



Cahiers
financiers



Sommaire

43	Organisation du groupe Econocom
44	Évolution du cours de l'action Econocom Group SA/NV
45	Calendrier des actionnaires
46	Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes au 31 décembre 2009
51	Organigramme du groupe
52	Organigramme de détention
53	Corporate Governance (administration, direction et surveillance de la société)
64	Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2009
65	États financiers consolidés <ul style="list-style-type: none">État de la situation financière consolidéeCompte de résultat consolidé et résultat par actionÉtat du résultat global consolidéÉtat des flux de trésorerie consolidésÉtat de variation des capitaux propres consolidés
74	Notes annexes aux états financiers consolidés
142	États financiers non consolidés simplifiés au 31 décembre 2009 (suivant le référentiel belge) <ul style="list-style-type: none">BilanCompte de résultatTableau des flux de trésorerie
150	Renseignements à caractère général
151	Concurrence, recrutement
153	Évolution récente et perspectives
156	Historique des chiffres clés consolidés



Organisation du groupe Econocom

au 31 décembre 2009

1. Conseil d'Administration

Président et Administrateur délégué

Jean-Louis Bouchard

Administrateurs délégués

Jean-Philippe Roesch
Bruno Lemaistre

Administrateurs

Robert Bouchard
Christian Bret
Charles de Water
Gaspard Dürrleman
Rafi Kouyoumdjian
Patrik Vandewalle

2. Commissaire

PricewaterhouseCoopers
Reviseurs d'Entreprises SCCRL
représentée par Josy Steenwinckel

Évolution du **cours de l'action** Econocom Group SA/NV en Bourse de Bruxelles depuis le 1^{er} janvier 2007

Mois	Prix (€)				Volume	
	Plus haut (€)	Plus bas (€)	Dernier (€)	Prix moyen (€)	Nombre d'actions traitées	Valeur (K€)
Janvier	7,20	6,69	7,15	6,94	761 004	5 281,37
Février	7,51	7,14	7,14	7,34	821 296	6 028,31
Mars	8,00	7,22	8,00	7,68	843 375	6 477,12
Avril	8,49	7,90	8,49	8,11	308 121	2 498,86
Mai	8,75	8,20	8,25	8,45	310 828	2 626,50
Juin	9,10	8,25	8,99	8,68	358 498	3 111,76
Juillet	9,93	8,70	8,70	9,35	523 541	4 895,11
Août	8,80	8,28	8,70	8,49	301 809	2 562,36
Septembre	8,99	7,32	7,57	8,32	277 863	2 311,82
Octobre	8,42	7,51	8,10	8,14	405 714	3 302,75
Novembre	8,43	7,65	7,80	8,05	716 366	5 766,75
Décembre	7,99	6,99	7,51	7,47	234 255	1 749,88
Total 2007	9,93	6,69	7,51	8,03	5 862 670	46 612,35

Mois	Prix (€)				Volume	
	Plus haut (€)	Plus bas (€)	Dernier (€)	Prix moyen (€)	Nombre d'actions traitées	Valeur (K€)
Janvier	7,51	6,32	7,45	7,00	337 597	2 363,18
Février	7,43	7,25	7,40	7,38	102 900	759,40
Mars	8,18	7,40	7,77	7,82	124 743	977,98
Avril	7,75	7,46	7,70	7,68	114 876	882,25
Mai	8,74	7,65	8,37	7,96	530 483	4 222,64
Juin	8,70	8,12	8,43	8,48	306 127	2 595,96
Juillet	8,30	6,30	6,51	7,39	333 326	2 463,28
Août	8,40	6,65	8,40	7,13	147 621	1 049,58
Septembre	8,00	6,86	6,86	7,76	252 177	1 959,41
Octobre	7,50	6,25	6,46	6,73	157 654	1 061,01
Novembre	6,62	5,02	5,50	5,82	166 108	966,75
Décembre	6,44	5,40	6,44	5,70	420 563	2 397,21
Total 2008	8,74	5,02	6,44	7,24	2 994 175	21 698,66

Mois	Prix (€)				Volume	
	Plus haut (€)	Plus bas (€)	Dernier (€)	Prix moyen (€)	Nombre d'actions traitées	Valeur (K€)
Janvier	6,40	5,50	5,76	5,93	111 063	658,78
Février	5,99	4,75	5,21	5,40	54 367	293,61
Mars	5,64	4,60	5,25	5,07	57 432	291,12
Avril	6,00	4,99	6,00	5,54	776 336	4 299,66
Mai	6,28	4,91	4,91	5,72	462 595	2 644,19
Juin	7,49	5,10	7,44	6,56	476 786	3 125,57
Juillet	7,40	5,95	7,40	6,48	208 004	1 346,83
Août	7,50	7,12	7,35	7,39	328 166	2 424,06
Septembre	9,28	7,30	9,20	8,26	542 870	4 483,13
Octobre	9,86	9,02	9,78	9,30	332 658	3 092,12
Novembre	9,70	8,50	9,70	9,26	314 142	2 907,60
Décembre	10,67	9,42	10,35	9,87	439 272	4 336,23
Total 2009	10,67	4,60	10,35	7,12	4 103 691	29 902,91

Calendrier des actionnaires

Déclaration trimestrielle d'activité (Arrêté Royal du 14 novembre 2007)	14 avril 2010
Assemblée Générale	18 mai 2010
Paiement du dividende	Début juin 2010
Communiqué des chiffres semestriels provisoires	28 juillet 2010
Communiqué des résultats semestriels définitifs	31 août 2010
Réunion d'information	1 ^{er} septembre 2010
Déclaration trimestrielle d'activité (Arrêté Royal du 14 novembre 2007)	21 octobre 2010
Communiqué des chiffres annuels provisoires	27 janvier 2011
Communiqué des résultats annuels audités	16 mars 2011

Relations investisseurs :

Galliane Touze
42-46, rue Médéric
92582 Clichy Cedex, France
E-mail : galliane.touze@econocom.fr

Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes

au 31 décembre 2009 à l'Assemblée Générale du 18 mai 2010

Conformément à la législation en vigueur et aux statuts de la société, nous soumettons à votre approbation le rapport d'activité de la société ainsi que ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

1. Périmètre du groupe

Sur l'exercice 2009, le groupe Econocom n'a procédé à aucune opération de croissance externe et le périmètre de consolidation est, de ce fait, identique à celui au 31 décembre 2008.

Toutefois, comme tous les ans, le groupe a effectué quelques réorganisations juridiques internes afin de simplifier et de mettre en cohérence ses organigrammes juridiques et opérationnels.

2. Résultats

2.1. Résultats consolidés

(en millions €)	2009	2008
Produits des activités poursuivies	759,3	716,9
Résultat opérationnel courant	28,7	25,6
Rentabilité opérationnelle courante	3,8 %	3,6 %
Résultat opérationnel	28,7	25,0
Résultat avant impôt	28,1	24,7
Impôt	(7,8)	(5,8)
Résultat net - activités poursuivies	20,3	18,9
Résultat net consolidé	20,3	18,8
Résultat net, part du groupe	20,3	18,8

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe atteint 759,3 millions d'euros en 2009 contre 716,9 millions d'euros en 2008, ce qui représente une croissance de 5,9 %.

Après avoir enregistré une progression de 2,3 % au premier semestre, l'activité du groupe a augmenté de plus de 9 % sur les six derniers mois de 2009.

Cette croissance est notamment due au succès des offres de financement et de pilotage administratif qui se sont avérées particulièrement adaptées aux besoins des entreprises dans le contexte économique difficile de l'année 2009.

Parallèlement, les autres activités du groupe ont remarquablement bien résisté en enregistrant des performances supérieures à celles de leurs marchés respectifs.

Sur les 18 derniers mois, chacune d'elles a signé les plus importants contrats jamais enregistrés au sein du groupe.

Le résultat opérationnel du groupe a également fortement progressé et atteint 28,7 millions d'euros en 2009 contre 25 millions d'euros en 2008, soit une progression de près de 15 %.

Au-delà de l'augmentation liée à la croissance du chiffre d'affaires, cette amélioration sensible a été rendue possible par un strict contrôle des coûts. Ainsi, entre 2008 et 2009, les effectifs du groupe ont légèrement diminué (- 2,2 %) et atteignent désormais le chiffre de 2 266 personnes contre 2 318 à fin 2008.

Le taux d'imposition consolidé du groupe est cette année de 27,6 % contre 23,7 % l'année dernière. Cette évolution vers un niveau plus normatif est liée à la bonne santé des sociétés constitutives du groupe, pratiquement toutes bénéficiaires en 2009.

Le résultat net, part du groupe, s'établit à 20,3 millions d'euros contre 18,8 millions d'euros l'année dernière, soit une progression de 8 %.

Parallèlement à cette croissance d'activité et à cette amélioration de la rentabilité, le groupe Econocom a continué à renforcer sa solidité financière. Ainsi, au 31 décembre 2009, la trésorerie nette de dettes du groupe s'établit à 29,6 millions d'euros contre 24,2 millions d'euros en 2008, et les capitaux propres consolidés s'élèvent désormais à 84,6 millions d'euros.

Écarts d'acquisition et fonds de commerce acquis

(en millions €)	Valeur nette au 31/12/2009	Année d'acquisition
Databail SAS	2,7	2008
Alliance Support Services SAS	7,3	2007
Fonds de commerce The Phone House	0,8	2007
Kentron SAS	0,7	2007
Tecnolease SpA	1,2	2007
Econocom Albis GmbH	0,4	2006
Fonds de commerce Avenir Telecom	1,2	2006
Fonds de commerce JCA	0,8	2005
A2Z Holding NV	2,7	2005
Signal Service SA	7,5	2004
CHanSE SA	1,1	2004/2006
Autres	2,4	1996 à 2003
Total	28,8	

2.2. Résultat par action

Un des éléments remarquables de l'exercice est la progression du bénéfice net par action, qui a pour double origine :

- l'augmentation de la rentabilité,
- la baisse du nombre d'actions en circulation du fait du rachat de près de 18 millions d'euros d'actions propres.

Ainsi, le bénéfice net par action est de 0,86 euro, en augmentation de 15,5 % par rapport à 2008, et de 26,5 % par rapport à 2007.

La valeur nette des écarts d'acquisition n'a pas évolué depuis 2008 et s'élève à 28,8 millions d'euros.

Compte tenu des perspectives des entités concernées, aucune dépréciation de ces actifs incorporels ne s'est avérée nécessaire.

La liste des écarts d'acquisition (en valeur nette) se décompose comme suit :

2.3. Résultats par secteur d'activité

Les chiffres d'affaires réalisés dans les activités du groupe sont les suivants :

(en millions €)	2009	2008 ⁽¹⁾
Managed Services	125	137
Products and Solutions	186	192
IT Financial Services	421	357
Telecom Services	27	31
Total	759	717

(1) Les activités sont définies selon leur périmètre 2009.

La part de ces activités dans le résultat opérationnel courant est la suivante :

(en millions €)	2009	2008
Managed Services	2,9	6,1
Products and Solutions	3,2	2,8
IT Financial Services	23,4	16,9
Telecom Services	0,3	1,3
Autres	(1,1)	(1,5)
Total	28,7	25,6

L'activité Managed Services (125 millions d'euros de chiffre d'affaires)

L'activité Managed Services a enregistré un chiffre d'affaires de 125 millions d'euros en 2009, en retrait de 7 % par rapport à 2008.

Cette baisse limitée du chiffre d'affaires est imputable aux activités de consulting et de formation ITIL ainsi qu'à l'activité de maintenance en France qui a été impactée par l'annulation ou le report de certains projets. En revanche, les activités d'infogérance ont bien résisté et enregistrent un chiffre d'affaires stable par rapport à 2008.

La rentabilité opérationnelle de Managed Services est également en retrait et s'élève à 2,9 millions d'euros contre 6,1 millions d'euros l'année dernière.

Cette diminution de résultat a deux causes : la baisse d'activité décrite ci-dessus et les investissements décidés en 2008 pour mettre en place un important contrat d'infogérance et structurer notre centre de services distants au Maroc.

L'activité Products and Solutions (186 millions d'euros de chiffre d'affaires)

Cette activité a enregistré un chiffre d'affaires de 186 millions d'euros, en léger retrait par rapport à 2008.

Cela reste une performance remarquable, dans un contexte de marché des investissements informatiques déprimé. Trois explications peuvent être données :

- un premier retour sur les investissements commerciaux consentis en 2008 ;

- le poids significatif du secteur public dans le portefeuille de clientèle ;
- la signature d'un contrat triennal très important en fin d'année 2008 avec des livraisons étalées sur 2009, 2010 et 2011.

L'activité IT Financial Services (421 millions d'euros de chiffre d'affaires)

En 2009, l'activité IT Financial Services a connu une très forte progression de son chiffre d'affaires (+ 17 %) et de sa rentabilité (+ 38 %).

Cette croissance significative a été notamment sensible en France et en Belgique avec la signature de contrats d'une valeur unitaire supérieure à 50 millions d'euros.

Plus généralement, les offres IT Financial Services se sont avérées particulièrement adaptées au marché en 2009, avec notamment :

- des solutions de pilotage et d'optimisation des parcs informatiques et télécoms,
- des sources de financement innovantes et compétitives.

L'activité Telecom Services (27 millions d'euros de chiffre d'affaires)

L'activité de distribution de matériels télécoms et d'ouverture de lignes a été impactée par la diminution ou le report des investissements des entreprises et la baisse des rémunérations opérateurs.

En revanche, l'activité d'infogérance et d'intégration télécoms a connu une croissance à deux chiffres, avec des succès commerciaux significatifs qui bénéficieront à l'exercice 2010.

2.4. Comptes individuels 2009 de la société Econocom Group SA/NV

Econocom Group SA/NV fournit des prestations aux sociétés rattachées au groupe en matière de gestion, d'informatique, de garanties de trésorerie, de mise à disposition de personnel, de conseils divers, de communication et de marketing. Les facturations sont réalisées aux conditions habituelles du marché.

Par ailleurs, en tant que société holding du groupe, Econocom Group SA/NV gère un portefeuille de titres, encaisse des dividendes de ses filiales et assure le développement du groupe.

Compte de résultat d'Econocom Group SA/NV

Les ventes de prestations (non consolidées) de l'exercice s'élèvent à 12,2 millions d'euros contre 13,3 millions d'euros l'an dernier.

Leur baisse a entraîné un recul du résultat d'exploitation à 1,4 million d'euros contre 2,5 millions d'euros en 2008.

Le résultat financier est positif de 0,2 million d'euros.

Le résultat net s'élève à 2,1 millions d'euros contre 4,5 millions d'euros en 2008.

Bilan d'Econocom Group SA/NV

Les capitaux propres d'Econocom Group SA/NV s'élèvent à 113,3 millions d'euros contre 118,4 millions d'euros en 2008. La proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale annuelle de porter le dividende à 0,30 euro affecte les réserves de la société à hauteur de 5,1 millions d'euros.

L'activité de la société en 2009

1) Les mouvements 2009 sur les participations détenues par Econocom Group SA/NV

Au cours de l'exercice 2009, la société Econocom Group SA/NV a racheté 10 % des titres d'Econocom GmbH préalablement détenus par le management.

2) Le fonds commun de placement à risques MBO FCPR

À fin 2009, le montant des investissements effectués s'élève à près de 4,8 millions d'euros sur un engagement irrévocable de 5 millions d'euros souscrit en 2002. Par ailleurs, au cours de l'exercice, Econocom Group SA/NV a continué à percevoir des remboursements de parts pour un montant de 0,95 million d'euros. À fin 2009, le montant cumulé des remboursements reçus s'élève à près de 4,8 millions d'euros, montant équivalent à l'investissement réalisé.

3) Les actions propres

Econocom Group SA/NV a une politique de rachat d'actions propres principalement motivée par les raisons suivantes :

- livraison d'actions afin d'éviter aux actionnaires la dilution potentielle liée aux exercices d'options,
- moyen éventuel de paiement lors d'opérations de croissance externe,
- destruction des actions acquises.

Pendant l'exercice 2009, Econocom a poursuivi sa politique active de rachat d'actions propres.

Ainsi, en 2009 :

- Econocom a acquis 2 383 679 actions propres pour un prix d'acquisition de 18 millions d'euros,
- Econocom a livré 440 000 actions propres dans le cadre de l'exercice d'options.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2008 a renouvelé, pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2009, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à des achats d'actions propres, conformément à la loi belge en la matière, à des cours se situant entre 2 et 18 euros dans la limite de 20 % du nombre total d'actions émises. Aucun droit de vote n'est associé à ces actions.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2009 a renouvelé, pour une période de trois ans, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acheter, en cas de danger grave et imminent, des actions de la société Econocom Group SA/NV sans passer par la voie de l'Assemblée Générale.

Au 31 décembre 2009, Econocom Group SA/NV détenait 2 209 318 actions propres (prix moyen d'acquisition de 7,62 €) représentant 8,91 % du nombre total d'actions émises.

Les réserves indisponibles d'Econocom Group SA/NV ont augmenté de 15,3 millions d'euros (donnée non consolidée) et s'élèvent à 16,8 millions d'euros.

4) Le capital

Au 31 décembre 2009, le capital d'Econocom Group SA/NV est représenté par 24 800 000 actions sans désignation de valeur nominale.

La structure de l'actionnariat est décrite au chapitre « Organigramme de détention ».

3. Capital social, plans d'options sur actions et autocontrôle

3.1. Capital social

Le capital social, entièrement libéré à la clôture, est de 16 180 922,08 euros.

Le capital autorisé disponible s'élève au 31 décembre 2009 à 15 894 722,08 euros.

3.2. Plans d'options sur actions

Au cours de l'exercice 2009, 440 000 options ont été levées pour un montant global de 2 600 800 euros. Ces levées d'options ont donné lieu à la cession par Econocom Group SA/NV d'autant d'actions aux bénéficiaires des options.

En application des recommandations de Corporate Governance, le Conseil d'Administration du 28 février 2003 a créé un Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions. Ce comité, composé de trois membres, est chargé d'exécuter le plan d'options sur actions du groupe selon les directives du Conseil d'Administration, et en particulier d'allouer les options sur proposition du Président du Conseil d'Administration ou du Comité de Direction, dans la limite de 1 % du capital par an. Il est tenu de faire rapport au Conseil d'Administration toutes les fois qu'il l'estime nécessaire.

Au cours de l'exercice 2009, le Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions ne s'est pas réuni.

Au 31 décembre 2009, le nombre total des options accordées non exercées était de 390 700, soit 1,58 % du nombre d'actions émises, représentant une augmentation potentielle de capital de 2,6 millions d'euros, prime d'émission incluse.

4. Appréciation sur les facteurs de risques

Econocom Group SA/NV est exposée, de par ses activités, à certains risques financiers ou juridiques. Une revue complète de l'exposition et des positions retenues, par type de risque, est incluse dans les cahiers financiers du rapport annuel.

En synthèse, Econocom Group SA/NV est, compte tenu de son business model, peu exposée aux risques de change, de taux et environnementaux.

La faible concentration de la clientèle (aucun des clients ne représente plus de 8 % du chiffre d'affaires total du groupe) limite également sa dépendance, et l'existence d'une trésorerie nette positive réduit le risque de liquidité.

En outre, Econocom Group SA/NV a une exposition :

- au risque de crédit client, en grande partie couvert par des solutions d'affacturage et par le refinancement sans recours des contrats de location ;
- au risque de résiliation des contrats de services, une partie importante du personnel étant employée à durée indéterminée. Cependant, les contrats sont, pour l'essentiel, conclus sur des périodes excédant un an et comportent des durées de préavis réciproques.

Le groupe n'a pas de risques sociaux particuliers et emploie la grande majorité de son personnel en France et au Benelux.

Le marché des services informatiques est très concurrentiel, et ce depuis longtemps. Econocom Group SA/NV est donc habituée à devoir évoluer et innover pour conserver et développer sa clientèle.

5. Comité d'Audit

L'article 96 du code des Sociétés – modifié par l'article 5 de la loi du 13 janvier 2006 et l'article 81 de la loi du 9 juillet 2004 – est complété par le 9^e alinéa qui précise que les entreprises doivent justifier de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'Audit.

Econocom confirme respecter cette réglementation.

6. Perspectives 2010 et dividendes

Econocom a démontré en 2009 l'adéquation de sa stratégie et de son plan Horizon 2012 avec les attentes du marché.

Le dynamisme de l'activité commerciale du quatrième trimestre 2009 permet au groupe de démarrer l'exercice 2010 avec des carnets de commandes et des perspectives d'affaires plus fournis qu'il y a un an.

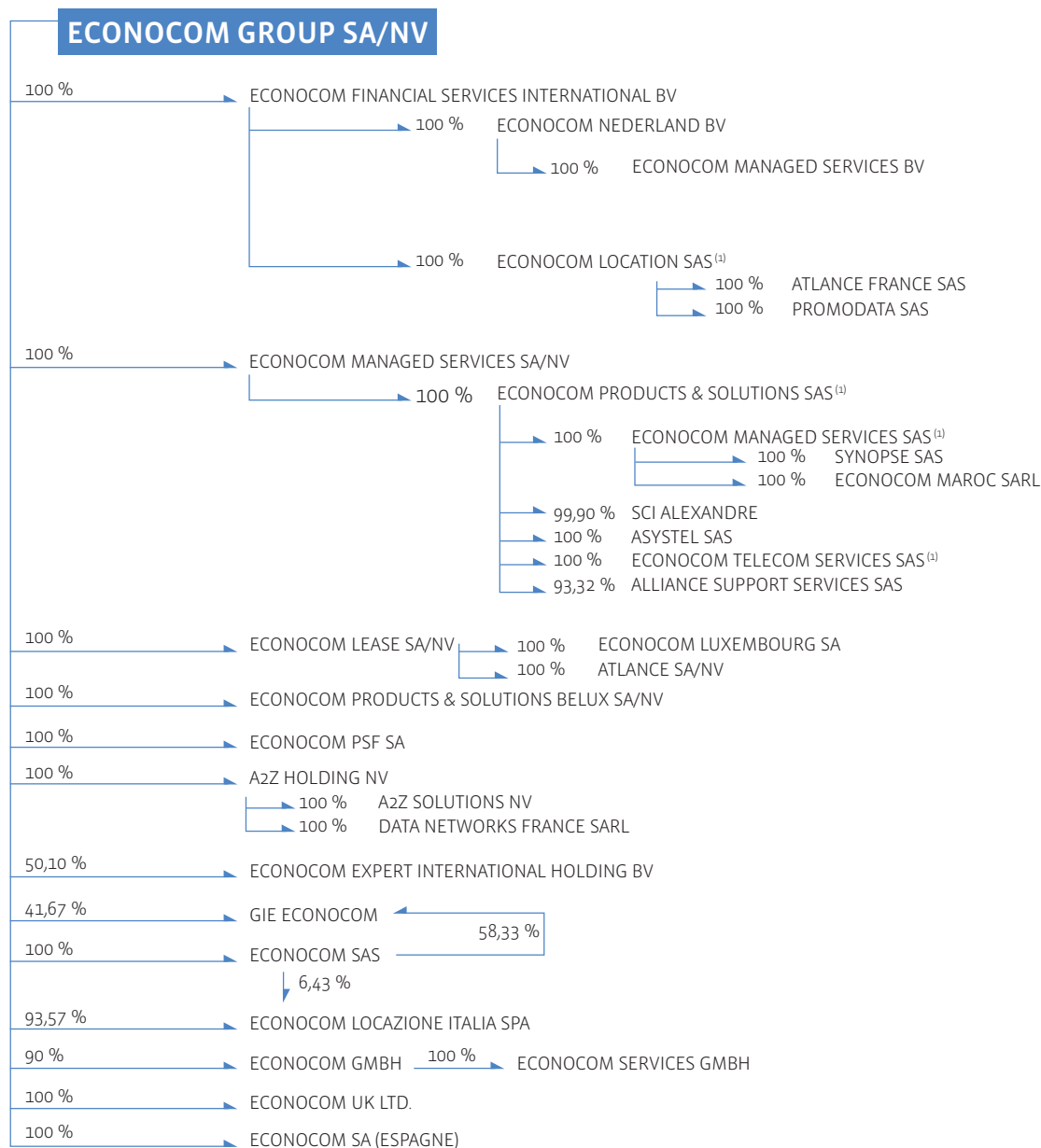
Fort de ces deux constats, la Direction d'Econocom prévoit que 2010 sera, à nouveau, une année de croissance.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Annuelle de porter le dividende à 0,30 euro brut par action (+ 25 % par rapport à 2008).

Bruxelles, le 16 mars 2010
Le Conseil d'Administration

Organigramme du groupe

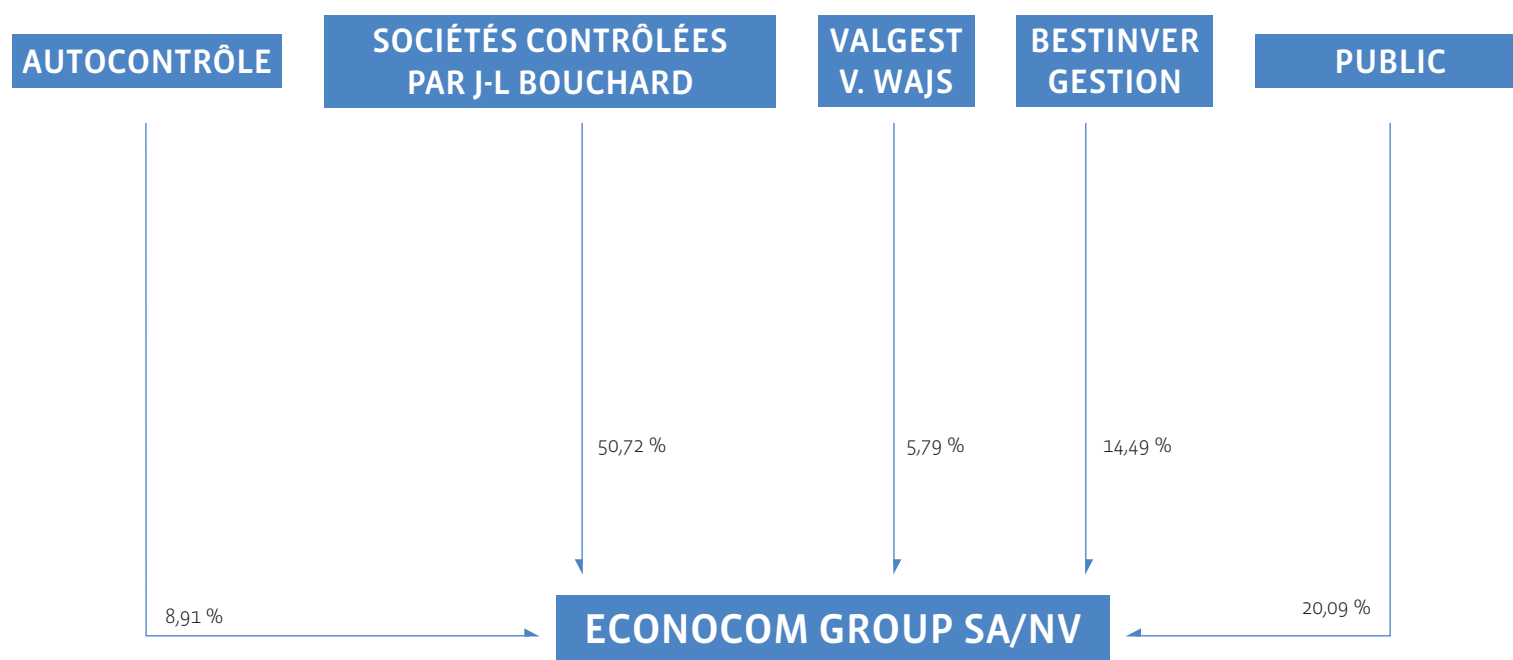
au 31 décembre 2009



(1) GIE Econocom Enterprise Solutions (créé en mai 2009) : détenu à parts égales par les 4 partenaires indiqués, soit 25 %.

Organigramme de détention

au 31 décembre 2009



Corporate Governance

administration, direction et surveillance de la société

1. Composition des organes d'administration et de surveillance (au 31/12/2009)

Jean-Louis Bouchard

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2010)
38, avenue Gabriel 75008 Paris (France)
Président du Conseil d'Administration et Administrateur délégué d'Econocom Group SA/NV, Président de la société Econocom International NV

Jean-Philippe Roesch

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2014)
21, avenue de la Criolla 92150 Suresnes (France)
Administrateur délégué d'Econocom Group SA/NV

Bruno Lemaistre

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2014)
Avenue des Éperons d'Or 15, 1050 Bruxelles (Belgique)
Administrateur délégué d'Econocom Group SA/NV

Charles de Water

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2011)
Korte Veersteeg, 4D 4157 GR Enspijk (Pays-Bas)
Administrateur d'Econocom Group SA/NV et Administrateur de la société Econocom International NV

Christian Bret

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2010)
7, rue Pérignon 75015 Paris (France)
Administrateur d'Econocom Group SA/NV

Gaspard Dürreleman

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2011)
50, avenue Bosquet 75007 Paris (France)
Administrateur d'Econocom Group SA/NV

Patrik Vandewalle

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2010)
Achiel Cleynhenslaan 13, 3140 Keerbergen (Belgique)
Administrateur d'Econocom Group SA/NV

Rafi Kouyoumdjian

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2013)
25, rue de Lubeck 75016 Paris (France)
Administrateur d'Econocom Group SA/NV

Robert Bouchard

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2015)
1 bis, rue Clément Marot 75008 Paris (France)
Administrateur d'Econocom Group SA/NV

PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises SCCRL

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2010)
Commissaire d'Econocom Group SA/NV, représentée par Josy Steenwinckel
Woluwe Garden, Woluwedal, 18 - 1932 Sint-Stevens-Woluwe (Belgique)

Monsieur Robert Bouchard a été nommé Administrateur d'Econocom Group SA/NV par décision des actionnaires réunis en Assemblée Générale le 5 octobre 2009. Monsieur Robert Bouchard exerce par ailleurs les fonctions de Président des sociétés Michel Pereire SA, Ecofinance SAS, Eurydice Saint Germain SAS, et de gérant des sociétés EcoJet Leasing SNC, SCI Maillot Pergolèse, SCI Taillis des Aigles, GMPC et Carmine SARL. Il est également Administrateur de la société APL France. Depuis le 1^{er} janvier 2010, Econocom a confié à Monsieur Robert Bouchard la mission de développer et d'adapter le site Web du groupe dans le cadre d'une convention de prestations de services conclue entre la société GMPC dont il est gérant et Econocom SAS.

Trois membres du Conseil d'Administration ont exercé des fonctions exécutives durant l'exercice 2009 : il s'agit de Messieurs Jean-Louis Bouchard, Jean-Philippe Roesch et Bruno Lemaistre. Messieurs Gaspard Dürreleman, Rafi Kouyoumdjian et Christian Bret sont Administrateurs non exécutifs et indépendants de l'actionnaire majoritaire. Messieurs Charles de Water,

Robert Bouchard et Patrik Vandewalle sont Administrateurs non exécutifs.

Le Président du Conseil d'Administration détient des participations de contrôle dans plusieurs sociétés externes au groupe Econocom et y exerce des mandats d'Administrateur ou de Président. Les autres membres exécutifs du Conseil n'ont pas d'autres mandats que ceux exercés pour Econocom Group SA/NV et ses filiales.

Monsieur Charles de Water est Administrateur de la société Econocom International NV, membre du Conseil de Surveillance de la société Rabobank West-Betuwe et Associé de la société Zuijdpas Beleggingen.

Monsieur Christian Bret est Associé gérant de la société Eulis et Administrateur des sociétés Fontaine Consultants et Prosodie.

Monsieur Gaspard Dürrleman est Administrateur de la société APL International.

Monsieur Patrik Vandewalle est gérant des sociétés Proudfield BVBA, Ollygos BVBA, Visionware BVBA et Skelia SARL.

Enfin, Monsieur Rafi Kouyoumdjian est Directeur Général et Administrateur de la société RKO Management and Investment BV. Il est par ailleurs Président de NextiraOne Management SAS et exerce des mandats d'Administrateur, de Directeur Général et de membre ou Président du Conseil de Surveillance dans différentes sociétés de NextiraOne Group BV.

À part la durée (six ans au plus) et le caractère renouvelable du mandat, les statuts ne prévoient pas de règles spécifiques pour la nomination des Administrateurs ou le renouvellement de leur mandat. Ils n'instaurent pas non plus de limite d'âge au sein du Conseil.

2. Mise en application des recommandations de Gouvernance d'Entreprise

Le groupe Econocom confirme son adhésion aux principes du Code Belge de Corporate Governance entré en vigueur en 2009 ou Code 2009.

La plupart des recommandations du Code 2009 sont en application au sein d'Econocom Group SA/NV. Le Conseil a toutefois

considéré que certaines sont peu adaptées à la taille du groupe Econocom, ou doivent être mises en œuvre dans la durée. Les principes auxquels Econocom Group SA/NV n'adhère pas encore ou pas totalement sont décrits ci-dessous.

- Le groupe n'applique pour l'instant que partiellement les recommandations du Principe 1 du Code Belge de Corporate Governance.

Pour des raisons liées aux caractéristiques de l'actionnariat d'Econocom Group SA/NV, Jean-Louis Bouchard cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration, d'Administrateur délégué et de Président du Comité de Direction. En cela, le groupe ne respecte pas le principe de séparation du pouvoir de contrôle du Conseil d'Administration et du pouvoir exécutif. Monsieur Jean-Louis Bouchard détenait indirectement 50,72 % du capital d'Econocom Group SA/NV au 31 décembre 2009 et a donc le contrôle de fait.

Le cadre référentiel de contrôle interne et de gestion des risques sera élaboré et soumis au Conseil d'Administration pour approbation dans le courant de l'année 2010.

- Econocom Group SA/NV se conforme à la recommandation du Code Belge de Corporate Governance (Principe 2), selon laquelle la moitié au moins du Conseil d'Administration doit être constituée d'Administrateurs non exécutifs. Le Conseil d'Administration compte au 31 décembre 2009 six membres non exécutifs sur neuf.

En revanche, le Conseil d'Administration n'a pas souhaité jusqu'à présent nommer de secrétaire chargé de le conseiller en matière de gouvernance et de lui faire rapport sur la manière dont les procédures et les règlements applicables sont suivis et respectés. Cette fonction est néanmoins assurée de façon informelle par Madame Galliane Touze, Secrétaire Général du groupe.

Par ailleurs, la composition du Conseil d'Administration ne témoigne pas d'une volonté particulière de respecter des critères de diversité ou de mixité ; les Administrateurs ont été jusqu'à présent nommés en fonction de leurs qualifications et compétences. On notera cependant que trois nationalités sont représentées au sein du Conseil d'Administration ; elles correspondent aux trois plus importants pays du groupe en terme de chiffre d'affaires : la France, la Belgique et les Pays-Bas.

- Afin de se conformer aux recommandations du Principe 3 du Code Belge de Corporate Governance, Econocom Group SA/NV a défini et mis en œuvre une procédure relative aux transactions ou autres relations contractuelles entre les sociétés du groupe Econocom et ses Administrateurs et dirigeants.

Le Conseil d'Administration n'a pas rédigé de procédure spécifique sur les opérations d'initiés mais tient à jour la liste de personnes initiées ; ces dernières ont été sensibilisées formellement à la loi en matière d'abus de marché.

- Econocom Group SA/NV n'applique pas pour l'instant les recommandations du Principe 4 du Code Belge de Corporate Governance, selon lesquelles « le Conseil d'Administration établit des procédures de nomination et des critères de sélection pour les Administrateurs » et « un Comité de Nomination recommande les candidats appropriés au Conseil d'Administration ». Ce principe prévoit également une évaluation périodique de chaque Administrateur et du fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités, selon des procédures établies par lui.

Le Conseil d'Administration n'a pas souhaité jusqu'à présent mettre en place de Comité de Nomination, ni de procédures formelles de nomination des membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction. Cette recommandation du Code est considérée comme étant peu adaptée au groupe Econocom compte tenu de sa taille.

Quant à l'évaluation du Conseil d'Administration, de ses membres et de ses Comités, il s'agit d'un processus continu qui ne revêt pas de formalisation spécifique. Afin de formaliser davantage ce processus, un Conseil d'Administration se tiendra courant 2010 avec pour ordre du jour l'évaluation par le Conseil d'Administration de son fonctionnement, de celui de ses comités, de son interaction avec le management exécutif, etc.

- Le Conseil d'Administration a nommé, conformément aux dispositions du Principe 5 du Code Belge de Corporate Governance, un Comité de Direction, un Comité d'Audit et un Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions.

Les règlements d'ordre intérieur du Conseil d'Administration et de chacun de ces comités ont été rédigés en 2006 ; ils ont été amendés afin d'être en conformité avec le nouveau Code Belge de Corporate Governance et seront soumis à l'approbation d'un Conseil d'Administration courant 2010. Par ailleurs, le Conseil d'Administration n'a pas souhaité mettre en place un Comité de

rémunération jugé peu adapté à l'organisation du groupe. Les rémunérations des Administrateurs exécutifs, Administrateurs non exécutifs et managers exécutifs sont déterminées par le Président du Conseil d'Administration et actionnaire de contrôle. Les éventuelles attributions d'options sur actions au bénéfice des membres du Comité de Direction sont validées par le Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions, créé en février 2003.

- Le Président du Conseil d'Administration ne participe pas systématiquement aux Assemblées Générales comme le recommande le Principe 8 du Code, mais il veille à ce que le Conseil d'Administration soit toujours représenté par au moins un Administrateur délégué.

3. Rémunérations, charges sociales comprises et avantages en nature attribués par Econocom Group SA/NV et ses filiales aux membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance, au titre du dernier exercice

Les statuts prévoient depuis 1999 que les mandats peuvent être rémunérés. La rémunération des mandats d'Administrateur a été fixée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2004 à 2 500 euros par Conseil d'Administration et par Administrateur sous condition de leur présence effective.

Les Administrateurs exécutifs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur mandat d'Administrateur. Leurs rémunérations résultent de leur relation contractuelle avec l'une ou plusieurs des sociétés du groupe.

Par ailleurs, les Administrateurs non exécutifs membres du Comité d'Audit ou membres du Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions, perçoivent une rémunération de 1 000 euros par réunion, sous condition de leur présence effective.

Les Administrateurs n'exerçant pas de fonction exécutive ne perçoivent aucune rémunération en dehors des jetons de présence stipulés ci-dessus.

En synthèse, les rémunérations perçues par les Administrateurs non exécutifs sont les suivantes :

Rémunérations allouées en 2009 aux Administrateurs non exécutifs (€)

Christian Bret	12 500
Gaspard Dürrleman	10 500
Charles de Water	10 000
Rafi Kouyoumdjian	10 500
Patrik Vandewalle	10 000
Total	53 500

Jean-Louis Bouchard assume les fonctions de Président et Administrateur délégué au sein du Conseil d'Administration, et de Président du Comité de Direction du groupe. Il ne perçoit pas de rémunération de quelque nature que ce soit, ni ne bénéficie de retraite ou assurance particulière d'Econocom Group SA/NV ou de ses filiales au titre de ces fonctions. La société Econocom International NV, dont Jean-Louis Bouchard est Président, a facturé à Econocom Group SA/NV et à ses filiales des prestations de direction et d'animation du groupe pour un montant de 1 033 K€ en 2009 (1 045 K€ en 2008).

Rémunérations allouées en 2009 aux membres exécutifs du Conseil d'Administration (€) ⁽¹⁾

Part fixe	684 006
Part variable	422 172
Pension	23 000
Total	1 129 178

(1) Charges incluses.

Rémunérations allouées en 2009 aux membres du Comité de Direction (€) ⁽¹⁾ (hors Conseil d'Administration)

Part fixe	472 130
Part variable	338 353
Pension	0
Total	810 483

(1) Charges incluses.

Les rémunérations variables des membres du Comité de Direction sont liées (i) aux résultats avant impôt des activités qu'ils dirigent, (ii) au résultat consolidé avant impôt d'Econocom Group SA/NV, (iii) à des objectifs d'économies et enfin (iv) à des objectifs qualitatifs et mesurables.

Les membres du Comité de Direction disposent chacun d'une voiture de fonction mais ne perçoivent pas d'autres types de rémunération.

Comme tous les autres salariés du groupe Econocom, les membres du Comité de Direction sont évalués tout au long de l'année par leur hiérarchie et lors d'un entretien annuel d'évaluation qui se déroule au début de l'année suivante.

Options d'achat d'actions détenues par les organes d'Administration et de Direction

Nombre d'options restant à lever au 31 décembre 2009	105 000
--	----------------

Autres engagements contractuels

Les contrats de travail des membres du Comité de Direction ne contiennent pas de clause spécifique au titre des retraites, ni au titre des indemnités de départ à l'exception de deux d'entre eux qui prévoient respectivement (i) une indemnité de départ d'un mois de salaire par année d'ancienneté et (ii) une indemnité de départ égale aux douze derniers mois de salaire fixe et à la moyenne annuelle des vingt-quatre derniers mois de rémunération variable. Ces engagements contractuels sont intégralement provisionnés dans les comptes.

4. Transactions et autres relations contractuelles inhabituelles, par leur nature ou leurs conditions entre Econocom Group SA/NV et ses filiales, et les membres des organes d'administration et de direction

Il n'y a pas eu au cours de l'exercice 2009 de transaction inhabituelle entre Econocom Group SA/NV et ses filiales et les membres du Conseil d'Administration ou du Comité de Direction. Il n'existe pas, au 31 décembre 2009, de prêts ou de garanties accordés à ces derniers à l'exception d'un prêt de 13 132 euros accordé à un membre du Comité de Direction dans le cadre de la cession à ce dernier d'une participation minoritaire dans l'une des filiales du groupe. Ce prêt a fait l'objet d'une déclaration au Président du Conseil d'Administration, en respect de la procédure de conflit d'intérêts adoptée par la société en vertu du Code Belge de Corporate Governance. Ce prêt a été intégralement remboursé au cours du premier trimestre 2010.

5. Nombre d'actions et d'options détenues par les Administrateurs et les membres du Comité de Direction d'Econocom Group SA/NV (au 31/12/2009)

	Actions	Options
Administrateurs non exécutifs	518 010	0
Administrateurs exécutifs		
• Jean-Louis Bouchard (indirectement)	12 579 703	0
• Jean-Philippe Roesch	525 000	0
• Bruno Lemaistre	350 000	0
• Robert Bouchard	20 000	0
Directeurs n'exerçant pas de mandat d'Administrateur		
• Didier Bertho	800	80 000
• Olivier Aldrin	0	25 000
Total	13 993 513	105 000

Note : le prix d'exercice de ces options est fixé sur la base des mêmes règles que celles exposées au point 11 ci-après.

6. Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois qu'il l'estime nécessaire.

Il a tenu en 2009 six réunions, dont deux réunions convoquées pour les arrêtés des comptes semestriels et annuels. Le taux de participation des Administrateurs à ces réunions est globalement de 73 %.

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration, en vigueur au 31 décembre 2009, a été approuvé par le Conseil d'Administration le 3 juillet 2006. Ce règlement a été amendé de façon à tenir compte des récentes évolutions du Code Belge de Corporate Governance et sera soumis à la prochaine approbation du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve la stratégie de la société proposée par le Président, les projets importants et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il est compétent pour les décisions autres que la gestion journalière.

La gestion opérationnelle est confiée aux Administrateurs délégués et au Comité de Direction, tel que défini à l'article 524 bis du Code des sociétés et à l'article 20 bis des Statuts. Le Conseil nomme les membres du Comité de Direction, ainsi que le ou les Administrateur(s) délégué(s). Il exerce une surveillance de la qualité de la gestion et de sa cohérence avec les objectifs stratégiques.

Le Conseil ne peut délibérer et statuer valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée. Un Administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Dans les cas exceptionnels dûment justifiés par l'urgence et l'intérêt social, les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par consentement unanime des Administrateurs, exprimé par écrit. Cependant, cette procédure ne peut être mise en œuvre pour l'arrêt des comptes annuels et l'utilisation du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration a mis en place une procédure de budgets annuels accompagnée de révisions trimestrielles pour toutes les filiales, avec examen individuel de leurs données (chiffre d'affaires, marges, frais, bilan, trésorerie, indicateurs divers de

gestion). La mise en œuvre et le respect de cette procédure sont confiés au Comité de Direction.

Les membres du Comité de Direction sont chargés de la gestion journalière des filiales. Toutes les filiales communiquent mensuellement au groupe des comptes d'exploitation et un bilan, respectivement les septième et huitième jours ouvrables du mois suivant. Un département spécialisé en reporting les analyse et remet une synthèse consolidée chaque mois à la Direction du groupe. Le Conseil d'Administration reçoit les budgets annuels et une synthèse consolidée des résultats chaque trimestre. Un département d'audit interne est placé sous l'autorité de Jean-Philippe Roesch, Administrateur délégué : une mission d'audit interne est planifiée dans chaque filiale significative sur un cycle de douze mois. Toutes les activités d'audit interne sont accomplies en tenant tant le Comité d'Audit que le Commissaire de la société informés de leurs conclusions.

7. Comités créés par le Conseil d'Administration

Les statuts tels que modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2000 autorisent la création par le Conseil d'Administration de comités spécifiques dont les missions et les règles de fonctionnement sont fixées par lui.

Comité de Direction

En vertu de ce principe, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Direction du groupe, dont l'existence a été ratifiée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 2004.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité de Direction a été amendé afin de le conformer aux recommandations du Code Belge de Corporate Governance et approuvé par le Conseil d'Administration en sa séance du 3 juillet 2006.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité de Direction, en vigueur au 31 décembre 2009, a été approuvé par le Conseil d'Administration le 3 juillet 2006. Ce règlement a été amendé de façon à tenir compte des récentes évolutions du Code Belge de Corporate Governance et sera soumis à l'approbation prochaine d'un Conseil d'Administration en 2010.

Sa mission est de mettre en œuvre la stratégie définie par le Président et approuvée par le Conseil d'Administration, de lui proposer

les orientations stratégiques du groupe, de coordonner les directions fonctionnelles centrales et d'accomplir tout acte qui relève de la gestion journalière.

Le Comité de Direction est composé de Monsieur Jean-Louis Bouchard qui en assure la présidence et de Messieurs Olivier Aldrin, Didier Bertho, Bruno Lemaistre et Jean-Philippe Roesch. Il se réunit au moins dix fois par an.

Messieurs Bruno Lemaistre et Jean-Philippe Roesch sont Directeurs Généraux du groupe Econocom ; Bruno Lemaistre est en charge des activités IT Financial Services et Managed Services et du développement des solutions d'entreprise, et Jean-Philippe Roesch des activités Products & Solutions et Telecom Services ainsi que de l'ensemble des fonctions centrales et support du groupe.

Monsieur Didier Bertho est Directeur Général des filiales Managed Services du groupe.

Le 6 mai 2008, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Olivier Aldrin en qualité de membre du Comité de Direction. Il exerce la responsabilité de Directeur Administratif et Financier du groupe Econocom.

Trois des membres du Comité de Direction exercent des mandats d'Administrateurs délégués. Le Conseil d'Administration, en sa séance du 3 juillet 2006, a nommé Monsieur Jean-Philippe Roesch en qualité d'Administrateur délégué et renouvelé Monsieur Jean-Louis Bouchard dans ce mandat. Monsieur Bruno Lemaistre a été nommé Administrateur délégué lors du Conseil d'Administration du 20 novembre 2008 sous réserve de sa nomination effective en qualité d'Administrateur par l'Assemblée Générale des actionnaires. Son mandat d'Administrateur délégué a de fait pris effet lors de celle du 22 décembre 2008.

Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions

Un Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions a été créé en février 2003. Son rôle est, sous le contrôle du Conseil d'Administration, de déterminer les modalités d'attribution d'options sur actions et de veiller à leur mise en œuvre.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions, en vigueur au 31 décembre 2009, a été approuvé par le Conseil d'Administration le 3 juillet 2006. Ce règlement a été amendé de façon à tenir compte des récentes

évolutions du Code Belge de Corporate Governance et sera soumis à la prochaine approbation du Conseil d'Administration en 2010.

Le comité se compose de trois membres, Messieurs Bret, Dürleman et Kouyoumdjian, dont les mandats ont été renouvelés le 12 mars 2009 pour une durée de 3 ans.

Le Comité à l'Exécution du Plan d'Options sur Actions n'a pas été sollicité au cours de l'exercice 2009, en raison de l'absence de nouvelle attribution d'options.

Comité d'Audit

Un Comité d'Audit a été instauré par le Conseil d'Administration du 18 mai 2004 et son règlement d'ordre intérieur, en vigueur au 31 décembre 2009, a été approuvé par le Conseil d'Administration le 3 juillet 2006. Ce règlement a été amendé de façon à tenir compte des récentes évolutions du Code Belge de Corporate Governance et sera soumis à la prochaine approbation du Conseil d'Administration en 2010.

Il est constitué de deux Administrateurs indépendants, Messieurs Dürleman et Kouyoumdjian.

Le Comité d'Audit se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent ; il s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2009, en présence de tous ses membres, de Jean-Philippe Roesch, Administrateur délégué, d'Olivier Aldrin, Directeur Administratif et Financier du groupe et de Marie-Astrid Aubry, Responsable de l'Audit Interne. Lorsque l'ordre du jour le requiert, les membres du Comité d'Audit invitent le Commissaire.

Son rôle est d'assister le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de contrôle des activités du groupe Econocom. En particulier, il examine la qualité et la pertinence des missions d'audit interne et externe, le suivi des mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques, le caractère adapté des méthodes comptables utilisées, l'intégrité et l'exactitude de l'information financière.

8. Gestion journalière

Le Comité de Direction prend en charge la gestion journalière ; il prend connaissance des résultats mensuels et veille à l'avancement des projets du groupe.

Les filiales organisent des Comités de Direction au moins une fois par mois. Ces Comités de Direction se composent habituellement du Directeur Général de la filiale concernée, de son Directeur Administratif et Financier et, le cas échéant, des Directeurs Technique, Commercial, des Ressources Humaines... Selon les cas, ces comités invitent d'autres intervenants ponctuels sur des sujets précis (Informatique, Communication, Juridique...).

Toutes les décisions importantes des filiales sont prises par leur Président ou Administrateur délégué, par deux Administrateurs conjointement ou par un Administrateur et un membre du Comité de Direction conjointement. Les filiales n'ont généralement pas d'autres délégations significatives que la gestion journalière. Les pouvoirs des dirigeants des filiales du groupe et les limites apportées à ces pouvoirs sont précisés dans un document de référence.

9. Politique d'affectation du résultat et politique du dividende

La progression des résultats d'Econocom Group SA/NV depuis 1995 et le renforcement de sa situation financière ont permis la croissance régulière du dividende, de 0,031 euro en 1995 à 0,24 euro en 2008. En particulier, le dividende a crû de 25 % en 2006 et de 20 % en 2007, ceci sans obérer la capacité d'investissements du groupe. La situation financière solide du groupe a permis au Conseil d'Administration de maintenir en 2008 le dividende à son niveau de 2007, malgré le contexte économique incertain.

Le dividende brut par action proposé à l'Assemblée Générale du 18 mai 2010 est de 0,30 euro (7 440 000 euros pour 24 800 000 actions), en progression de 25 % par rapport aux dividendes versés en 2009 au titre de 2008. Cette rémunération représente un pay-out de 37 %.

10. Relations avec les actionnaires dominants

Les déclarations de transparence transmises à la société mentionnent la présence d'Econocom International NV comme actionnaire dominant.

En application de l'article 74 § 6 de la loi du 1^{er} avril 2007 sur les OPA, la société Econocom Group SA/NV a reçu une notification

de la part de la société Econocom International NV, contrôlée par Jean-Louis Bouchard, indiquant qu'au 1^{er} septembre 2009 Econocom International NV détenait 12 463 003 actions Econocom Group SA/NV, représentant 50,25 % du capital.

Au 31 décembre 2009, Monsieur Jean-Louis Bouchard détenait directement et indirectement 12 579 703 actions Econocom Group SA/NV, représentant 50,7 % du capital. Monsieur Jean-Louis Bouchard est le seul actionnaire qui contrôle plus de 30 % du groupe ; il est dispensé de lancer une OPA, car il détenait déjà 30 % au 1^{er} septembre 2007 et a procédé aux notifications de participation dans les formes et les délais prévus par la loi.

Le 29 avril 2009, Econocom Group SA/NV a reçu une notification de Bestinvest Gestion S.A. SGIIC en application de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes. Bestinvest Gestion S.A. SGIIC contrôle plusieurs fonds d'investissements qui, au 29 avril 2009, détenaient de concert 2 577 853 actions Econocom Group SA/NV, soit 10,39 % des titres conférant le droit de vote d'Econocom Group SA/NV. Au 31 décembre 2009, cette participation se monte à 3 592 844 actions, soit 14,49 % du capital.

La société a par ailleurs connaissance d'un autre actionnaire possédant plus de 5 % du capital : Monsieur Vincent Wajs (directement ou indirectement via la société Valgest). Ce dernier demeure 40, rue du Village - 91530 Le Val-Saint-Germain (France) et détenait, au 31 décembre 2009, 5,79 % du capital.

Il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

Les relations avec l'actionnaire majoritaire, la société Econocom International NV, correspondent à des prêts/emprunts et à des prestations de services à caractère courant, rémunérées à des conditions normales.

11. Mention des schémas d'intéressement du personnel dans le capital d'Econocom Group SA/NV

Plusieurs plans d'options ont été mis en place à partir de novembre 1997 par Econocom Group SA/NV et des filiales et sous-filiales en faveur de leur personnel, cadres et dirigeants. Une synthèse

actualisée au 31 décembre 2009 des engagements pris par le groupe à ce titre figure ci-après :

	Nombre d'options non encore exercées	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (€)
2005	40 000	Janvier 2010	5,98
2006	206 700	Novembre 2011	5,70
2007	15 000	Janvier 2012	6,94
	105 000	Octobre 2012	8,12
2008	24 000	Avril 2013	7,70
Total	390 700		

Ces plans portent sur les actions Econocom Group SA/NV cotées sur le marché à terme de la Bourse de Bruxelles. Lors de l'exercice des options, Econocom Group SA/NV choisit, soit de céder des actions existantes, soit de procéder à une émission de nouvelles actions par voie d'augmentation de capital d'Econocom Group SA/NV.

Ils visent à associer les salariés, cadres et dirigeants du groupe à la marche des affaires et au développement du groupe.

Une partie des options est soumise à des conditions de réalisation d'objectifs individuels par leurs bénéficiaires. Dans le cas où les bénéficiaires concernés n'atteindraient pas leurs objectifs, ces options ne pourraient être exercées.

Les options sont accordées par un contrat signé par Econocom Group SA/NV et le bénéficiaire (avec intervention de la filiale employant le bénéficiaire, si nécessaire).

Le Conseil d'Administration du 25 janvier 2000 a ratifié le texte des contrats d'options. Par application de l'article 523 du Code des sociétés, trois Administrateurs se sont abstenus lors du vote, dans la mesure où ils bénéficiaient ou pourraient bénéficier à l'avenir de ce régime.

La dernière mise à jour du texte de la convention type relative au plan d'options a été faite de façon à le mettre en concordance avec la loi-programme du 24 décembre 2002, et approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 12 décembre 2003.

Le prix d'exercice des options est fixé conformément à l'article 43 de la loi du 26 mars 1999. Il s'agit du cours moyen de l'action Econocom Group SA/NV pendant les 30 jours précédant l'offre.

Outre certaines conditions individuelles, les options sont incessibles et il n'existe pas de couverture du risque de perte par Econocom Group SA/NV en cas de baisse du cours de Bourse.

Au cours de l'exercice 2009, 440 000 options ont été levées par leurs bénéficiaires. Aucune option nouvelle n'a été attribuée.

Le Conseil d'Administration a décidé de céder aux salariés ayant exercé leurs droits 440 000 actions détenues en propre et en conséquence de ne pas procéder à la création d'actions nouvelles.

Au 31 décembre 2009, 390 700 options (représentant 1,58 % du nombre d'actions en circulation) n'ont pas encore été exercées. Ces options donnent droit au même nombre d'actions et représentent une augmentation potentielle de capital (prime d'émission incluse) de 2,6 millions d'euros.

12. Émoluments du Commissaire

Au cours de l'exercice 2009, le réseau PricewaterhouseCoopers a rendu à Econocom Group SA/NV et à ses filiales diverses prestations tant d'audit (comptes consolidés et comptes sociaux

des sociétés du groupe) qu'exceptionnelles. La nature de ces prestations et les rémunérations associées sont précisées ci-après :

(€)

Émoluments consolidés du Commissaire pour la révision des comptes 2009	462 164
Émoluments afférents aux mandats du Commissaire ou aux mandats assimilés exercés auprès du groupe par des personnes avec lesquelles le Commissaire est lié	209 440
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein du groupe par le Commissaire	
Autres missions d'attestation	18 250
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	9 000
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le/les commissaire(s) est/sont lié(s)	
Autres missions d'attestation	8 500
Missions de conseils fiscaux	46 152

13. Autodétention d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2008 a renouvelé, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2009, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à des achats d'actions propres, conformément à la loi belge en la matière, à des cours se situant entre 2 et 18 euros, dans la limite de 20 % du nombre total d'actions émises.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2009 a renouvelé pour une période de 3 ans l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acheter, en cas de danger grave et imminent, des actions de la société Econocom Group SA/NV sans passer par la voie de l'Assemblée Générale.

Econocom Group SA/NV et ses filiales détenaient, au 31 décembre 2009, 2 209 318 actions Econocom Group SA/NV, représentant 8,91 % du nombre total d'actions émises.

Les droits de vote afférents aux actions détenues par la société sont suspendus. Les dividendes des actions détenues par la société au moment de leur attribution par l'Assemblée Générale sont annulés.



Comptes consolidés du groupe

au 31 décembre 2009



États financiers consolidés

État de la situation financière consolidée

Compte de résultat consolidé et résultat par action

État du résultat global consolidé

État des flux de trésorerie consolidés

État de variation des capitaux propres consolidés

État de la situation financière consolidée

au 31 décembre 2009

ACTIF (en milliers €)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles nettes	5	3 414	2 650
Écarts d'acquisition	6	28 856	28 774
Immobilisations corporelles nettes	8	9 144	9 571
Immeubles de placement	7		530
Immobilisations financières	9	21 978	16 578
Créances à long terme	10	1 533	1 459
Impôts différés Actif	31	7 898	7 270
Total actifs non courants		72 823	66 832
Actifs courants			
Stocks	11	6 185	7 614
Clients et autres débiteurs	12-13	194 391	225 132
Actif d'impôt exigible		2 111	4 254
Autres actifs courants	13	9 107	7 026
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	62 522	56 768
Total actifs courants		274 316	300 794
Total bilan actif		347 139	367 626

PASSIF (en milliers €)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Capital		16 181	16 181
Primes et réserves		48 019	49 337
Résultat de l'exercice		20 331	18 821
Total capitaux propres - part du groupe	16	84 531	84 339
Intérêts minoritaires	16	72	110
Total capitaux propres		84 603	84 449
Passifs non courants			
Dettes financières	19	20 423	11 182
Provisions	17	610	862
Provisions pour retraites et engagements assimilés	18	4 932	5 498
Autres dettes		1 463	1 014
Impôts différés Passif	31	5 731	3 748
Total passif non courants		33 159	22 304
Passifs courants			
Dettes financières	19	12 549	21 435
Provisions	17	5 994	3 109
Passifs d'impôts courants		1 366	1 435
Fournisseurs et autres créiteurs courants	20	177 541	204 219
Autres passifs courants	21	31 927	30 675
Total passifs courants		229 377	260 873
Total bilan passif		347 139	367 626

Compte de résultat consolidé

au 31 décembre 2009

(en milliers €)	Notes	2009	2008
Produits des activités poursuivies	22	759 290	716 886
Charges opérationnelles		(730 597)	(691 321)
Coût des ventes		(547 318)	(504 290)
Charges de personnel	23	(109 571)	(110 186)
Charges externes	24	(63 350)	(68 198)
Dotations aux amortissements et provisions	25	(4 975)	(2 412)
Impôts et taxes d'exploitation		(3 684)	(3 776)
Perte nette de valeurs / actifs courants	26	(197)	(147)
Autres produits et charges d'exploitation	27	981	341
Résultat financier opérationnel	28	(2 483)	(2 653)
Résultat opérationnel courant		28 693	25 565
Autres produits et charges opérationnels non courants	29	(13)	(518)
Résultat opérationnel		28 680	25 047
Produits financiers		16	372
Charges financières	30	(612)	(720)
Résultat avant impôt		28 084	24 699
Impôts	31	(7 756)	(5 843)
Résultat net - activités poursuivies		20 328	18 856
Activités abandonnées			(35)
Résultat net consolidé		20 328	18 821
Résultat net - part des minoritaires		3	
Résultat net - part du groupe		20 331	18 821
Résultat par action - activités poursuivies	32	0,857	0,743
Résultat par action - activités abandonnées			(0,001)
Résultat net par action		0,857	0,742
Résultat dilué par action - activités poursuivies		0,854	0,738
Résultat dilué par action - activités abandonnées			(0,001)
Résultat net dilué par action		0,854	0,737

État du résultat global consolidé

Comptes consolidés du groupe

au 31 décembre 2009

(en milliers €)	2009	2008
Résultat net consolidé	20 328	18 821
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers et autres actifs financiers	228	712
Variation des écarts de conversion	388	(1 174)
Gains/pertes actuariels sur avantage du personnel	219	1 148
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	(73)	(382)
Autres variations nettes		
Autres éléments du résultat global	762	304
Résultat global total	21 090	19 125
<i>Attribuable au groupe</i>	21 093	19 125
<i>Attribuable aux intérêts minoritaires</i>	(3)	

État des flux de trésorerie consolidés

au 31 décembre 2009

(en milliers €)

	2009	2008
Résultat net consolidé	20 328	18 821
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 765	2 612
Perte de valeur sur immobilisations financières	(38)	42
Perte de valeur sur créances commerciales, stocks et autres actifs courants	197	148
Perte/(gain) sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	22	83
Perte/(gain) sur cession de société et d'activité		(183)
Impact non récurrent de la prise d'intérêt résiduel sur contrats TRO		(3 757)
Variations des provisions	1 627	376
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	165	209
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	25 066	18 351
Charge d'impôt constatée	7 756	5 843
Coût de l'endettement financier net	3 105	4 478
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (a)	35 927	28 672
Variation des stocks	1 086	929
Variation des créances à long terme	(106)	206
Variation des créances courantes et autres actifs courants	30 322	(39 123)
Variation des dettes commerciales	(23 453)	39 128
Variation des autres dettes courantes et non courantes	(2 495)	1 051
Variation du besoin en fonds de roulement (b)	5 354	2 191
Impôt décaissé (c)	(4 397)	(7 094)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (a+b+c=d)	36 884	23 769

(en milliers €)	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (a+b+c-d)	36 884	23 769
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles, hors activité de location	(3 135)	(4 934)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles, hors activité de location	544	334
Acquisition et cession des immobilisations corporelles affectées à l'activité de location	(12)	(98)
Acquisition d'immobilisations financières	(6 355)	(1 006)
Cession d'immobilisations financières	1 187	3 164
Acquisition de sociétés et d'activités, nette de la trésorerie acquise	(115)	(4 336)
Cession de sociétés et d'activités hors activité abandonnée, nette de la trésorerie cédée		453
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (e)	(7 886)	(6 423)
Augmentation des dettes financières non courantes	12 693	142
Remboursement des dettes financières non courantes	(2 972)	(4 842)
Augmentation des dettes financières courantes	221	8 952
Remboursement des dettes financières courantes	(9 164)	(5 455)
Intérêts décaissés	(3 105)	(4 478)
Acquisitions et cessions d'actions propres	(15 415)	(9 188)
Dividendes décaissés au cours de l'exercice	(5 669)	(5 990)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (f)	(23 411)	(20 859)
Incidence des différences de change sur la trésorerie	124	(933)
Variation de la trésorerie (d+e+f)	5 711	(4 446)
Trésorerie au début de l'exercice	56 811	61 257
Variation de la trésorerie	5 711	(4 446)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	62 522	56 811

État de variation des capitaux propres consolidés

au 31 décembre 2009

(en milliers €)	Nombre d'actions	Capital souscrit	Primes d'émission
Solde au 31 décembre 2008	24 800 000	16 181	55 038
Paiements fondés sur des actions			
Rachat d'actions propres			
Dividendes versés			
Autres opérations avec les actionnaires			
Sous-total des opérations avec les actionnaires			
Résultat net consolidé			
Autres éléments du résultat global			
Sous-total du résultat global total			
Solde au 31 décembre 2009	24 800 000	16 181	55 038
Solde au 31 décembre 2007	25 800 000	16 181	55 038
Paiements fondés sur des actions			
Rachat d'actions propres			
Annulation d'actions propres	(1 000 000)		
Dividendes versés			
Autres opérations avec les actionnaires			
Sous-total des opérations avec les actionnaires			
Résultat net consolidé			
Autres éléments du résultat global			
Sous-total du résultat global total			
Solde au 31 décembre 2008	24 800 000	16 181	55 038

(1) Les réserves indisponibles pour actions propres s'établissent à 16 829 K€ contre 1 505 K€ en 2008.

Comptes consolidés du groupe

Actions d'autocontrôle	Réserves ⁽¹⁾	Produits et charges directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
(1 505)	13 966	659	84 339	110	84 449
	74		74		74
(15 324)			(15 324)		(15 324)
	(5 695)		(5 695)		(5 695)
	44		44	(35)	9
(15 324)	(5 577)		(20 901)	(35)	(20 936)
	20 331		20 331	(3)	20 328
		762	762		762
	20 331	762	21 093	(3)	21 090
(16 829)	28 720	1 421	84 531	72	84 603
(221)	9 728	355	81 081	169	81 250
	(235)		(235)		(235)
(1 284)	(7 627)		(8 911)		(8 911)
			0		0
	(6 019)		(6 019)		(6 019)
	(702)		(702)	(59)	(761)
(1 284)	(14 583)		(15 867)	(59)	(15 926)
	18 821		18 821		18 821
		304	304		304
	18 821	304	19 125	0	19 125
(1 505)	13 966	659	84 339	110	84 449

Notes annexes aux états financiers consolidés

1. Principes et méthodes comptables
2. Variation du périmètre de consolidation
3. État des filiales
4. Informations sectorielles
5. Immobilisations incorporelles
6. Écarts d'acquisition
7. Immeuble de placement
8. Immobilisations corporelles
9. Immobilisations financières
10. Créances à long terme
11. Stocks
12. Clients
13. Autres débiteurs et autres actifs courants
14. Trésorerie et équivalents de trésorerie
15. Juste valeur des actifs financiers
16. Capitaux propres consolidés
17. Provisions
18. Provisions pour retraites et engagements assimilés
19. Dettes financières
20. Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs courants
21. Juste valeur des passifs financiers
22. Produits des activités poursuivies
23. Charges de personnel
24. Charges externes
25. Dotations et reprises aux amortissements et provisions
26. Perte nette de valeur sur actifs circulants
27. Autres produits et charges d'exploitation courante
28. Résultat financier d'exploitation
29. Autres produits et charges opérationnels non courants
30. Résultat financier
31. Impôt sur le résultat
32. Résultat par action
33. Notes sur le tableau de l'état des flux de trésorerie consolidés
34. Gestion des risques
35. Engagements hors bilan
36. Passifs éventuels
37. Informations sur les parties liées
38. Événements postérieurs à la clôture
39. Appréciations émises par la Direction et sources d'incertitude

1. Principes et méthodes comptables

1.1. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers

Les comptes du groupe Econocom au 31 décembre 2009 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union européenne (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002). Ils intègrent les comptes de la société Econocom Group SA/NV et de ses filiales.

Ils sont présentés en milliers d'euros (K€).

Les comptes consolidés et les comptes sociaux ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 16 mars 2010 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2010.

Les comptes sont mis à la disposition des actionnaires en date du 1^{er} mai 2010.

1.2. Nouvelles normes IFRS

1.2.1. Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne et d'application obligatoire ou pouvant être appliqués par anticipation pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009

Le groupe a adopté toutes les normes et interprétations nouvelles et révisées publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et approuvées par l'Union européenne, applicables à ses opérations à compter du 1^{er} janvier 2009.

Pour la clôture du 31 décembre 2009, le groupe Econocom a décidé de ne pas appliquer les normes publiées par l'IASB, approuvées par l'Union européenne et applicables par anticipation dès le 1^{er} janvier 2009.

Normes	Date d'application		Impacts groupe
	UE ⁽¹⁾	groupe	
IAS 1 révisée Présentation des états financiers	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IAS 23 révisée Coûts d'emprunts	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IAS 27 révisée ⁽²⁾ États financiers consolidés et individuels	1 ^{er} juillet 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IAS 27 et IFRS 1 Amendement Coûts d'une participation dans une filiale, une joint venture ou entreprise associée	23 janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IAS 32/IAS 1 Amendement Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation	21 janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes

(1) Sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne.

(2) Normes, amendements et interprétations applicables par anticipation.

Normes	Date d'application		Impacts groupe
	UE ⁽¹⁾	groupe	
IAS 32 Amendement			
Classement des droits de souscription émis	23 décembre 2009	1 ^{er} février 2010	Sans incidence sur les comptes
IAS 39 Amendement			
Instruments financiers – Éligibilité des instruments couverts	15 septembre 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IAS 39/IFRIC 9 Amendement			
Dérivés incorporés	27 novembre 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IFRS 1 révisée			
1 ^{re} adoption des IFRS	25 novembre 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IFRS 2 Amendement			
Paiement fondé sur des actions – conditions d'acquisition et annulation	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IFRS 3 révisée ⁽²⁾			
Regroupement d'entreprises	1 ^{er} juillet 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes en l'absence d'opération de regroupement
IFRS 7 Amendement			
Améliorations des informations sur les instruments financiers	27 novembre 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IFRS 8 Secteurs opérationnels			
	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 11 Actions propres et transactions intra-groupe			
	1 ^{er} mars 2008	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 12 Concessions			
	25 mars 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 13 Programme de fidélisation des clients			
	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 14 IAS 19 Limitation de l'actif au titre de prestations définies			
	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 15 ⁽²⁾ Contrats de constructions immobilières			
	22 juillet 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 16 ⁽²⁾ Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger			
	4 juin 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 17 Distributions en nature aux actionnaires			
	26 novembre 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 18 Transferts d'actifs par des clients			
	27 novembre 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
Projet annuel d'amélioration des IFRS (sauf IFRS 5 et IFRS 1)			
	23 janvier 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
Projet annuel d'amélioration des IFRS ⁽²⁾ (uniquement IFRS 5 et IFRS 1)			
	23 janvier 2009	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes

(1) Sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne.

(2) Normes, amendements et interprétations applicables par anticipation.

1.2.2. Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union européenne

Normes		Date d'application IASB *	Impacts groupe attendus
IAS 24 révisée	Informations relatives aux parties liées	1 ^{er} janvier 2011	Sans incidence sur les comptes
IFRS 1 Amendement	Exemptions additionnelles	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IFRS 2 Amendement	Transactions intra-groupe fondées sur des actions et réglées en trésorerie	1 ^{er} janvier 2010	Sans incidence sur les comptes
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2013	Non estimable à ce jour
IFRIC 14 Amendement	Paiements anticipés des exigences de financement minimal	1 ^{er} janvier 2011	Sans incidence sur les comptes
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres	1 ^{er} juillet 2010	Sans incidence sur les comptes
Projet annuel d'améliorations des IFRS		1 ^{er} janvier 2010	

* Sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne.

1.3. Changement de méthode comptable

En 2009, le groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, en dehors des obligations IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2009 indiquées au 1.2.1 et qui sont sans incidence sur les comptes.

1.4. Périodes comparatives

Les informations au titre des périodes comparatives 2008 et 2009 sont conformes au référentiel IFRS.

1.5. Principes comptables, jugements et recours à des estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, la Direction du groupe Econocom est amenée à faire appel à des jugements pour définir ses principes comptables et à des estimations pour déterminer l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges qui peuvent avoir une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

1.5.1. Principes comptables

Les principes comptables retenus par le groupe sont listés ci-dessous et décrits dans les notes ci-après correspondantes :

- Écarts d'acquisition et tests de dépréciation : se reporter aux notes 1.8 et 1.14.
- Comptabilisation des contrats de location dans le cadre de l'activité IT Financial Services : note 1.13.
- Classification des instruments financiers : notes 1.17 et 1.20.
- Comptabilisation des produits des activités poursuivies : note 1.23.

1.5.2. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés du groupe Econocom implique que le groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du groupe.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments développés en note 39 – Appréciations émises par la Direction et sources d'incertitude.

1.6. Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sont les sociétés sur lesquelles Econocom exerce un contrôle exclusif. Ce dernier est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités. Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe ; les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Le groupe comptabilise les participations dans lesquelles il exerce le contrôle exclusif selon la méthode de l'intégration globale : les actifs, passifs, produits et charges de la filiale sont intégrés à 100 %, ligne à ligne dans les états consolidés, et la quote-part des capitaux propres et du résultat net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en intérêts minoritaires au bilan et au compte de résultat consolidés.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les participations dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'il a le pou-

voir de participer aux politiques financières et opérationnelles de l'entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque la société mère dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Le groupe comptabilise ses investissements dans les entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence : la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée à son coût d'acquisition, puis sa valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs de l'entreprise détenue.

1.7. Méthodes de conversion des éléments en devises

1.7.1. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les états financiers des activités à l'étranger sont convertis en Euro, monnaie de présentation des états financiers du groupe Econocom. Tous les actifs et passifs des entités sont convertis au cours de clôture et les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les réserves de conversion résultant de ce traitement et celles résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont incluses dans le poste « Réserves » des capitaux propres consolidés. Lors de la cession ou de la liquidation d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément de résultat de cession.

	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2007	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	-	-	0,719	0,680	0,679	0,727
GBP	1,126	1,115	1,050	1,256	1,364	1,458
MAD	0,088	0,089	0,089	0,090		

Règles spécifiques à la première adoption des IFRS

Le groupe a retenu l'option offerte par IFRS 1 consistant à remettre à zéro les écarts précédemment calculés lors de la conversion des comptes des filiales étrangères en euros. Le montant existant au 1^{er} janvier 2004 en normes belges a été reclassé en réserves, sans impact sur les capitaux propres, part du groupe. Il ne sera donc pas tenu compte dans les résultats de cessions futures d'entités consolidées des écarts de conversion antérieurs à la date de transition aux IFRS.

1.7.2. Conversion des transactions en devises étrangères

Les opérations libellées en monnaie étrangère des filiales sont initialement enregistrées dans leur monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés dans une devise étrangère sont comptabilisés au coût historique et convertis au cours de change à la date de la transaction.

1.8. Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2004

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode d'acquisition. Ainsi, les actifs et passifs identifiables et les passifs éventuels de la société acquise qui satisfont aux critères IFRS de reconnaissance sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond :

- à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise,
- et
- au montant des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

La différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs identifiés et passifs éventuels à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition.

Lorsqu'un écart d'acquisition est déterminé de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Si les changements entre les valeurs provisoires et les valeurs finales affectent significativement la présentation des états financiers, l'information comparative présentée pour la période précédant la finalisation des justes valeurs est retraitée comme si les valeurs avaient été finalisées dès la date d'acquisition.

Lorsque l'écart entre le coût du regroupement et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs, passifs identifiables et passifs éventuels est négatif, il est immédiatement constaté en résultat.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué d'éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, déterminées conformément à la méthode décrite à la note 1.14. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel de manière irréversible.

Règles spécifiques à la première adoption des IFRS

Le groupe n'a pas, conformément à l'option offerte par IFRS 1, revisité les calculs des écarts d'acquisition effectués lors des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2004.

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées, soit à leur coût d'acquisition, soit à la juste valeur à la date d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Postérieurement à la date d'acquisition, elles sont évaluées à leur coût d'entrée diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur la durée d'utilité économique.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties.

Les actifs incorporels acquis par le groupe sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations. Ils comprennent essentiellement les licences d'exploitation et les logiciels informatiques.

Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation.

1.10. Immobilisations corporelles

1.10.1. Immobilisations corporelles détenues en propre

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

La dotation aux amortissements est comptabilisée selon le mode linéaire ou dégressif, sur la durée prévue d'utilisation des actifs et en tenant compte, le cas échéant, de la valeur résiduelle :

Durée d'utilisation, en années

Constructions	20-50
Agencements	10
Matériels informatiques	3-7
Matériel de transport	4-7
Mobilier	10

Les terrains ne sont pas amortis.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits ou les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les « Autres produits et charges d'exploitation ».

1.10.2. Immobilisations corporelles acquises en location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété des biens sont comptabilisés au bilan, au

démarrage du contrat de location, à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimum au titre de la location. Les paiements des loyers sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat au poste « Charge de dettes long terme » inclus dans le détail du résultat financier.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis selon les mêmes durées que les biens acquis en propre de catégorie identique.

1.11. Immeubles de placement

L'immeuble de placement est un bien immobilier détenu en propre ou via un contrat de location pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital investi.

Au moment de son acquisition, l'immeuble de placement est évalué à son coût, frais d'acquisition inclus.

Les évaluations ultérieures sont faites au coût amorti.

1.12. Autres immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont inscrits à leur juste valeur. Les profits ou pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que les titres soient aliénés, auquel cas le profit ou la perte cumulé et préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice.

1.13. Contrats de location dans le cadre de l'activité IT Financial Services

La quasi-totalité des contrats de location de l'activité IT Financial Services sont des contrats de type location-financement (Financial Lease). Mais cette activité peut être amenée à signer quelques contrats de type location simple.

1.13.1. Les contrats de location-financement (Financial Lease)

Les contrats de location sont pour la plupart des contrats refinancés dont l'économie est la suivante : les matériels et les contrats y afférents sont cédés à un organisme de refinancement pour un

prix global intégrant, outre la valeur actuelle des loyers à percevoir, la valeur résiduelle des matériels. Cette valeur résiduelle est le prix auquel le groupe s'engage à racheter le matériel à l'expiration du contrat de location. Les loyers dus par les clients sont versés directement aux organismes de refinancement, et ce, sans recours, le groupe se trouvant ainsi dégagé du risque d'insolvabilité de ses clients. Sur le plan juridique, le groupe perd la propriété des équipements à dater de la cession et la recouvre au terme du contrat lorsqu'elle honore son engagement de rachat.

Le chiffre d'affaires, le coût des ventes et l'intérêt résiduel sont comptabilisés au fur et à mesure des livraisons successives des actifs, au prorata du montant de ces livraisons.

La norme IAS 17 indique que la comptabilisation doit avoir lieu à la date à laquelle le preneur est autorisé à exercer son droit d'utilisation des actifs loués. L'article 5.1 de nos Conditions Générales de Vente définit cette date comme étant la date de livraison des actifs loués.

Les contrats refinancés

Les contrats sont comptabilisés comme suit :

Bilan

- L'écart entre l'intérêt résiduel du groupe dans les actifs loués (défini au paragraphe 1.13.3) et la valeur résiduelle des actifs loués (engagement de rachat du groupe envers les organismes de refinancement, défini dans le paragraphe relatif à l'économie des contrats) est porté à l'actif du bilan s'il est positif. Il est porté au passif du bilan s'il est négatif.

Compte de résultat

- Le chiffre d'affaires est égal à la valeur actualisée des paiements minimum (qui correspondent aux paiements que le preneur est tenu d'effectuer durant la période de réalisation et la durée du contrat de location) ;
- Le coût des ventes est égal au coût d'achat de l'actif ;
- L'intérêt résiduel du groupe dans les actifs loués (cf. 1.13.3) est comptabilisé en minoration du coût des ventes pour sa valeur actualisée.

Le cas spécifique des bridges sur contrats ROF (Roll Out Facility) et TRO (Technology Refresh Option)

Ces contrats démarrent systématiquement par une période d'investissement – dite « période de réalisation » – précédant le début de la période initiale de location.

Afin de refinancer les investissements effectués durant la période de réalisation, une cession sans recours (pour ne plus être en risque de crédit sur le client) de l'investissement à un organisme de refinancement est réalisée. Le groupe traite cette opération de financement comme une cession entraînant au bilan une substitution des « factures à émettre » sur le client par une créance sur l'organisme de refinancement.

Ces opérations, traitées pour des raisons administratives en deux étapes (un bridge lors de la période de réalisation suivi d'un refinancement consécutif au début de la période initiale de location) constituent en substance une seule transaction, sous réserve que le bridge et le refinancement consécutif se fassent avec le même refinancier et que les conditions du refinancement consécutif soient déterminées au moment du bridge.

Le cas spécifique des prolongations de contrats de location

La reconnaissance des revenus sur les prolongations de contrats de location suit la qualification initiale du contrat de location, à savoir :

- si le contrat initial est qualifié de contrat de location opérationnel, le revenu de la prolongation sera reconnu de façon étalée sur la durée de la prolongation ;
- si le contrat de location initial est qualifié de contrat de location financier, le revenu de la prolongation sera reconnu intégralement le premier jour de la prolongation.

Les contrats non refinancés

Leur comptabilisation est la suivante :

Bilan

Les créances de location se substituent à la valeur des équipements au bilan.

Compte de résultat

Le résultat est constaté au fur et à mesure des livraisons pour les éléments suivants :

- chiffre d'affaires : valeur actualisée des paiements minimaux
- coût des ventes : valeur comptable de l'actif loué

Il est constaté de façon périodique pour les éléments suivants :

- produits financiers : produit financier mensuel correspondant à la différence entre le loyer facturé mensuellement et la quote-part mensuelle de la valeur actualisée.

1.13.2. Les contrats de location simple (Operating Lease)

Le groupe Econocom conserve l'ensemble des risques liés au contrat de location puisqu'il n'y a pas transfert des principaux risques et avantages liés à la propriété de l'actif.

Bilan

Les équipements sont maintenus à l'actif du bilan et amortis de façon linéaire jusqu'à atteindre leur valeur résiduelle, égale à l'intérêt résiduel de la société dans l'actif à la fin du contrat.

Compte de résultat

Le résultat est constaté de façon périodique, le chiffre d'affaires étant égal au loyer facturé et le coût égal à la dotation aux amortissements décrits ci-dessus.

1.13.3. Les valeurs résiduelles

Comme indiqué précédemment, la société rachète aux organismes financiers les équipements loués lorsque les contrats viennent à échéance. Ces valeurs de rachat sont dénommées « valeurs résiduelles ».

Elles constituent une dette, en général à long terme, qu'il convient d'actualiser selon les mêmes règles que celles du contrat en référence.

L'intérêt résiduel du groupe Econocom dans les actifs cédés correspond à une valeur de marché prévisionnelle.

Cet intérêt résiduel est calculé de la manière suivante :

- pour tous les types de contrats hormis les contrats TRO (Technology Refresh Option), cette valeur de marché prévisionnelle est

calculée selon une méthode d'amortissement dégressive accélérée, basée sur un amortissement du prix d'achat individuel d'origine de chaque équipement. Cet intérêt résiduel constitue un actif à long terme qu'il convient d'actualiser selon les mêmes règles que celles du contrat en référence.

- en raison de la nature particulière des contrats TRO, la méthode d'amortissement dégressive accélérée décrite ci-dessus n'est pas applicable. La valeur de marché prévisionnelle pour ces contrats est calculée en prenant un pourcentage fixe du prix d'achat d'origine des équipements. Depuis l'exercice 2008, la confirmation de la bonne maîtrise de ces contrats et la connaissance d'un historique suffisant ont permis de procéder à un changement d'évaluation comptable, qui a généré la prise en compte d'un intérêt résiduel sur les TRO de 2 %.

Par contrat, les différences positives et négatives entre la valeur future des équipements et la valeur résiduelle financière sont respectivement portées en immobilisations financières et en dettes financières.

1.14. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Le groupe Econocom apprécie à chaque date de clôture s'il existe des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquant qu'une perte de valeur est susceptible d'avoir affecté les actifs non courants. Lorsqu'une telle indication existe ou lorsqu'un test de perte de valeur annuel est requis pour un actif (écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéfinie), une évaluation de la valeur recouvrable de l'actif est effectuée.

Pour ce test d'évaluation de la valeur recouvrable, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur recouvrable de l'UGT est évaluée soit par référence à sa valeur d'utilité (déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie nets attendus pour l'UGT), soit par référence à sa juste valeur diminuée des frais de vente (déterminée par le montant que le groupe encaisserait s'il revendait l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT, c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée

des frais de vente, est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Dans le cadre du groupe :

a) Détermination des UGT

Les UGT correspondent aux activités du groupe par pays.

Les écarts d'acquisition sont testés par activité et par pays et par comparaison entre la valeur comptable des actifs de l'UGT auxquels ils appartiennent et la valeur recouvrable de cette UGT.

Les immeubles de placement sont testés individuellement.

b) Modalités de détermination de la valeur recouvrable des UGT

L'évaluation est faite par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés, avec prise en compte d'une valeur terminale basée sur un taux de croissance à l'infini des produits générés par l'actif valorisé.

Les projections sont basées sur une durée maximale de 5 ans. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le CMPC (Coût Moyen Pondéré du Capital) avant impôt de l'activité. Le taux de croissance est, quant à lui, adapté en fonction de l'évolution économique de chacune des activités.

Si cette évaluation fait état d'une perte de valeur, elle est constatée dans le poste « Perte de valeur sur écarts d'acquisition » du compte de résultat.

Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

1.15. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant ou un groupe d'actifs et de passifs est classé comme « détenu en vue de la vente » quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue et que la cession est hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupes d'actifs dès lors qu'ils sont matériels. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus

faible de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des frais de cession.

Une activité abandonnée est définie comme un composant de l'entreprise qui fait l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue de la vente et qui représente une activité significative pour le groupe Econocom ou est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils ont un caractère matériel.

1.16. Stocks

Les stocks sont évalués à la plus faible valeur soit de leur coût de revient, selon la méthode du coût moyen pondéré, soit de leur valeur nette de réalisation. Cette dernière correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.17. Actifs financiers

Les actifs financiers sont répartis entre les quatre catégories suivantes : les actifs financiers disponibles à la vente, les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à l'échéance et les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces actifs financiers sont répartis en actifs courants et non courants conformément à la norme IAS 1. Les transactions sur actifs financiers sont comptabilisées à la date de règlement.

1.17.1. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur qui correspond au coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction. À chaque arrêté des comptes, ils sont évalués à leur juste valeur (valeur de marché que le groupe Econocom considère comme juste valeur). Les variations de valeur de marché sont enregistrées via les capitaux propres.

Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet d'un suivi individuel de dépréciation : en cas d'indication objective d'une dépréciation, une perte de valeur est enregistrée en résultat (irréversible en ce qui concerne les instruments de capitaux propres).

1.17.2. Prêts et créances

Ces actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables, puis au coût amorti lors de chaque clôture, en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Cette catégorie inclut les créances clients et autres débiteurs, les prêts et dépôts de garantie, les créances rattachées à des participations, la trésorerie, les avances en comptes courants consenties à des entités associées ou non consolidées.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est suivi individuellement et est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat et peut être reprise si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement sur les exercices suivants.

1.17.3. Placements détenus jusqu'à l'échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que l'entreprise a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Ces placements sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est suivi individuellement et est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat.

1.17.4. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur avec inscription des variations de juste valeur en résultat.

Cette catégorie couvre :

- les actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction, qui comprennent les actifs que le groupe a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une

plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lesquels il existe une pratique de cession à court terme ;

- les actifs désignés explicitement par le groupe lors de leur reconnaissance initiale comme des instruments financiers dont la variation de juste valeur est enregistrée en résultat.

1.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste Dettes financières.

La norme IAS 7 définit les équivalents de trésorerie comme des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique Résultat financier opérationnel.

1.19. Actions propres

Les actions propres acquises sont déduites des capitaux propres consolidés. Aucun profit ni perte résultant de l'achat, la vente ou l'annulation des actions n'affecte le compte de résultat.

1.20. Passifs financiers

Les passifs financiers sont répartis entre les deux catégories suivantes : les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les passifs financiers au coût amorti.

La catégorie des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat recouvre :

- les passifs considérés comme détenus à des fins de transaction, qui comprennent les passifs encourus principalement en vue d'être vendus ou rachetés à court terme ;
- les passifs désignés explicitement par le groupe lors de leur reconnaissance initiale comme des instruments financiers dont la variation à la juste valeur est enregistrée en résultat.

Les passifs financiers du groupe sont constitués essentiellement d'un emprunt, des comptes courants de trésorerie passifs, des concours bancaires de trésorerie, de la dette enregistrée en contrepartie des actifs en location-financement et des dettes d'affacturage. Ils sont évalués au coût amorti.

1.20.1. Dettes d'affacturage

Pour couvrir leurs besoins de trésorerie, certaines filiales du groupe Econocom ont recours à l'affacturage. L'affacturage entraîne, via la subrogation conventionnelle, le transfert de propriété des créances commerciales et de tous les droits associés au profit du cessionnaire. Cela implique qu'il y a transfert du droit à recevoir les flux de trésorerie.

Selon l'IAS 39 – Instruments financiers, si la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces créances est transférée au cessionnaire, alors il y a décomptabilisation des créances au bilan du cédant. Sinon, ces créances demeurent au bilan après cession et une dette financière est constatée en contrepartie du cash reçu.

1.21. Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Le groupe utilise un instrument dérivé, un contrat de swap, pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt. La politique du groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Pour les besoins de comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme, tel qu'un prêt ou emprunt à taux fixe ou un actif ou passif en devise étrangère ;
- soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie attribuables :
 - à un actif ou un passif tel que des prêts ou emprunts à taux variables,
 - à une transaction future hautement probable,
 - ou à un engagement ferme pour une couverture de risque de change.

À la date de mise en place d'une opération de couverture, le groupe désigne de manière formelle l'instrument financier auquel sera appliquée la comptabilité de couverture et documente :

- la relation de couverture,
- l'efficacité de la relation de couverture par la réalisation de tests d'efficacité dès l'initiation et de manière continue durant tous les exercices pour lesquels la couverture a été désignée.

Les instruments de couverture satisfaisant aux critères de comptabilité de couverture sont comptabilisés de la façon suivante :

- couverture de juste valeur : les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat de la période. L'instrument de couverture et l'instrument couvert sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.
- couverture de flux de trésorerie : le profit ou la perte nette d'impôt relatif à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé en capitaux propres et la partie inefficace est comptabilisée en compte de résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction affecte le compte de résultat.

1.22. Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation (juridique ou implicite) actuelle à l'égard de tiers, provenant d'événements passés, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice des tiers et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Dans le cas de restructurations, une provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

Les provisions sont évaluées à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle ; le taux d'actualisation étant déterminé sur base des appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques spécifiques du passif en question.

Les passifs éventuels sont ceux dont l'existence doit être confirmée par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous contrôle du groupe ou pour lesquels la

sortie de ressources ne peut être évaluée de manière fiable. Ils ne font pas l'objet de provisions.

1.22.1. Provisions non courantes

Les principales natures de provisions non courantes sont les suivantes :

- provisions pour retraite et engagements assimilés

Les employés du groupe bénéficient de prestations de retraite au travers de régimes à cotisations définies et à prestations définies.

Les salariés des filiales françaises du groupe sont adhérents aux régimes généraux et complémentaires de retraite français : ces régimes correspondent à des régimes de cotisations définies pour lesquels les obligations du groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques, basées sur un pourcentage spécifié des frais de personnel. Les cotisations à ces régimes de retraite à cotisations définies sont portées en charges de personnel dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel ;
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties constatées ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements. Depuis le 1^{er} janvier 2007, ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, nets d'impôts différés selon l'option de l'amendement à IAS 19.

- provisions pour restructuration :

- suite à des opérations de réorganisation lors de rapprochement avec d'autres sociétés ;
- suite à l'apurement de situations défavorables ou à l'abandon d'un secteur d'activité ;
- suite à une amélioration de la productivité.

Ces provisions pour restructuration résultent d'une obligation, d'un engagement de la société vis-à-vis de tiers à la clôture.

- provisions pour risques et litiges

Ces provisions couvrent des litiges ou risques non récurrents et dont le dénouement se situe au-delà du cycle d'exploitation.

Elles sont évaluées à hauteur des sorties de ressources probables qu'occasionneront les procès ou litiges en cours dont le fait générateur existait à la clôture : les provisions pour litiges et contentieux comprennent les débours estimés au titre des litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers, y compris les charges relatives aux contentieux de nature sociale ou fiscale. En matière fiscale et sociale, le montant des redressements notifiés fait l'objet d'une provision si la société concernée estime que la prise en compte du bien-fondé de sa position dans le contentieux l'opposant aux administrations n'est pas hautement probable.

1.22.2. Provisions courantes

Les provisions courantes comprennent les provisions pour litiges issus du cycle normal d'exploitation et dont l'issue devrait probablement intervenir dans les 12 mois à venir. Elles sont déterminées selon les mêmes méthodes que les provisions non courantes (cf. ci-dessus).

1.23. Produits des activités poursuivies

Les produits des activités poursuivies du groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au groupe de manière probable ;
- le montant des revenus peut être mesuré d'une façon fiable ;
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Ils se composent de :

- ventes de biens

Ces ventes de biens sont à rapprocher de nos activités Products and Solutions et Telecom Services.

Les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison et à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété.

- ventes de location-financement

Ces ventes de location-financement sont à rapprocher de l'activité IT Financial Services.

IAS 17 est la norme appliquée pour la reconnaissance des revenus ; celle-ci dépend du type de contrat, comme précisé en note 1.13.

- ventes de prestations de services

Ces ventes de prestations de services sont à rapprocher de nos activités Managed Services et Telecom Services.

Les ventes de prestations de services effectuées par nos activités sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsqu'il est probable que des avantages économiques iront à l'entreprise et que nous pouvons les évaluer de façon fiable.

Les prestations de services qui recouvrent plusieurs périodes comptables sont comptabilisées selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le pourcentage est obtenu en comparant les coûts cumulés à la clôture par rapport au coût total planifié du projet. S'il apparaît que le total des coûts identifiés va dépasser le prix que le client est disposé à payer, la perte à terminaison est reconnue immédiatement.

1.24. Autres produits et charges opérationnels non courants

Ce poste regroupe des produits et charges en nombre très limité, inhabituels, peu fréquents et significatifs au niveau consolidé, que le groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

1.25. Impôts

Le poste « Impôts » comprend les impôts de l'exercice (impôts à payer sur base du bénéfice imposable et rectifications éventuelles sur années antérieures) et les impôts différés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilancielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs, à l'exception des cas particuliers prévus par la norme IAS 12 – Impôts sur le résultat, notamment sur les écarts d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués sur la base des taux d'impôts de l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé et le passif réglé. Les taux d'impôts utilisés sont ceux qui sont applicables ou quasi adoptés à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur les déficits fiscaux reportables sont comptabilisés dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices imposables futurs est probable.

Les impôts relatifs aux éléments directement reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en contrepartie des réserves consolidées.

1.26. Résultat net par action

Le résultat de base par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, c'est-à-dire en tenant compte prorata temporis des actions détenues en autocontrôle.

Le résultat net dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments financiers donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture et en excluant les instruments antidilutifs.

Les plans d'options de souscription d'actions, non dilutifs, ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

1.27. Rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions

Le groupe a mis en place des plans d'options de souscription d'actions au bénéfice de son personnel (note 16.3.1).

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les éléments de rémunération du personnel réglés en instruments de capitaux propres sont comptabilisés en Charges de personnel au compte de résultat en contrepartie des capitaux propres.

Pour les plans d'attributions d'options de souscription d'actions, la charge totale est évaluée de façon définitive à la date d'attribution des options, selon le modèle de Black-Scholes-Merton et répartie en résultat sur la période d'acquisition des droits.

Conformément aux dispositions des normes IFRS 1 et IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1^{er} janvier 2004 sont évalués et comptabilisés en Charges de personnel.

1.28. Secteurs opérationnels

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le groupe applique la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle qui remplace la norme IAS 14. L'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité de Direction Groupe (CDG), principal décideur opérationnel du groupe.

Les activités opérationnelles du groupe sont organisées en 4 secteurs d'activités opérationnelles stratégiques agrégés : IT Financial Services, Products and Solutions, Managed Services et Telecom Services. Ceux-ci se décomposent de la manière suivante :

Secteurs d'activités opérationnelles stratégiques agrégés (4)	Secteurs d'activités (14)
IT Financial Services	France, Belux, Pays-Bas, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Italie
Products and Solutions	France, Belux
Managed Services	France, Belux, Pays-Bas, Maroc
Telecom Services	France

Les 4 secteurs d'activités détaillés précédemment présentent une rentabilité financière à long terme et des caractéristiques similaires qui permettent leur agrégation.

Ils sont gérés suivant la nature des produits et des services vendus dans les environnements économiques et géographiques donnés. Cette segmentation en domaine d'activité sert de base à la présentation des données internes de gestion de l'entreprise et est utilisée par les décideurs opérationnels du groupe dans leur suivi d'activité.

Le Comité de Direction Groupe évalue la performance de ces secteurs d'activités opérationnelles stratégiques agrégés à partir du résultat opérationnel. Les résultats comprennent les éléments directement ou indirectement attribuables à un secteur d'activité.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux conditions normales de marché et sont éliminés selon les principes de consolidation usuels.

Les secteurs d'activités opérationnelles stratégiques agrégés du groupe se définissent comme suit :

- **IT Financial Services (ITFS)** : activités de financement et de pilotage administratif d'actifs IT et télécoms des entreprises.
- **Managed Services (MS)** :
 - prestations complètes de gestion des ressources informatiques distribuées : services de conseil, d'infogérance et de support.
 - pour les entités A2Z, une offre de services spécifiques aux besoins des PME-PMI : gestion complète des postes de travail et des moyens de communication facturée sur la base d'un coût mensuel par utilisateur.
- **Products and Solutions (PS)** : prestations allant de la vente de matériels et logiciels (PC, serveurs, imprimantes et licences) à l'intégration de systèmes.
- **Telecom Services (TS)** : prestations complètes de gestion des ressources télécoms.
- **Activités diverses** : ce secteur regroupe toutes les activités ne répondant pas aux caractéristiques des secteurs tels que définis ci-dessus.

1.29. Autres informations

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

2. Variation du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Econocom établis au 31 décembre 2009 incluent les comptes des sociétés dont la liste est donnée dans la note 3 – État des filiales.

Les incidences sur la trésorerie des variations significatives de la période sont présentées dans la note 34.

2.1. Entrées dans le périmètre de consolidation et augmentation de pourcentages d'intérêts sur l'exercice 2009

2.1.1. Acquisition

La société Econocom Group SA/NV a acquis 10 % de la société Econocom GmbH portant ainsi sa participation à 90 %.

2.1.2. Créations d'entreprises

- La société Econocom Services GmbH a été créée en juin 2009 pour répondre aux exigences de la législation allemande qui différencie les activités de leasing des activités de services. Cette société est détenue à 100 % par la société Econocom GmbH (Allemagne).
- Le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) Econocom Enterprise Solutions France a été créé en mai 2009 pour héberger la conception et la commercialisation des solutions d'entreprise. Cette société est détenue à parts égales par les sociétés Econocom Location SAS, Econocom Managed Services SAS, Econocom Products and Solutions SAS, Econocom Telecom Services SAS.

2.1.3. Liquidations/dissolutions

- Econocom Promodata France SA, détenue à 100 % par Econocom Nederland BV a été dissoute sans liquidation en décembre 2009.
- Databail SAS et Jafa Consulting SARL, détenues à 100 % par la société Econocom Location SAS, ont été dissoutes sans liquidation en juillet 2009.

2.1.4. Restructurations internes sans impact en consolidation

Dans le cadre de la poursuite de la rationalisation des structures juridiques des sociétés détenant directement ou indirectement des participations, les opérations suivantes ont été réalisées :

- cession de Promodata SAS (ex SNC) à Econocom Location SAS ;
- fusion d'Econocom Telecom BV avec Econocom Managed Services BV (ex Econocom Products and Solutions BV) ;

2.2. Entrées dans le périmètre de consolidation et augmentation de pourcentages d'intérêts sur l'exercice 2008

2.2.1. Acquisitions

La société Econocom Location SAS a acquis :

- 100 % de la société Databail SAS. La société Databail détient 100 % de la société Jafa Consulting SAS.
- la société Atlance France SAS a acquis 20 % de la société Broke Systèmes SARL.

2.2.2. Création d'entreprises

- La société Econocom Maroc SARL a été créée en décembre 2008 pour héberger une plateforme de télé-services. Cette société est détenue à 100 % par la société Econocom Managed Services SAS (France).
- La société Econocom Enterprise Solutions France EURL a été créée en décembre 2008 pour héberger la conception et la commercialisation des solutions d'entreprise. Cette société est détenue à 100 % par la société Econocom Location SAS.
- La société Econocom Gestion EURL a été créée en décembre 2008 pour héberger la conception et la commercialisation de tout

service de gestion d'actifs informatiques et télécoms. Cette société est détenue à 100 % par la société Econocom Location SAS.

2.2.3. Liquidations/dissolutions

- Econocom USA INC, détenue à 100 % par la société Econocom Group SA/NV, a été liquidée au 31 décembre 2008.
- Econocom France SAS, détenue à 100 % par la société Econocom Group SA/NV, a été dissoute en novembre 2008.

2.2.4. Restructurations internes sans impact en consolidation

Dans le cadre de la poursuite de la rationalisation des structures juridiques des sociétés détenant directement ou indirectement des participations, les opérations suivantes ont été réalisées :

- cession de Tecnolease à Econocom Group SA/NV et à Econocom SAS ;
- fusion de Tecnolease avec Econocom Locazione SPA ;
- absorption d'Econocom Telecom Services SA/NV et Econocom Telecom SPRL par Econocom Managed Services SA/NV.

3. État des filiales

Entreprises consolidées par intégration globale

Nom	Siège	N° de TVA	Fraction du capital		Détenue par
			2009	2008	
Econocom SAS	Clichy	FR 653 269 667 77	100 %	100 %	Econocom Group SA/NV
Econocom Location SAS	Clichy	FR 513 324 398 68	100 %	100 %	EFS International BV
Atlance France SAS	Clichy	FR 774 408 146 14	100 %	100 %	Econocom Location SAS
GIE Econocom Enterprise Solutions France	Clichy	FR 875 126 167 98	25 % 25 % 25 % 25 %		Econocom Location SAS Econocom Managed Services SAS Econocom Products and Solutions SAS Econocom Telecom Services SAS
Econocom Enterprise Solutions France EURL	Clichy	FR 785 096 021 32	100 %	100 %	Econocom Location SAS
Econocom Gestion EURL	Clichy	FR 915 096 026 86	100 %	100 %	Econocom Location SAS
GIE Econocom	Clichy	FR 104 082 368 83	41,67 % 58,33 %	41,67 % 58,33 %	Econocom Group SA/NV Econocom SAS
Econocom Products and Solutions Belux SA/NV	Bruxelles	BE 042 685 15 67	100 %	100 %	Econocom Group SA/NV
Econocom Managed Services SA/NV	Bruxelles	BE 043 209 34 28	100 %	100 %	Econocom Group SA/NV
Atlance SA/NV	Bruxelles	BE 047 648 96 35	99,93 % 0,07 %	99,93 % 0,07 %	Econocom Lease SA/NV Econocom Managed Services SA/NV
Econocom PSF SA	Luxembourg	LU 181 844 17	0,08 % 99,92 %	0,08 % 99,92 %	Econocom Products and Solutions Belux SA/NV Econocom Group SA/NV
Econocom Luxembourg SA	Luxembourg	LU 134 543 64	100 %	100 %	Econocom Lease SA/NV
Econocom Lease SA/NV	Bruxelles	BE 043 132 17 82	100 %	100 %	Econocom Group SA/NV
Econocom Nederland BV	Nieuwegein	NL 007 552 506 B01	100 %	100 %	EFS International BV
Econocom GmbH	Isenburg	DE 225 258 231	90 %	80 %	Econocom Group SA/NV
Econocom Services GmbH	Isenburg	DE 266 737 264	100 %		Econocom GmbH
Econocom Expert International Holding BV	Nieuwegein	NL 007 552 506 B02	50,1 %	50,1 %	Econocom Group SA/NV
Econocom Managed Services BV (ex EPS BV)	Nieuwegein	NL 007 552 506 B01	100 %	100 %	Econocom Nederland BV

3. État des filiales

Entreprises consolidées par intégration globale

Nom	Siège	N° de TVA	Fraction du capital		Détenue par
			2009	2008	
Econocom UK Ltd	Chertsey	GB 386 394 113	100 %	100 %	Econocom Group SA/NV
Econocom SA (Espagne)	Madrid	ES A78 017 282	100 %	100 %	Econocom Group SA/NV Econocom SAS
Econocom Locazione Italia SPA	Milan	IT 076 558 901 55	93,57 % 6,43 %	93,57 % 6,43 %	Econocom Group SA/NV Econocom SAS
Econocom Promodata France SA ⁽¹⁾	Clichy	FR 953 114 632 77		100 %	Econocom Nederland BV
Promodata SAS ⁽¹⁾	Clichy	FR 333 929 453 58	100 %	100 %	Econocom Promodata France SA Econocom Location SAS
Databail SAS ⁽¹⁾	Clichy	FR 55 345 358 782		100 %	Econocom Location SAS
Jafa Consulting SARL ⁽¹⁾	Clichy	FR 10 491 225 330	100 %		Databail SAS
Econocom Products and Solutions SAS	Les Ulis	FR 953 315 664 30	100 %	100 %	Econocom Managed Services SA/NV
Econocom Managed Services SAS	Les Ulis	FR 083 422 331 03	100 %	100 %	Econocom Products and Solutions SAS
Synopse SAS	Les Ulis	FR 064 009 426 11	100 %	100 %	Econocom Managed Services SAS
Econocom Maroc SARL	Rabat		100 %	100 %	Econocom Managed Services SAS
SCI Alexandre	Les Ulis	FR 713 789 003 85	99,90 %	99,90 %	Econocom Products and Solutions SAS
Econocom Telecom Services SAS	Clichy	FR 503 532 352 45	100 %	100 %	Econocom Products and Solutions SAS
Alliance Support Services SAS	Les Ulis	FR 464 513 670 72	93,32 %	93,32 %	Econocom Products and Solutions SAS
Asystel SAS	Clichy	FR 185 017 211 53	100 %	100 %	Econocom Products and Solutions SAS
Econocom Telecom BV ⁽¹⁾	Nieuwegein	NL 811 786 109 B01		100 %	Econocom Products Services BV
A2Z Holding NV	Bruxelles	BE 044 560 86 94	100 %	100 %	Econocom Group SA/NV
A2Z Solutions NV	Bruxelles	BE 044 848 72 20	100 %	100 %	A2Z Holding NV
Data Networks France SARL	Clichy	FR 314 141 463 24	100 %	100 %	A2Z Holding NV
EFS International BV	Nieuwegein	NL 817 289 094 B01	100 %	100 %	Econocom Group SA/NV

(1) Se référer à la note 2 : Variation du périmètre de consolidation.

4. Information sectorielle

Comme indiqué dans la note 1.28, les secteurs d'activités du groupe se décomposent en 4 secteurs d'activités opérationnelles stratégiques agrégés :

- IT Financial Services
- Managed Services
- Products and Solutions
- Telecom Services

Le secteur Managed Services intègre le conseil en management, l'intégration des systèmes, le support de proximité et l'infogérance des équipements.

Un secteur « Activités diverses » regroupe, par ailleurs, l'ensemble des secteurs non reportables selon les dispositions d'IFRS 8.

Résultats sectoriels

Le résultat sectoriel du groupe est le « Résultat opérationnel des activités ». Ce résultat sectoriel, retenu pour l'application d'IFRS 8, est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer les performances des opérationnels et allouer les ressources.

Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au « Résultat opérationnel avant restructurations, pertes de valeur sur actifs, résultat de cessions, litiges » modifié de l'extourne des amortissements des incorporels.

4.1. Informations par secteur d'activité opérationnelle

La contribution de chaque secteur d'activité opérationnelle aux comptes du groupe est détaillée ci-après :

(en milliers €)	IT Financial Services	Products and Solutions	Managed Services	Telecom Services	Total des secteurs opérationnels	Activités diverses	TOTAL
2009							
Revenus							
Revenus des clients externes	420 565	185 824	125 529	27 290	759 208	82	759 290
Revenus internes opérationnels	37 560	12 564	8 320	5 901	64 345		
Total - Revenus des secteurs opérationnels	458 125	198 388	133 849	33 191	823 553		
Résultat opérationnel des activités	23 780	3 231	2 606	(284)	29 333	(1 196)	28 137
2008							
Revenus							
Revenus des clients externes	357 444	192 150	136 751	30 529	716 874	12	716 886
Revenus internes opérationnels	19 872	9 485	5 572	905	35 834		
Total - Revenus des secteurs opérationnels	377 316	201 635	142 323	31 434	752 708		
Résultat opérationnel des activités	16 519	2 934	6 327	987	26 767	(1 567)	25 200

4.2. Réconciliation avec les comptes consolidés

(en milliers €)	2009	2008
Revenus des secteurs opérationnels	823 553	752 708
Revenus du secteur « Activités diverses »	82	12
Élimination du CA interne	(64 345)	(35 834)
Total produits des activités poursuivies	759 290	716 886
Résultat opérationnel des activités	29 333	26 767
Résultat du secteur « Activités diverses »	(1 196)	(1 567)
Résultat de l'activité des secteurs opérationnels	28 137	25 200
Extourne des amortissements des incorporels	1 010	627
Résultat opérationnel avant restructurations, perte de valeur sur actifs, résultat de cession, litiges	29 147	25 827
Coûts de restructuration	(517)	(392)
Risques non courants	(639)	(388)
Résultat de cession d'immeuble de placement	689	
Résultat opérationnel	28 680	25 047
Résultat financier	(596)	(348)
Résultat avant impôt	28 084	24 699

4.3. Information du revenu par zone géographique

L'information par zone géographique présentée dans le tableau ci-dessous est établie sur la base de l'implantation géographique des clients pour le chiffre d'affaires.

(en milliers €)	Chiffre d'affaires par zone géographique	
	2009	2008
Belgique	254 241	201 983
Pays-Bas	52 538	66 400
France	370 093	348 040
Europe du Sud (Espagne, Italie)	65 719	78 472
Autres pays	16 699	21 991
Total	759 290	716 886

5. Immobilisations incorporelles 2009

(en milliers €)

	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Coût d'acquisition			
Valeur brute au 31 décembre 2008	9 937	706	10 643
Acquisitions	1 621		1 621
Cessions	(751)		(751)
Variations de périmètre			0
Transferts et autres	320		320
Valeur brute au 31 décembre 2009	11 127	706	11 833
Amortissements et pertes de valeur			
Amortissements cumulés au 31 décembre 2008	(7 287)	(706)	(7 993)
Dotations	(1 174)		(1 174)
Cessions	748		748
Amortissements cumulés au 31 décembre 2009	(7 713)	(706)	(8 419)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	2 650	0	2 650
Valeur nette comptable au 31 décembre 2009	3 414	0	3 414

5. Immobilisations incorporelles 2008

(en milliers €)

	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Coût d'acquisition			
Valeur brute au 31 décembre 2007	7 997	506	8 503
Acquisitions	1 582	200	1 782
Cessions	(285)		(285)
Variations de périmètre	514		514
Transferts et autres	129		129
Valeur brute au 31 décembre 2008	9 937	706	10 643
Amortissements et pertes de valeur			
Amortissements cumulés au 31 décembre 2007	(6 239)	(506)	(6 745)
Dotations	(852)	(200)	(1 052)
Cessions	286		286
Variations de périmètre	(430)		(430)
Transferts et autres	(52)		(52)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2008	(7 287)	(706)	(7 993)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	1 758	0	1 758
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	2 650	0	2 650

6. Écarts d'acquisition

Pour les besoins des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition ont été alloués comme suit entre les différentes Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

(en milliers €)	Année d'acquisition	Valeur nette au 31/12/2007	Variation de périmètre 2008	Autres	Valeur brute au 31/12/2008	Perte de valeur au 31/12/2008
Products and Solutions Belgique		461			461	0
PLI	2000	461			461	
Telecom Services France		10 306	0	0	10 306	0
The Phone House	2007	782			782	
Avenir Telecom	2006	1 246			1 246	
JCA	2005	760			760	
Signal Service	2004	7 518			7 518	
Telecom Services Belgique		1 120	0	0	1 120	0
CHanSE	2004	1 120			1 120	
Managed Services France		8 427	0	60	8 487	0
Alliance Support Services	2007	7 306			7 306	
Kentron	2007	698			698	
Synopse	2003	423		60	483	
Managed Services Belgique		761	0	0	761	0
SX Consultants	2002	656			656	
CSI	2000	105			105	
A2Z		2 741	0	0	3 104	(363)
A2Z Holding	2005	2 741			3 104	(363)
Managed Services Pays-Bas		0	0	0	248	(248)
For Connected	2005	0			248	(248)
IT Financial Services Italie		1 252	0	0	1 252	0
Aperleasing	2007	4			4	
Tecnolease	2007	1 248			1 248	
IT Financial Services Allemagne		295	0	(59)	236	0
Econocom Albis	2006	295		(59)	236	
IT Financial Services France		671	2 739	0	3 410	0
France Location	1996	671			671	
Databail	2008	0	2 735		2 735	
Jafa Consulting	2008	0	4		4	
Total		26 034	2 739	1	29 385	(611)

Valeur nette au 31/12/2008	Variation de périmètre 2009	Valeur brute au 31/12/2009	Perte de valeur au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2009
461		461	0	461
461		461		461
10 306	0	10 306	0	10 306
782		782		782
1 246		1 246		1 246
760		760		760
7 518		7 518		7 518
1 120	0	1 120	0	1 120
1 120		1 120		1 120
8 487	0	8 487	0	8 487
7 306		7 306		7 306
698		698		698
483		483		483
761	0	761	0	761
656		656		656
105		105		105
2 741	0	3 104	(363)	2 741
2 741		3 104	(363)	2 741
0	0	248	(248)	0
0		248	(248)	0
1 252	0	1 252	0	1 252
4		4		4
1 248		1 248		1 248
236	82	318	0	318
236	82	318		318
3 410	0	3 410	0	3 410
671		671		671
2 735		2 735		2 735
4		4		4
28 774	82	29 467	(611)	28 856

Aucune acquisition significative n'a eu lieu en 2009 ; les écarts d'acquisition sont restés stables sur l'exercice.

Tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition

Les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition ont été soumis conformément à la note 1.14 : « Principes comptables – Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ». Ils ont été effectués selon les méthodes décrites ci-dessous et n'ont pas fait apparaître de perte de valeur significative au 31 décembre 2009.

UGT « Telecom Services »

La valeur recouvrable des UGT Telecom Services a été déterminée par un calcul de valeur d'utilité suivant la méthode D.C.F. Ce calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de 4 ans pour l'UGT Telecom France et sur une période de 5 ans pour l'UGT Telecom Services Belgique issues des plans et budgets approuvés par le management. Le taux d'actualisation retenu a été fixé à 8,5 % pour les UGT Telecom Services France et Belgique. Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini de 2 % pour ces deux UGT Telecom Services. Ces taux de croissance restent cohérents avec les plans d'affaire retenus, le potentiel de développement des marchés sur lesquels opèrent les entités de l'UGT, ainsi qu'avec leurs positions concurrentielles sur ces marchés.

Dans le cadre d'une analyse de sensibilité sur l'UGT Telecom Services Belgique, une hypothèse différentielle utilisant un taux d'actualisation jusqu'à + 1 % au-delà du taux de base de 8,5 % ne modifierait pas les conclusions de l'analyse. Il en serait de même si les flux de trésorerie sur les 4 dernières années du plan d'affaires étaient réduits de 10 %. Enfin, aucune dépréciation ne serait non plus nécessaire si le taux de croissance perpétuel était ramené à 1 %.

UGT « A2Z »

La valeur recouvrable des UGT A2Z a été déterminée par un calcul de valeur d'utilité suivant la méthode D.C.F. Ce calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de 5 ans issues des plans et budgets approuvés par le management. Le taux d'actualisation retenu a été fixé à 8,5 %. Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini de 2 %. Ce taux de croissance est cohérent avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opèrent les entités de l'UGT, ainsi qu'avec leurs positions concurrentielles sur ces marchés.

Une analyse de sensibilité de calcul à la variation des paramètres clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

UGT « Managed Services »

La valeur recouvrable des UGT Managed Services a été déterminée par un calcul de valeur d'utilité suivant la méthode D.C.F. Ce calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de 4 ans issues des plans et budgets approuvés par le management. Le taux d'actualisation retenu a été fixé à 8,5 %. Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini de 1 %. Ces taux sont cohérents avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opèrent les entités de l'UGT, ainsi qu'avec leurs positions concurrentielles sur ces marchés.

Une analyse de sensibilité de calcul à la variation des paramètres clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

7. Immeuble de placement

L'immeuble de placement, situé aux Ulis (France), a été cédé en décembre 2009. Cette transaction est détaillée en note 37 – Transactions avec les parties liées.

(en milliers €)	2009	2008
Valeur brute		1 279
Amortissements		(749)
<i>Dotations de l'exercice</i>		<i>(11)</i>
Total	0	530

La valeur brute de l'immeuble de placement se répartit selon les composantes suivantes :

	Répartition	Taux d'amortissement
Gros œuvre	30 %	2 %
Façades	15 %	3,33 %
Installations générales et techniques	30 %	6,66 %
Agencement	25 %	10 %

L'amortissement pratiqué est linéaire.

	2009	2008
Produits des loyers sur le compte de résultat	116	116

8. Immobilisations corporelles 2009

Les mouvements de l'exercice 2009 relatifs à la valeur brute des immobilisations corporelles et des amortissements correspondants peuvent être résumés comme suit :

(en milliers €) 2009	Terrains et constructions	Installations, matériel informatique	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations données en location ⁽¹⁾	Total
Coût d'acquisition						
Valeur brute au 31 décembre 2008	8 359	12 584	2 293	473	2 113	25 822
Acquisitions		1 122	357	21	29 519	31 019
Cessions	(92)	(517)	(325)		(29 635)	(30 569)
Écarts de conversion					1	1
Transferts et autres		5	(20)	(320)	1 055	720
Valeur brute au 31 décembre 2009	8 267	13 194	2 305	174	3 053	26 993
Amortissements et pertes de valeur						
Amortissements cumulés au 31 décembre 2008	(3 778)	(8 941)	(1 721)	(50)	(1 761)	(16 251)
Dotations	(418)	(1 486)	(253)	(27)	(2 136)	(4 320)
Reprises					2 741	2 741
Cessions	92	503	310		127	1 032
Écarts de conversion					(1)	(1)
Transferts et autres		(1)	3	3	(1 055)	(1 050)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2009	(4 104)	(9 925)	(1 661)	(74)	(2 085)	(17 849)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	4 581	3 643	572	423	352	9 571
Valeur nette comptable au 31 décembre 2009	4 163	3 269	644	100	968	9 144

(1) Les immobilisations données en location concernent uniquement du matériel informatique classé en mobilier et matériel roulant lorsqu'il est détenu en propre, c'est-à-dire non refinancé par le groupe auprès d'un organisme de refinancement.

8. Immobilisations corporelles 2008

Les mouvements de l'exercice 2008 relatifs à la valeur brute des immobilisations corporelles et des amortissements correspondants peuvent être résumés comme suit :

(en milliers €) 2008	Terrains et constructions	Installations, matériel informatique	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations données en location ⁽¹⁾	Total
Coût d'acquisition						
Valeur brute au 31 décembre 2007	8 073	10 607	2 507	296	3 098	24 581
Acquisitions	194	2 600	376	357	12 905	16 432
Cessions		(906)	(479)	(26)	(13 881)	(15 292)
Variations de périmètre		109	133			242
Écarts de conversion		(3)			(9)	(12)
Transferts et autres	92	177	(244)	(154)		(129)
Valeur brute au 31 décembre 2008	8 359	12 584	2 293	473	2 113	25 822
Amortissements et pertes de valeur						
Amortissements cumulés au 31 décembre 2007	(3 376)	(8 133)	(2 050)	(84)	(2 541)	(16 184)
Dotations	(385)	(1 361)	(216)	(37)	(348)	(2 347)
Reprises	16		461		120	597
Cessions		875	7		1 002	1 884
Variations de périmètre		(73)	(118)			(191)
Écarts de conversion		2			8	10
Transferts et autres	(33)	(251)	195	71	(2)	(20)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2008	(3 778)	(8 941)	(1 721)	(50)	(1 761)	(16 251)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	4 697	2 474	457	212	557	8 397
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	4 581	3 643	572	423	352	9 571

(1) Les immobilisations données en location concernent uniquement du matériel informatique classé en mobilier et matériel roulant lorsqu'il est détenu en propre, c'est-à-dire non refinancé par le groupe auprès d'un organisme de refinancement.

9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent de la façon suivante :

(en milliers €)	Participations dans des sociétés non consolidées	Participations mises en équivalence	Valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location ⁽¹⁾	Autres immobilisations financières	Total
Immobilisations financières					
Solde au 31 décembre 2007	2	0	2 339	10 652	12 993
Augmentation			5 159	420	5 579
Remboursements			(138)	(3 032)	(3 170)
Variations de périmètre		50	360	383	793
Écarts de conversion			(1)		(1)
Retraitement à la juste valeur				712	712
Autres mouvements			(328)		(328)
Solde au 31 décembre 2008	2	50	7 391	9 135	16 578
Augmentation		8	7 054	255	7 317
Remboursements			(129)	(2 012)	(2 141)
Variations de périmètre					
Écarts de conversion					
Retraitement à la juste valeur				229	229
Autres mouvements				(5)	(5)
Solde au 31 décembre 2009	2	58	14 316	7 602	21 978

(1) La valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location est diminuée de la valeur de rachat. La ligne « Autres mouvements 2008 » contient la partie long terme (328 K€) de la modification de l'écart d'acquisition de Tecnolease à l'ouverture.

Les autres immobilisations financières concernent des dépôts et cautionnements et les parts détenues par Econocom Group SA/NV dans le fonds commun de placement à risques MBO Capital FCPR. Depuis octobre 2002, le groupe a investi 4 765 K€ dans ce fonds et s'était engagé irrévocablement à investir jusqu'à 5 000 K€ dans ce fonds. Il s'agit d'un placement à horizon 10 ans, dont le rendement attendu est supérieur au taux de placement sans risque mais sans garantie ; en contrepartie il n'y a pas de liquidités. En 2009, le groupe Econocom a reçu 953 K€ de remboursement. À fin 2008, le montant cumulé des remboursements reçus s'élève à près de 4,8 millions d'euros, montant équivalent à l'investissement réalisé. L'évaluation de fonds commun de placement à risques dans les comptes consolidés est faite, en l'absence d'une évaluation à la valeur de marché disponible pour ce fonds, à sa valeur d'inventaire arrêtée au 31 décembre. La comptabilisation à la juste valeur du MBO a conduit à une appréciation de 229 K€ de la valeur comptable du fonds constatée en capitaux propres.

Les autres immobilisations financières se répartissent comme suit :

Autres immobilisations financières	MBO Capital	Dépôts et cautionnements	Total
Solde au 31 décembre 2008	3 967	5 168	9 135
Augmentation	91	164	255
Remboursements	(953)	(1 059)	(2 012)
Retraitement à la juste valeur	229		229
Autres mouvements		(5)	(5)
Solde au 31 décembre 2009	3 334	4 268	7 602

L'échéancier des immobilisations financières s'établit comme suit :

2009	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> 5 ans
Participation dans des sociétés non consolidées			2
Participation mise en équivalence		58	
Valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location		14 316	
MBO Capital		3 334	
Dépôts de garantie - affacturage	2 888		
Autres dépôts et cautionnements		843	537
Total 2009 - par échéance	2 888	18 551	539
2008	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> 5 ans
Participation dans des sociétés non consolidées			2
Participation mise en équivalence			50
Valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location		7 391	
MBO Capital		3 967	
Dépôts de garantie - affacturage	3 807		
Autres dépôts et cautionnements		757	604
Total 2008 - par échéance	3 807	12 115	656

Analyse de la rubrique « Valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location »

La différence positive calculée contrat par contrat entre la valeur future des équipements long et court terme (intérêt résiduel) et la valeur résiduelle financière est portée en immobilisations financières pour la partie supérieure à 12 mois et en autres débiteurs pour la partie inférieure à 12 mois.

	2009	2008
Long terme	14 316	7 391
Court terme	1 794	1 175
Valeur nette totale de la valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location	16 110	8 566

Les valeurs nette et brute de la valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location s'analysent suivant l'échéancier ci-dessous :

2009	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> 5 ans	Total
Valeur brute totale de la valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location	5 999	21 953	32	27 984
Valeur résiduelle financière	(4 205)	(7 669)		(11 874)
Valeur nette totale de la valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location	1 794	14 284	32	16 110

2008	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> 5 ans	Total
Valeur brute totale de la valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location	5 670	16 750	1 841	24 261
Valeur résiduelle financière	(4 495)	(9 359)	(1 841)	(15 695)
Valeur nette totale de la valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location	1 175	7 391	0	8 566

10. Créances à long terme

(en milliers €)	2009	2008
Autres créances à long terme	1 533	1 459
Total	1 533	1 459

Par échéance	2009	2008
1 an < x < 5 ans	670	555
> 5 ans	863	904
Total	1 533	1 459

Les autres créances correspondent principalement :

- aux prêts à des organismes dédiés à la contribution à l'effort de construction pour 873 K€ ;
- à une créance actualisée de 660 K€ sur une société française sortie d'un redressement judiciaire par un plan de continuation. Ce plan s'inscrit sur une période de 10 ans.

11. Stocks

(en milliers €)	2009			2008		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Équipement en cours de refinancement	1 866	(149)	1 717	2 396	(38)	2 358
Autres stocks	6 460	(1 992)	4 468	7 002	(1 746)	5 256
<i>Matériel informatique et télécoms</i>	3 167	(279)	2 888	3 193	(209)	2 984
<i>Pièces détachées</i>	3 293	(1 713)	1 580	3 809	(1 537)	2 272
Total	8 326	(2 141)	6 185	9 398	(1 784)	7 614

Valeur brute

	Au 31/12/2008	Variation de stocks	Autres variations	Au 31/12/2009
Équipement en cours de refinancement	2 396	(543)	13	1 866
Autres stocks	7 002	(542)		6 460
<i>Matériel informatique et télécoms</i>	3 193	(26)		3 167
<i>Pièces détachées</i>	3 809	(516)		3 293
Total	9 398	(1 085)	13	8 326

Perte de valeur sur stocks

	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Au 31/12/2009
Équipement en cours de refinancement	(38)	(116)	5	(149)
Autres stocks	(1 746)	(289)	43	(1 992)
<i>Matériel informatique et télécoms</i>	(209)	(113)	43	(279)
<i>Pièces détachées</i>	(1 537)	(176)		(1 713)
Total	(1 784)	(405)	48	(2 141)

12. Clients

(en milliers €)

	2009	2008
Clients – valeur brute	183 539	216 270
Clients refinanceurs	36 931	78 233
Autres clients	146 608	138 037
Perte de valeur sur créances douteuses	(6 023)	(6 689)
Valeur nette	177 516	209 581

Les clients refinanceurs sont des établissements financiers, filiales de banques.

	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Au 31/12/2009
Perte de valeur sur créances douteuses	(6 689)	(765)	957	474	(6 023)

Une réduction de valeur des créances est enregistrée dès lors qu'un doute sérieux existe sur la recouvrabilité de ces créances.

13. Autres débiteurs et autres actifs courants

(en milliers €)	2009	2008
Créances de TVA	7 050	5 018
Fournisseurs débiteurs	3 820	5 066
Partie court terme de la valeur résiduelle des actifs donnés en location	1 794	1 175
Avances aux agents	469	842
Créances d'affacturage	801	1 620
Autres débiteurs	2 941	1 830
Autres débiteurs	16 875	15 551

	2009	2008
Charges constatées d'avance	8 441	6 099
Divers actifs courants	666	662
Autres actifs courants	9 107	6 761

Les autres débiteurs représentent des avances au personnel et diverses créances sur des tiers (fournisseurs, Trésor Public, etc.) et des parties liées.

Les charges constatées d'avance sont principalement liées à l'activité Managed Services dans le cadre de contrats de maintenance.

14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste de trésorerie et équivalents de trésorerie se décompose comme suit :

(en milliers €)	2009	2008
Disponibilités	30 505	27 273
Caisses	10	9
Comptes à vue	30 495	27 264
Équivalents de trésorerie	32 017	29 495
Compte à terme	18 350	13 354
Valeurs mobilières de placement	13 667	16 141
Trésorerie	62 522	56 768

Les équivalents de trésorerie constituent des placements de moins de 3 mois sans risque significatif de variations de valeur et peuvent être facilement et rapidement convertis en disponibilités.

Aucun élément de la trésorerie du groupe ne fait l'objet de restriction.

À la clôture de l'exercice :

1 – Le traitement spécifique des bridges sur contrats ROF (Roll Out Facility) et TRO (Technology Refresh Option) évoqué dans la note sur les principes comptables (note 1.13.1) a contribué à hauteur de 25 M€ à la trésorerie nette au 31 décembre 2009 contre 45 M€ au 31 décembre 2008.

2 – La différence négative calculée par contrat, entre la valeur future des équipements et la valeur résiduelle financière, est portée en dettes financières. Cette méthode de calcul a contribué à hauteur de 11,9 M€ à la trésorerie nette au 31 décembre 2009 contre 15,7 M€ au 31 décembre 2008.

3 – Le volume des créances affacturées décomptabilisées selon le principe comptable décrit à la note 1.20.1. est le suivant :

31/12/2009 : 42,3 M€

31/12/2008 : 43,8 M€

15. Juste valeur des actifs financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence au prix du marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré. Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie.

En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation de marché nécessaire à la valorisation.

De ce fait, ces estimations ne reflètent pas nécessairement les montants qui pourraient être reçus ou versés en cas de dénouement des instruments sur le marché. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur.

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de la trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

Au titre de l'exercice 2009, les actifs financiers du groupe s'analysent comme suit :

Notes	Rubriques du bilan	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Valeur comptable
9	Immobilisations financières	18 584	3 334	21 918
	<i>Dépôts et cautionnements</i>	4 268		4 268
	<i>Valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location (long terme)</i>	14 316		14 316
	<i>MBO Capital</i>		3 334	3 334
10	Créances long terme	1 533		1 533
12	Clients	177 516		177 516
13	Autres débiteurs	16 875		16 875
	<i>Autres débiteurs</i>	15 081		15 081
	<i>Valeur résiduelle non garantie des actifs donnés en location (court terme)</i>	1 794		1 794
14	Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 522		62 522
	Total des actifs financiers	277 030	3 334	280 364

Au vu des informations détenues par la société, la juste valeur des actifs financiers s'assimile à la valeur comptable.

16. Capitaux propres consolidés

16.1. Capital social et prime d'émission

Au 31 décembre 2009, le capital s'élève à 16 181 K€ et est représenté par 24 800 000 actions ordinaires, entièrement libérées.

Les actions sont sans mention de valeur nominale et donnent le même droit au vote et au dividende. Il n'y a pas de classe d'actions.

Le nombre d'actions au porteur ou dématérialisées s'élève à 11 785 469. Le nombre d'actions nominatives est de 13 014 531.

La prime d'émission s'élève à 55 038 K€.

Au 31 décembre 2009, le capital autorisé s'élève à 15 895 K€. Cette autorisation s'étend jusqu'en 2010.

16.2. Écarts de conversion

Les écarts de conversion représentent l'effet cumulé de change résultant de la consolidation des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que l'euro.

Le montant des différences de change en capitaux propres se répartit comme suit :

(en milliers €)	2009	2008
Différence de change par devise		
Livre Sterling (GBP)	(1 213)	(1 601)
Dirham Marocain (MAD)	(1)	
Total	(1 214)	(1 601)

Les fonds propres ont donc été réduits de ce montant au 31 décembre 2009.

16.3. Variation de capitaux propres ne transitant pas par le compte de résultat

16.3.1. Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Depuis 1998, il a été consenti au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux du groupe, des plans d'actions à prix unitaire convenu. Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

Plans d'options	Options non encore exercées	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en €)
2005	40 000	Janvier 2010	5,98
2006	206 700	Novembre 2011	5,70
2007	15 000	Janvier 2012	6,94
	92 000	Octobre 2012	8,12
2008	37 000	Avril 2013	7,70
Total	390 700		

Informations générales		Spécificités pour IFRS 2				
Plan d'options	Options non encore exercées	Juste valeur ⁽¹⁾	Volatilité	Durée	Dividende (en €)	TISR ⁽²⁾
2005	40 000	1,84	40 %	5 ans	0,15	2,8 %
2006	206 700	1,95	23 %	5 ans	0,20	4,0 %
2007	15 000	1,99	32 %	5 ans	0,24	4,0 %
	92 000	2,32	32 %	5 ans	0,24	4,0 %
2008	37 000	1,82	40 %	5 ans	0,24	4,0 %

(1) Juste valeur de l'option (en euros).

(2) TISR : taux d'intérêt sans risque.

Le prix moyen pondéré de l'option est égal au prix d'exercice.

La volatilité attendue est calculée par la société de bourse gérant le titre sur une base quotidienne et sur une durée en adéquation avec la durée des options et l'historique des variations du titre.

Une description détaillée de ces plans d'attribution est donnée au paragraphe 11 du chapitre sur le Corporate Governance.

Les mouvements du nombre d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice se présentent comme suit :

	2009	2008
Options au début de l'exercice	922 000	1 005 000
Options émises durant l'exercice		50 000
Options exercées durant l'exercice	(440 000)	(100 000)
Options arrivées à échéance durant l'exercice et non exercées	(91 300)	(33 000)
Options à la fin de l'exercice	390 700	922 000

En application de la norme IFRS 2 sur la rémunération en actions ou liées aux actions, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 font l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du groupe.

Les plans d'options sur actions ont un impact de 513 K€ dans les capitaux propres du groupe au 31 décembre 2009.

L'impact sur le résultat de l'exercice 2009 relatif aux stock-options est de 165 K€.

16.3.2. Provisions pour retraite et engagements assimilés

Les impacts sur les capitaux propres de ces obligations consolidées sont présentés en note 19.

16.3.3. Actions d'autocontrôle

La réserve d'actions d'autocontrôle comprend le coût des actions de la société détenues par le groupe. En 2009, ce dernier a procédé à des rachats d'actions propres dont les caractéristiques sont les suivantes :

	Nombre de titres	Valeur (en milliers €)
31 décembre 2008	265 639	1 505
Acquisitions	2 383 679	18 016
Cessions	(440 000)	(2 692)
31 décembre 2009	2 209 318	16 829

Ces titres d'autocontrôle sont détenus par la société Econocom Group SA/NV. Le nombre total d'actions détenues ne peut excéder 20 % du nombre total d'actions émises constituant le capital social.

Le coût d'acquisition des titres achetés et le produit de cession des titres vendus ont été imputés respectivement en diminution et augmentation des capitaux propres.

16.3.4. Dividende

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action payé par le groupe au titre des exercices antérieurs ainsi que le montant proposé par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2009 pour approbation en Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2010.

	À distribuer en 2010	Distribué en 2009	Distribué en 2008
Dividende total (en milliers €)	7 440	5 952	6 192
Dividende par action (en €)	0,30	0,24	0,24

Dans la mesure où ce dividende est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale, il n'a pas été considéré comme une dette dans les états financiers au 31 décembre 2009.

16.4. Intérêts minoritaires

Les mouvements des intérêts minoritaires se présentent comme suit :

(en milliers €)

Valeur au 31 décembre 2008	110
Part des minoritaires dans le résultat 2009	(3)
Rachat de 10 % d'Econocom GmbH	(35)
Valeur au 31 décembre 2009	72

17. Provisions

Le tableau ci-dessous détaille les provisions courantes et non courantes par catégorie :

(en milliers €)	Restructurations	Risques sociaux	Risques juridiques et fiscaux	Commissions différées	Autres risques	Autres risques liés à l'activité ITFS	Total
Solde au 31 décembre 2007 (pro forma)	101	692	572	1 168	1 490		4 023
Dotations		350	450	225	465		1 490
Reprises	(4)	(154)	(116)	(44)	(192)		(510)
Utilisations		(301)	(298)	(171)	(485)		(1 255)
Variations de périmètre				222	16		238
Écarts de conversion				(5)			(5)
Autres mouvements					(10)		(10)
Solde au 31 décembre 2008	97	587	608	1 395	1 284		3 971
Dotations		359	400	429	361	1 898	3 447
Reprises	(92)	(290)	(304)	(363)	(84)	(340)	(1 473)
Autres mouvements		324	535	(147)	(532)	479	659
Solde au 31 décembre 2009	5	980	1 239	1 314	1 029	2 037	6 604
Courant		796	1 239	1 314	608	2 037	5 994
Non courant	5	184			421		610

	2009	2008
Provisions non courantes	610	862
Provisions courantes	5 994	3 109
Total provisions	6 604	3 971

Impact (net des charges encourues)	Dotations	Reprise
Résultat opérationnel courant	3 288	(1 077)
Éléments opérationnels non courants	159	(396)
Total	3 447	(1 473)

Une provision est constituée dès lors qu'une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. La provision est revue à chaque clôture et ajustée le cas échéant pour refléter la meilleure estimation de l'obligation à cette date.

Provisions non courantes

Les provisions pour autres risques concernent un litige sur la société Promodata SNC. À la reprise de cette société en octobre 2002, quatre managers bénéficiaient d'un plan d'achat d'actions de la maison-mère américaine Comdisco Inc. en souscrivant à un emprunt auprès d'une banque américaine. La société

Comdisco Inc. ayant été déclarée en faillite, les actions avaient perdu leur valeur. Un des managers avait engagé une action à l'encontre de son employeur Promodata SNC. Une transaction est intervenue en 2008. Les autres managers concernés sont susceptibles d'engager également une action. La provision correspond à une estimation de ce risque.

Les provisions non courantes ne font pas l'objet d'actualisation.

Provisions courantes

Les provisions pour risques sociaux concernent essentiellement des litiges prud'homaux.

Les provisions pour commissions différées sont calculées contrat par contrat sur la valeur résiduelle non garantie des actifs loués, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle commerciale du contrat.

Les provisions pour risques liés à l'activité IT Financial Services représentent une provision sur l'encours de loyers à recevoir sur les contrats autoportés. Cette provision était jusqu'alors comptabilisée en produits à reporter.

Les autres risques correspondent principalement à l'appréciation du groupe sur un certain nombre de litiges commerciaux ayant, pour quelques-uns, fait l'objet d'une assignation.

18. Provisions pour retraites et engagements assimilés

18.1 Description des régimes

Les salariés du groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière).

Les avantages à court terme sont comptabilisés dans les charges des différentes entités du groupe qui les accordent.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués, soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion

administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite, *defined contribution plans*).

Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis de ses salariés. Ils donnent lieu à constitution de provisions.

L'engagement actualisé (DBO : Defined Benefit Obligation) est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, d'augmentation de salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du groupe.

Pour le groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

les indemnités de fin de carrière en France :

- indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de sa rémunération moyenne perçue au cours des douze derniers mois d'activité. L'article 22 de la Convention précise néanmoins que la rémunération ne doit pas intégrer les primes, gratifications et majoration pour heures supplémentaires, déplacement et détachement.
- le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction des Ressources Humaines France une fois par an en novembre de chaque année.
- le montant calculé reste en provision au bilan.

les indemnités de cessation de service en Italie :

- indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite, de son départ volontaire ou de son licenciement.
- le montant calculé reste en provision au bilan.

18.2 Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme fournis par le groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.

	2009	2008
Âge de départ à la retraite		
– cadres	65 ans	65 ans
– non-cadres	62 ans	62 ans
Évolution des salaires	1,4 % – 4 %	2,64 %
Taux de charges salariales	45 %	45 %
Taux d'actualisation des engagements	5,0 %	5,5 %
Table de mortalité	INSEE 2004-2006	INSEE 2003-2005

18.3 Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des engagements assimilés

Synthèse des mouvements 2009

(en milliers €)	31/12/2008	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Variation des écarts actuariels	Autres mouvements (1) et (2)	31/12/2009
Provision pour retraite	4 357	636	(236)		(219)	(836)	3 702
Engagements assimilés	1 141			(29)		118	1 230
Total	5 498	636	(236)	(29)	(219)	(718)	4 932

(1) Les Autres mouvements – Provision pour retraite représentent l'impact d'un changement d'estimation lié au passage du salaire annuel brut fiscal au salaire mensuel de base multiplié par 12 (les primes, bonus et commissions ne sont pas pris en compte dans le calcul) soit une baisse de l'engagement de 836 K€ qui a été immédiatement reconnue en résultat opérationnel courant de l'exercice.

(2) Les Autres mouvements – Engagements assimilés représentent un reclassement des indemnités de cessation de service en Italie (Trattamento di fine rapporto) comptabilisés précédemment en dettes sociales.

Synthèse des mouvements 2008

(en milliers €)	31/12/2007	Écarts actuariels 2007	31/12/2007 (Pro forma)	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Variation des écarts actuariels	31/12/2008
Provision pour retraite	1 654	3 183	4 837	327	(50)	(757)	4 357
Engagements assimilés	767		767	374			1 141
Total	2 421	3 183	5 604	701	(50)	(757)	5 498

La détermination de ces provisions a fait l'objet d'un changement de méthode au cours de l'exercice 2008. La méthode SoRIE (Statement of Recognized Income and Expense) se substitue désormais à la méthode Corridor utilisée jusqu'alors.

19. Dettes financières

(en milliers €)	2009	2008
Dettes de location-financement et assimilés	4 680	5 307
<i>Dettes sur immobilisations en location-financement – Immobilier</i>	3 085	3 320
<i>Valeurs résiduelles financières</i>	1 595	1 782
<i>Autres dettes de location-financement</i>		205
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	15 743	5 875
Dettes financières – non courant	20 423	11 182
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	2 114	5 687
Dettes de location-financement et assimilés	1 134	1 162
<i>Dettes sur immobilisations en location-financement – Immobilier</i>	204	193
<i>Valeurs résiduelles financières ⁽²⁾</i>	646	722
<i>Autres dettes de location-financement</i>	284	247
Découverts bancaires	605	955
Autres emprunts	8 696	13 631
<i>Dettes d'affacturage ⁽³⁾</i>	8 631	12 090
<i>Divers emprunts et dettes financières</i>	65	1 541
Dettes financières – courant	12 549	21 435
Total de l'endettement financier	32 972	32 617

(1) En 2009, le groupe a contracté un emprunt bancaire de 12 M€ à taux variable. Cet emprunt est destiné à financer les acquisitions d'actions propres.

(2) Pour chaque contrat, Econocom compare la valeur future estimée des équipements (intérêt résiduel) et la valeur résiduelle financière. Si cette opération réalisée par contrat fait apparaître une valeur résiduelle financière nette, celle-ci est comptabilisée en dette financière. Dans le cas contraire, la différence est enregistrée en immobilisation financière. L'impact sur les dettes financières du netting de cet engagement de rachat avec la valeur future des équipements est une minoration de 11,9 M€ au 31 décembre 2009 contre 15,7 M€ au 31 décembre 2008.

(3) Le groupe a signé 2 contrats d'affacturage dont les encours garantis seront indemnisés avec une franchise de 50 %.

Les risques résiduels, au titre de 2009, s'élèvent à 4,3 M€ contre 6,0 M€ en 2008. Les actifs financiers associés sont constitués par :

	2009	2008
Compte de garantie et fonds de réserve	15 887	2 980
Créances clients	8 631	12 090

Analyse par échéance des dettes financières – non courant	2009	1 an < x < 5 ans	> 5 ans
Dettes de location-financement et assimilés	4 680	2 664	2 016
<i>Dettes de location-financement – Immobilier</i>	3 085	1 072	2 013
<i>Valeurs résiduelles financières</i>	1 595	1 592	3
Dettes envers les établissements de crédit	15 743	15 743	
Autres emprunts			
Total	20 423	18 407	2 016

Analyse par échéance des dettes financières – non courant	2008	1 an < x < 5 ans	> 5 ans
Dettes de location-financement et assimilés	5 307	3 183	2 124
<i>Dettes de location-financement – Immobilier</i>	3 320	1 196	2 124
<i>Valeurs résiduelles financières</i>	1 782	1 782	
<i>Autres dettes de location-financement</i>	205	205	
Dettes envers les établissements de crédit	5 875	5 875	
Autres emprunts			
Total	11 182	9 058	2 124

Analyse de la rubrique « Valeurs résiduelles financières »

La différence négative calculée contrat par contrat entre la valeur future estimée des équipements long et court terme et la valeur résiduelle financière est portée en passifs non courants portant intérêts pour la partie supérieure à 12 mois et en passifs courants portant intérêts pour la partie inférieure à 12 mois.

	2009	2008
Long terme	1 595	1 782
Court terme	646	722
Valeur nette totale des valeurs résiduelles financières	2 241	2 504

Les valeurs nette et brute des valeurs résiduelles financières enregistrées en dettes financières s'analysent selon l'échéancier suivant :

2009	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> 5 ans	Total
Valeur brute totale des valeurs résiduelles financières	4 851	9 262	2	14 115
Valeurs résiduelles non garanties des actifs donnés en location	(4 205)	(7 669)		(11 874)
Valeur nette totale des valeurs résiduelles financières	646	1 593	2	2 241

2008	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> 5 ans	Total
Valeur brute totale des valeurs résiduelles financières	5 214	11 141	1 841	18 196
Valeurs résiduelles non garanties des actifs donnés en location	(4 492)	(9 359)	(1 841)	(15 692)
Valeur nette totale des valeurs résiduelles financières	722	1 782		2 504

Les taux effectifs moyens par nature se déclinent comme suit :

Taux effectif moyen	2009	2008
Emprunts bancaires	3,41 %	4,43 %
Taux d'engagement de rachat des valeurs résiduelles financières ⁽¹⁾	1,20 %	1,70 %
Découverts bancaires	1,60 %	4,88 %
Dettes d'affacturage	1,70 %	4,97 %

(1) Par rapport au prix d'achat d'origine

La totalité des dettes financières – non courant est libellée en euros.

Les engagements de location simple s'analysent comme suit :

(en milliers €) Analyse par échéance des engagements de location simple	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> 5 ans	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
Paiements minimaux futurs :					
<i>Engagements de location simple – Immobilier</i>	2 363	3 861	421	6 645	6 104
<i>Engagements de location simple – Véhicules</i>	4 301	4 290		8 591	10 750
Total	6 664	8 151	421	15 236	16 854

Charges de location simple de la période	2009	2008
Charges de location simple – Immobilier	2 963	3 425
Charges de location simple – Véhicules	5 106	5 155
Total	8 070	8 580

20. Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs courants

(en milliers €)	2009	2008
Fournisseurs	137 823	161 599
Autres créditeurs	39 718	42 620
Fournisseurs et autres créditeurs	177 541	204 219

Les autres créditeurs se décomposent comme suit :

(en milliers €)	2009	2008
Dettes fiscales et sociales	35 735	39 643
Dividendes à payer	164	137
Clients créditeurs	3 819	2 840
Autres créditeurs	39 718	42 620

Les autres passifs courants se décomposent comme suit :

(en milliers €)	2009	2008
Autres dettes	2 828	3 275
Produits constatés d'avance	21 098	19 235
Divers passifs courants	8 001	8 165
Autres passifs courants	31 927	30 675

21. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des dettes fournisseurs et autres créditeurs est une estimation de leur juste valeur.

La valeur de marché des instruments dérivés est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Au titre de l'exercice 2009, les passifs financiers du groupe s'analysent comme suit :

Notes	Rubriques du bilan	Passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable
20	Passifs non courants et courants portant intérêts	32 972	32 972
	<i>Emprunts bancaires</i>	17 857	17 857
	<i>Dettes de location-financement</i>	3 289	3 289
	<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	605	605
	<i>Autres emprunts</i>	11 221	11 221
	Passifs non courants ne portant pas intérêts	1 463	1 463
	Fournisseurs	137 822	137 822
21	Autres créditeurs	39 718	39 718
	Total des passifs financiers	244 947	244 947

Au vu des informations détenues par la société, la juste valeur des passifs financiers s'assimile à la valeur comptable.

22. Produits des activités poursuivies

Les produits des activités poursuivies se répartissent par nature comme suit :

(en milliers €)	2009	2008
Ventes de biens	192 404	217 287
Location-financement	420 565	357 496
Prestations de services	146 321	142 103
Total des produits des activités poursuivies	759 290	716 886

23. Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la façon suivante :

(en milliers €)	2009	2008
Salaires et traitements	(78 421)	(77 233)
Charges sociales	(27 806)	(28 524)
Charges de l'exercice relatives aux pensions et avantages assimilés donnant lieu à des provisions	347	(651)
Participation des salariés	(387)	(508)
Autres charges de personnel	(3 304)	(3 270)
Total	(109 571)	(110 186)

Les charges afférentes aux régimes de retraite à prestations définies ne concernent que les filiales françaises du groupe.

Les caractéristiques des régimes de retraite à prestations définies sont détaillées en note 18.

L'impact des plans de rémunération en actions ou liés aux actions s'élève à :

	2009	2008
Stock-options	(165)	(209)
Total	(165)	(209)

Les plans d'attribution des options sur actions sont détaillés en note 17.3.1.

24. Charges externes

Les charges externes s'analysent de la façon suivante :

(en milliers €)	2009	2008
Services extérieurs (loyers, entretien, assurances...)	(12 121)	(10 758)
Commissions agents	(19 322)	(20 958)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(16 592)	(17 170)
Autres services et biens divers (sous-traitance, relations publiques, transports...)	(15 315)	(19 312)
Total	(63 350)	(68 198)

25. Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Les dotations et reprises aux amortissements et provisions s'analysent de la façon suivante :

(en milliers €)	2009	2008
Immobilisations incorporelles – Concessions, brevets, licences et droits similaires	(1 174)	(1 052)
Immobilisations corporelles données en location	604	(228)
Immobilisations corporelles – Autres immobilisations	(2 184)	(1 523)
Immeuble de placement	(11)	(11)
Provision pour risques et charges d'exploitation	(2 210)	402
Total dotations et reprises aux amortissements et provisions	(4 975)	(2 412)

Les dotations et reprises sur provisions pour restructuration sont incluses dans le résultat opérationnel.

L'augmentation de la provision pour risques et charges d'exploitation est liée à la constatation d'une provision sur les encours de loyers à percevoir sur les contrats autoportés précédemment imputée en coût des ventes.

26. Perte nette de valeur sur actifs circulants

Le tableau ci-dessous détaille la perte nette sur actifs circulants par nature.

(en milliers €)	2009	2008
Perte de valeur sur stocks	(443)	(300)
Reprise de perte de valeur sur stocks	86	85
Perte de valeur sur créances douteuses	(797)	(931)
Reprise de perte de valeur sur créances douteuses	957	999
Total	(197)	(147)

27. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent comme suit :

(en milliers €)	2009	2008
Indemnités diverses	472	
Autres produits d'exploitation courante	969	1 062
Autres produits d'exploitation	1 441	1 062
Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(22)	(84)
Moins-values sur réalisations de créances commerciales	(156)	(131)
Autres charges d'exploitation courante	(282)	(506)
Autres charges d'exploitation	(460)	(721)
Total	981	341

28. Résultat financier d'exploitation

Le tableau ci-dessous détaille les produits et les charges financiers opérationnels selon leur nature :

(en milliers €)	2009	2008
Produits financiers opérationnels liés à l'activité de location	1 837	1 524
Produits des actifs circulants	155	901
Produits financiers opérationnels divers	356	480
Différences de change	1 463	1 775
Total produits financiers opérationnels	3 811	4 680
Charges financières liées à l'activité de location	(3 280)	(2 785)
Charges financières opérationnelles sur découverts bancaires	(353)	(541)
Charges financières opérationnelles liées à l'affacturage	(661)	(2 023)
Charges financières opérationnelles diverses	(567)	(353)
Différences de change	(1 433)	(1 631)
Total charges financières opérationnelles	(6 294)	(7 333)
Résultat financier d'exploitation	(2 483)	(2 653)
Différence de change nette au compte de résultat	2009	2008
USD (\$) :		(318)
GBP (£)	30	462
Total	30	144

29. Autres produits et charges opérationnels non courants

(en milliers €)	2009	2008
Litiges spécifiques – non courant	(187)	(300)
Coût lié à des réorganisations	(517)	(392)
Autres charges opérationnelles	(704)	(692)
Autres produits opérationnels	2	173
Plus-value sur cession d'immeuble ⁽¹⁾	689	
Autres produits opérationnels	691	173
Total	(13)	(519)

(1) Cette plus-value correspond à la cession de l'immeuble de placement, situé aux Ulis (France) cédé en décembre 2009 (se référer à la note 37.2 – Transactions avec les parties liées).

30. Résultat financier

(en milliers €)	2009	2008
Autres produits financiers	16	372
Produits financiers	16	372
Charges de dettes long terme	(606)	(653)
Autres charges financières	(6)	(67)
Charges financières	(612)	(720)
Résultat financier	(596)	(348)

31. Impôt sur le résultat

31.1. Comptabilisation de l'impôt courant et de l'impôt différé

31.1.1. Compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse de la façon suivante :

	2009	2008
Impôt courant	(6 470)	(5 208)
Impôt différé	(1 286)	(635)
Charge d'impôt	(7 756)	(5 843)

31.1.2. Rationalisation du taux d'impôt

	2009	2008
Résultat avant impôt y compris le résultat des activités abandonnées	28 084	24 664
Charge d'impôt	(7 756)	(5 843)
Taux facial d'impôt du groupe rapporté au résultat avant impôt	27,62 %	23,69 %

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt :

	2009	2008
Résultat net	20 332	18 821
Intérêts minoritaires	(3)	
Charge d'impôt	7 755	5 843
Résultat avant impôt	28 084	24 664
Charge d'impôt théorique au taux courant belge (2009 : 33,99 % ; 2008 : 33,99 %)	(9 546)	(8 383)
Rapprochement :		
Différences permanentes	(564)	(718)
Déficits fiscaux nés dans l'exercice non reconnus	(306)	(8)
Déficits fiscaux utilisés sur l'exercice et antérieurement non reconnus	664	2 422
Régularisation d'impôt différé antérieurement non reconnu ⁽¹⁾	1 327	296
Opérations imposées à taux réduit	(257)	607
Variations des taux d'impôt	463	(59)
Crédit d'impôt et autres impôts	463	
Charge réelle d'impôt	(7 756)	(5 843)

(1) Au titre de l'exercice 2009, le groupe a reconnu des impôts différés Actif (IDA) sur une partie des déficits reportables de deux sociétés. Ces reconnaissances d'IDA antérieurement non reconnus ont été établies sur base de business plans prudents dans lesquels une partie importante des produits futurs dépend de l'application de règles internes.

Les différences permanentes sont liées principalement aux éléments suivants :

(en milliers €)	2009	2008
Écarts d'acquisition et amortissements excédentaires	(3)	(3)
Résultats exonérés	(71)	(47)
Autres charges et produits non déductibles ou non imposables	(490)	(668)
Total	(564)	(718)

31.2. Actifs et passifs d'impôts différés

31.2.1. Variation des passifs d'impôts différés

(en milliers €)	2009	2008
Situation au 1^{er} janvier	(3 748)	(2 892)
Produit (charge) de l'exercice	(2 495)	(751)
Effets de variations de taux de change, de périmètre et reclassements	511	(105)
Situation au 31 décembre	(5 732)	(3 748)

31.2.2. Variation des actifs d'impôts différés

(en milliers €)	2009	2008
Situation au 1^{er} janvier	7 270	6 984
Produit (charge) de l'exercice	1 209	116
Actifs d'impôt ne transitant pas par le résultat	(69)	(252)
Effets de variations de taux de change, de périmètre et reclassements	(511)	422
Situation au 31 décembre	7 898	7 270

31.2.3. Principales sources d'imposition différée

(en milliers €)	Actifs		Passifs		Net	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations corporelles	434	376	(571)	(45)	(136)	331
Autres actifs		453	(5 952)	(2 868)	(5 952)	(2 415)
Provisions	2 533	1 841	784	(392)	3 316	1 449
Autres passifs	135	328	8	(146)	143	182
Reports fiscaux déficitaires	4 797	4 272		(297)	4 797	3 975
Actifs (Dettes) d'impôts différés nets	7 898	7 270	(5 731)	(3 748)	2 167	3 522
Actifs d'impôts différés au bilan	7 898	7 270			7 898	7 270
Dettes d'impôts différés au bilan			(5 731)	(3 748)	(5 731)	(3 748)
Solde net					2 167	3 522
Recouvrés dans les 12 mois	1 806	1 877	(5 439)	(668)	(3 633)	1 209
Recouvrés au-delà de 12 mois	6 093	5 393	(293)	(3 080)	5 800	2 313

31.2.4. Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2009, le groupe dispose de reports fiscaux déficitaires dont l'échéance se répartit comme suit :

(en milliers €)	2009	2008
2012	18 531	18 531
2013	374	
Au-delà	455	829
Sans limite	28 033	31 530
Total	47 393	50 890

Les actifs d'impôts différés non reconnus par le groupe s'appliquent au 31 décembre 2009 et 2008 aux éléments suivants :

(en milliers €)	2009			
	Valeur brute	Actifs d'impôts différés total	Actifs d'impôts différés reconnus	Actifs d'impôts différés non reconnus
Reports fiscaux déficitaires	47 493	14 020	4 638	9 382
Autres crédits d'impôts	1 419	397	159	238
Total	48 912	14 417	4 797	9 620

(en milliers €)	2008			
	Valeur brute	Actifs d'impôts différés total	Actifs d'impôts différés reconnus	Actifs d'impôts différés non reconnus
Reports fiscaux déficitaires	50 890	16 185	4 272	11 913
Autres crédits d'impôts	2 120	628		628
Total	53 010	16 813	4 272	12 541

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élèvent à 9,6 M€ (contre 12,5 M€ en 2008) et correspondent à des reports déficitaires reportables dont la récupération n'est pas probable au point de justifier une inscription au bilan.

32. Résultat par action

Résultat par action	2009	2008
Résultat opérationnel (avant impôt et en milliers €)	28 680	25 047
Résultat net (en milliers €)	20 328	18 821
Nombre moyen d'actions en circulation	23 726 894	25 358 554
Résultat opérationnel (avant impôt) par action (en €)	1,209	0,988
Résultat net par action (en €)	0,857	0,742

Résultat dilué par action	2009	2008
Résultat opérationnel (avant impôt) dilué (en milliers €)	28 680	25 047
Résultat net dilué (en milliers €)	20 328	18 821
Nombre moyen d'actions en circulation	23 726 894	25 358 554
Impact des stock-options	87 212	167 638
Nombre moyen dilué d'actions en circulation	23 814 106	25 526 192
Résultat opérationnel (avant impôt) dilué par action (en €)	1,204	0,981
Résultat net dilué par action (en €)	0,854	0,737

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Ce nombre correspond aux mouvements sur les actions ordinaires au cours de l'exercice 2009 corrigés des mouvements sur actions propres.

Les mouvements sur actions propres sont détaillés en note 16.3.3.

Le nombre moyen dilué d'actions en circulation est une moyenne pondérée d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2009 corrigée des mouvements sur actions propres et sur actions potentielles dilutives.

L'effet dilutif vient de la levée des options sur actions et est calculé suivant la méthode du rachat d'actions.

Aucune opération sur les actions ordinaires et les actions potentielles survenue après la clôture n'est de nature à modifier significativement les résultats publiés.

33. Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidés

33.1. Définition de la trésorerie

La trésorerie dont la variation est analysée au tableau des flux de trésorerie intègre la variation de toutes les activités, qu'elles soient poursuivies, cédées ou en cours de cession.

Il n'y a pas eu de mouvement de périmètre significatif en 2009.

Le tableau des flux de trésorerie inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La variation de la trésorerie entre 2008 et 2009, analysée par le tableau des flux de trésorerie, est présentée dans le tableau suivant :

(en milliers €)	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	56 811
Variation de la trésorerie brute	5 711
Réduction de valeur des équivalents de trésorerie	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	62 522

33.2. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie

L'incidence des investissements financiers sur les flux de trésorerie est non significative en 2009.

34. Gestion des risques

34.1. Politique de gestion du capital

Ratio endettement financier/fonds propres

(2008 : 38,67 % 2009 : 39,00 %)

Le groupe utilise différents indicateurs dont le ratio « endettement financier/fonds propres ». Ce ratio fournit aux investisseurs une vision du niveau d'endettement du groupe comparé aux fonds propres. Il est calculé à partir de l'agrégat d'endettement financier, tel que défini dans la note 19, et les capitaux propres du bilan à la clôture.

Le principal objectif de la structure de capital est de maximiser la valeur pour les actionnaires tout en maintenant la flexibilité financière désirée afin d'exécuter les projets stratégiques.

34.2. Politique de gestion des risques

Le groupe est exposé, de par ses activités, à certains risques financiers : risque de marché (incluant le risque de change, de taux d'intérêt et de variation de prix), risque de liquidité et risque de crédit.

Le programme de gestion des risques financiers se focalise sur la réduction de l'exposition du groupe au risque de crédit et au risque de taux en transférant les créances de location à des organismes de refinancement et en utilisant des solutions d'affacturage sans recours dans plusieurs filiales.

Les risques financiers de marché (risques de taux, de change) et de liquidité sont gérés par la Direction Générale du groupe.

34.2.1. Risque de marché

En fin d'année, la Direction Générale du groupe fixe, pour l'élaboration des budgets, l'ensemble des « taux budgétaires » de change pour l'année suivante.

Le groupe gère son exposition aux risques de taux d'intérêt par le recours à des instruments de couverture tels que le contrat de swap. Les instruments dérivés sont réservés à des fins de couverture et ne sont jamais utilisés à des fins spéculatives.

34.2.1.1. Risque de change

Econocom est un groupe européen dont plus de 95 % des opérations ont lieu en zone Euro. Seules les activités du groupe en Grande-Bretagne et au Maroc et certains contrats exprimés en devises sont exposés aux fluctuations de la livre sterling, du dollar américain et du dirham marocain. Les achats et ventes de ces filiales sont libellés dans la même devise, ce qui limite d'autant l'exposition au risque de change. Le groupe considère ce risque comme peu significatif et ne nécessitant donc pas l'utilisation d'instruments de couverture.

34.2.1.2. Risque de taux d'intérêt

Les revenus opérationnels d'Econocom Group SA/NV et les flux de trésorerie sont largement indépendants des variations de taux d'intérêt. Les cessions de contrats de location à des organismes de refinancement se font systématiquement à taux fixe. Le revenu tiré de ces contrats est donc défini dès le départ et ne varie qu'en cas d'évolution du contrat.

Au 31 décembre 2009, l'endettement du groupe à taux variable est constitué d'une part par un emprunt à 4 ans couvert par un contrat de swap, d'autre part par un emprunt à taux variable venant à échéance au plus tard en janvier 2013. Enfin, l'affacturage du groupe est en taux variable à court terme.

34.2.1.3. Risque de variation de prix

Econocom Group SA/NV détient des parts dans un fonds commun de placement à risques (MBO Capital). Cet actif, destiné à la vente, ne présente pas de liquidité immédiate. L'évaluation de fonds commun de placement à risques dans les comptes consolidés est faite, en l'absence d'une évaluation à la valeur de marché disponible pour ce fonds, à sa valeur d'inventaire arrêtée au 31 décembre.

Par ailleurs, dans le cadre de son activité IT Financial Services, le groupe est exposé au risque de variation de la valeur future des équipements loués. La réponse du groupe consiste à calculer une valeur future des équipements sur la base d'un amortissement fortement dégressif. La méthode de calcul est décrite dans la note 1.13.3.

Elle est régulièrement confrontée aux transactions effectivement réalisées, et des statistiques sont faites annuellement pour valider le caractère adapté et prudent de la méthode retenue.

34.2.1.4. Risque de liquidité

La Direction Financière est chargée de veiller à ce que le groupe dispose de sources de financement pérennes et en quantité suffisante :

- par une analyse et une réactualisation mensuelle des prévisions de trésorerie de l'ensemble des sociétés du groupe,
- par la négociation et le maintien d'un encours de lignes de financement de sécurité suffisant.

Échéancier des passifs financiers (hors dérivés)

Le tableau ci-dessous présente les flux non actualisés de remboursement (capital et intérêts) des passifs financiers sur la base des échéances contractuelles résiduelles.

(en milliers €) 2009	Engagement total	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> à 5 ans
Dettes de location-financement – Immobilier	4 328	403	1 613	2 312
Valeurs résiduelles financières	16 730	5 638	11 088	4
Autres dettes de location-financement	284	284		
Emprunts bancaires	18 528	2 536	15 991	
Fournisseurs et autres créiteurs	177 541	177 541		
Affacturage	8 631	8 631		
Autres dettes financières	670	670		
Total	226 712	195 703	28 693	2 316

(en milliers €) 2008	Engagement total	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> à 5 ans
Dettes de location-financement – Immobilier	4 731	403	1 614	2 714
Valeurs résiduelles financières	18 403	5 137	11 771	1 495
Autres dettes de location-financement	452	247	205	
Emprunts bancaires	12 168	6 245	5 923	
Fournisseurs et autres créiteurs	204 219	204 219		
Affacturage	12 090	12 090		
Autres dettes financières	2 557	1 542	666	349
Total	254 620	229 883	20 179	4 558

34.2.2. Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe ne présente pas d'exposition significative au risque de crédit. La politique du groupe assure que les biens et services sont vendus à des clients ne présentant pas de risque d'insolvabilité. La non-concentration de la clientèle et l'utilisation de solutions d'affacturage pour les activités Products and Solutions et Managed Services et de refinancement sans recours à des organismes filiales de banques pour l'activité IT Financial Services limitent l'exposition.

Concernant ses placements, le groupe ne contracte qu'avec des contreparties de premier plan afin de limiter le risque de crédit.

Balance âgée des créances échues non dépréciées

(en milliers €)

2009	Valeur nette comptable	Créances non échues	Créances échues			
			Total	< 60 jours	60 < x < 90 jours	> 90 jours
Clients – Refinanceurs ⁽¹⁾	36 931	7 405	29 526	29 095	65	366
Autres clients ⁽²⁾	146 608	108 698	37 910	20 991	3 378	13 541
Perte de valeur sur créances douteuses	(6 023)		(6 023)			(6 023)
Total clients et comptes rattachés nets	177 516	116 103	61 413	50 086	3 443	7 884

(1) Les Clients – Refinanceurs sont des établissements financiers, filiales de banque. La forte activité IT Financial Services en décembre est à l'origine de ce montant significatif des créances échues au 31 décembre. Ces créances échues sont recouvrées pour l'essentiel dès la première quinzaine de janvier.

(2) Autres clients : la valeur nette comptable est impactée par les créances cédées (42 328 K€).

34.2.3. Risque sur actions

La stratégie du groupe est de ne pas détenir des actions cotées ou non cotées en dehors de ses propres actions.

Les titres Econocom Group SA/NV en autodétention au 31 décembre 2009 figurent dans les comptes consolidés en moins des capitaux propres depuis leur acquisition ; il n'y a donc pas lieu de comparer leur valeur comptable à leur valeur de marché.

34.3. Politique de gestion des risques opérationnels**34.3.1. Risques liés aux contrats de l'activité Managed Services**

Le principal risque des contrats de Managed Services concerne le délai de résiliation. Ce délai est traditionnellement assez long

Exposition maximale au risque de crédit

Le groupe n'ayant pas de risque de crédit particulier, son exposition maximale à ce risque correspond à la valeur bilancielle des actifs financiers (note 15).

pour permettre l'adaptation des effectifs, en particulier pour les contrats de taille significative. Dans quelques cas, ce délai pouvant se limiter à un mois, le groupe Econocom doit anticiper toute rupture de contrat afin notamment de reclasser ses employés. Pour augmenter la flexibilité, Econocom recourt à la sous-traitance afin de couvrir une partie de son chiffre d'affaires.

34.3.2. Risques liés à une éventuelle dépendance

Le groupe s'efforce continuellement d'élargir son portefeuille clients. C'est un axe de développement stratégique pour gagner des parts de marché. Aucun des clients ne représente plus de 8 % du chiffre d'affaires total du groupe. Par ailleurs, aucun fournisseur ne représente plus de 25 % du volume total des achats du groupe. L'activité du groupe ne dépend d'aucun brevet particulier, ni de licences de marques dont il n'aurait pas la propriété.

34.3.3. Risques liés à la concurrence

Le marché des services informatiques est un marché très concurrentiel, et ce depuis longtemps. Le nombre de concurrents présents dans l'ensemble des activités du groupe au niveau international est réduit. Cependant, dans chacun des pays où le groupe est implanté et dans chacune de ses activités, Econocom doit faire face à une importante concurrence composée d'acteurs internationaux, nationaux ou locaux.

34.3.4. Risques juridiques

Le groupe preste ses services dans plusieurs pays d'Europe occidentale. Il est donc soumis à de nombreuses réglementations juridiques, douanières, fiscales et sociales. Afin de les maîtriser au mieux, le groupe s'est doté systématiquement de filiales locales avec des dirigeants ayant la connaissance des réglementations et législations locales.

Son siège à Bruxelles lui permet d'être proche des évolutions en matière de réglementation et législation européennes.

Le groupe n'a actuellement connaissance d'aucun fait exceptionnel ni de litige suffisamment significatif pour affecter substantiellement son patrimoine, sa situation financière, son activité, ses résultats. Les litiges existants sont provisionnés d'une manière adéquate appréciée par la Direction du groupe.

Les informations concernant les litiges ou arbitrages susceptibles d'avoir une incidence sensible sur la situation financière du groupe, son activité ou ses résultats, au 31 décembre 2009, figurent dans la note 39.

La méthode de comptabilisation des passifs est conforme aux règles comptables en vigueur (note 1.22).

Les provisions pour litiges sont présentées dans la note 17.

34.3.5. Risques sociaux

À la connaissance de la Direction, le groupe n'est pas exposé à des risques sociaux particuliers autres que ceux pouvant intervenir dans la vie sociale normale d'entreprises de taille comparable et implantées en Europe. La majeure partie des collaborateurs est employée dans les filiales française et belge.

34.3.6. Risques environnementaux

Le groupe Econocom n'a aucune activité de destruction des machines rachetées aux institutions de refinancement en fin de contrat. Les machines sont revendues à quelques brokers qui gèrent eux-mêmes la fin de vie de ces équipements. Ils ont fourni au groupe des garanties de respect de la réglementation.

34.3.7. Assurances – couverture des risques

Le groupe est couvert pour les risques de responsabilité civile et de dommages aux biens par des assurances adéquates souscrites auprès d'assureurs de premier rang. Il n'a par contre pas souhaité souscrire d'assurance perte d'exploitation.

Le groupe procède de façon permanente, avec ses assureurs et experts, à un audit des risques et à leur évaluation, de manière à en assurer la couverture optimale en fonction des marchés d'assurance et de réassurance.

34.3.8. Nantissements, garanties, sûretés d'emprunt

Le montant des sûretés réelles accordées en garantie des emprunts et dettes financières par le groupe est non significatif. Le montant des nantissements et hypothèques figure en note 35.

34.4. Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité effectuées afin de mesurer l'impact des variations des cours de change de la livre sterling par rapport à l'euro montrent que, sur la base d'une performance constante de la filiale anglaise, une variation de la livre sterling en 2010 de 50 % par rapport à 2009 n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat du groupe.

Par ailleurs, le groupe, dans le cadre de son activité IT Financial Services, gère un contrat de location-financement important en dollars. Le mécanisme de fonctionnement de ce contrat fait que le risque de change est naturellement couvert. Quelle que soit la variation du cours du dollar, l'impact sur le résultat est non significatif.

Concernant les taux d'intérêt, l'analyse de sensibilité montre que l'impact sur le résultat avant impôt et éléments non récurrents d'une variation des taux à court terme de 2 % (200 points de base) serait de plus ou moins 0,5 million d'euros.

35. Engagements hors bilan

35.1. Engagement de rachat de titres

Econocom GmbH : options d'achat sur les 10 % du capital détenus par les managers locaux

Le Directeur Général de la filiale allemande Econocom GmbH détient 10 % du capital de cette société. Econocom Group SA/NV détient le solde du capital d'Econocom GmbH, soit 90 %.

Econocom Group SA/NV dispose d'une option d'achat (call option) sur la totalité du capital détenu par ce dirigeant et a, par ailleurs, octroyé à celui-ci une option de vente (put option) sur cette même participation.

Ces options sont exerçables à tout moment entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2012.

Le prix de ces options d'achat et de vente sera calculé sur la base d'un multiple du résultat avant impôt moyen d'Econocom GmbH durant l'année d'exercice de l'option et les 3 exercices fiscaux précédant l'année d'exercice, et sur l'évolution de la situation nette de la société entre le 31 décembre 2006 et la clôture de l'exercice précédant l'année d'exercice de l'option.

Compte tenu du caractère incertain du rachat par Econocom Group SA/NV et du faible résultat de cette filiale récemment créée (en 2005), aucun engagement n'a été comptabilisé au 31 décembre 2009.

Société Alliance Support Services

Les dirigeants de la filiale française Alliance Support Services détiennent 6,68 % de son capital.

Econocom Group SA/NV dispose de promesses de vente et d'achat signées par les dirigeants sur la totalité du capital détenu par chaque dirigeant dans cette société.

Les parties sont convenues de prolonger de 2 ans ces promesses de vente et d'achat. Elles peuvent être exercées à tout moment à compter de l'arrêté des comptes de l'exercice 2009 par le Conseil d'Administration de la société Alliance Support Services et jusqu'au 30 juin 2010.

Le prix de cession des actions est fonction de la rentabilité de la société Alliance Support Services sur les années 2007, 2008 et 2009.

Sur la base des résultats 2007 à 2009, une dette de 187 K€ a été constatée dans les comptes consolidés 2009.

35.2. Engagement de complément de prix

Synopse SAS

La société Synopse SAS est spécialisée dans le consulting et l'intégration informatique, et est un des pionniers en France de la mise en œuvre d'« IT Infrastructure Library » (ITIL).

Cette société a été acquise en 2003 par Econocom Managed Services SAS (France) pour un prix qui sera le cas échéant complété d'une part variable calculée, selon l'avenant à la convention de vente d'actions signé le 7 juin 2005, sur la base d'un multiple du résultat courant moyen de la société sur la période allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2007.

Suite à l'acquisition par Econocom Managed Services SAS (France) de la société Kentron, concurrente de Synopse en matière de consulting ITIL, le 1^{er} février 2007, et à la décision de rapprocher les sociétés Kentron et Synopse, il a été décidé de revoir les modalités de calcul des earn-out Synopse des anciens actionnaires de Synopse. Le 23 janvier 2007, un avenant à la convention de vente d'actions de Synopse, modifiant la formule de calcul de la part variable du prix de la société, a été conclu. Selon cet avenant, le prix de Synopse sera calculé sur la base d'un multiple du résultat avant impôts moyen consolidé des sociétés Synopse et Kentron (et depuis mai 2007 de la nouvelle société Synopse issue de la fusion des sociétés Synopse et Kentron), sur la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010.

Deux des trois actionnaires ont soldé leur earn-out en 2007 et 2008 et l'un d'entre eux a quitté le groupe Econocom.

Sur la base des résultats 2007, 2008, 2009 et du budget 2010, l'earn-out dû à l'ancien actionnaire sera inférieur au montant minimum de 196 933 € ; ce montant a été comptabilisé lors de l'acquisition en 2003.

Kentron SAS

La société Kentron SAS est spécialisée dans le consulting ITIL « IT Infrastructure Library ».

Cette société a été acquise le 1^{er} février 2007 par Econocom Managed Services SAS (France) pour un prix qui pourra être, le cas échéant, complété d'une part variable calculée sur la base d'un multiple du résultat avant impôts moyen consolidé des sociétés Synopse et Kentron (et depuis mai 2007 de la nouvelle société Synopse issue de la fusion des sociétés Synopse et Kentron), sur la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010.

Le complément de prix ne pourra être inférieur à 200 000 € à la condition que l'ancien actionnaire dirigeant de Kentron n'ait pas démissionné ou été licencié pour faute lourde ou grave avant le 31 décembre 2009.

Sur la base des résultats 2007, 2008, 2009 et du budget 2010, le groupe estime que le montant du complément de prix dû au fondateur de Kentron ne dépassera pas le prix plancher de 200 000 € qui a déjà été comptabilisé et versé.

For Connected Services

Le 8 août 2005, Econocom Telecom Services SA a acquis 100 % du capital de la société Econocom Telecom BV (anciennement dénommée For Connected Services), société hollandaise spécialisée dans les services de Data Mobile, pour un prix complété, le cas échéant, d'une partie variable dont le montant était lié aux résultats de la société sur les exercices 2006 à 2009.

Le prix d'acquisition ne pouvant être inférieur à 175 000 €, ce prix plancher a été versé aux cédants et comptabilisé dans les comptes consolidés 2005.

Sur la base des résultats 2006, 2007, 2008 et 2009, le prix définitif reste inférieur au montant de 175 000 €. Plus aucune somme n'est donc due aux anciens actionnaires.

35.3. Autre engagement sur titres

A2Z Solutions

La société belge A2Z Solutions a développé une activité de gestion opérationnelle des infrastructures informatiques et télécoms destinée aux petites et moyennes entreprises.

Sa maison mère, A2Z Holding, elle-même filiale d'Econocom Group SA/NV, a accordé à chacun des deux managers dirigeants

de l'activité A2Z des options d'achat portant sur le capital d'A2Z Solutions. Ces options acquises par chaque manager au prix de 17,5 K€, ouvrent droit pour chacun des deux managers à acquérir 7,5 % du capital d'A2Z Solutions pour un prix de 150 K€. Ces options pourront être exercées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011.

Si les managers venaient à exercer leurs options et devenaient actionnaires d'A2Z Solutions, A2Z Holding disposerait d'une option d'achat (call option) sur la totalité du capital détenu par ses dirigeants et ces derniers disposeraient d'une option de vente (put option) sur cette même participation, exerçable à tout moment entre le 1^{er} juillet 2012 et le 31 décembre 2013.

Le prix de ces options d'achat et de vente serait calculé sur la base d'un multiple du résultat (avant impôt et éléments financiers) moyen de l'activité A2Z Solutions durant l'année d'exercice de l'option et l'année précédant l'année d'exercice de l'option.

Compte tenu du caractère incertain du rachat par A2Z Holding des actions A2Z Solutions, les managers n'étant pas encore actionnaires d'A2Z Solutions, aucun engagement n'a été comptabilisé au 31 décembre 2009.

35.4. Engagement d'investissement dans un fonds commun de placement à risques

Participation dans MBO Capital FCPR

Depuis octobre 2002, Econocom Group SA/NV a investi 4,8 M€ dans le Fonds Commun de Placement à Risques MBO Capital FCPR et s'est engagée irrévocablement à investir jusqu'à 5 M€ dans ce fonds.

Il s'agit d'un placement à horizon de 10 ans, dont le rendement attendu est supérieur au taux de placement sans risque, mais sans garantie ; en contrepartie, il n'y a pas de liquidité.

En 2009, l'évaluation de ce FCPR comptabilisée dans les comptes consolidés est faite, en l'absence d'une évaluation à la valeur de marché disponible pour ce fonds, à sa juste valeur d'inventaire arrêtée au 31 décembre, en conformité avec la norme IAS 32-39 – Instruments financiers et s'élève à 3,3 M€.

35.5. Engagements de garantie

(en milliers €)

Hypothèques	
Valeur comptable des immeubles grevés	475
Montant de l'inscription	1 692
Garanties données	38 379
Valeur comptable des actifs gagés par certaines filiales dans le cadre de l'affacturage	4 361
Nantissements de titres	16 106
Garanties données (montants de l'autorisation) par Econocom Group SA/NV à des tiers (banques ou fournisseurs) au profit de ses filiales	37 183

35.6. Engagement de crédit-bail

(en milliers €)

Engagement de paiement de loyers (leasing financier du siège d'exploitation belge)	3 318
--	-------

35.7. Engagement d'acquisitions d'immobilisations

(en milliers €)

Contrats de location dont les commandes font l'objet de livraisons sur 2009 et les années suivantes	88 832
---	--------

35.8. Engagement de cessions d'immobilisations

(en milliers €)

Contrats de location dont les commandes font l'objet de livraisons sur 2009 et les années suivantes	88 832
---	--------

35.9. Engagements donnés et reçus : cautionnements et garanties

(en milliers €)

Cautions à première demande et gages	947
--------------------------------------	-----

Les engagements hors bilan du groupe se ventilent par type d'engagement, selon les échéances suivantes :

(en milliers €)	< 1 an	1 an < x < 5 ans	> 5 ans	Total 2009	Total 2008
Engagements donnés :					
Hypothèques		1 692		1 692	1 692
Actifs gagés pour affactureurs	4 361			4 361	4 221
Nantissements de titres		16 106		16 106	4 106
Actifs gagés pour des tiers	6 216	30 967		37 183	30 052
Crédit-bail	234	1 378	1 706	3 318	3 546
Immobilisations	87 262	514	1 056	88 832	54 647
Engagements reçus :					
Cautions et gages	947			947	1 034

36. Passifs éventuels

Fin décembre 2007, une filiale du groupe a été assignée pour un montant significatif. La décision rendue en première instance a été favorable à Econocom. Cette décision a fait l'objet d'un appel dont le délibéré est attendu au cours du premier semestre 2010. Econocom estime être correctement provisionnée pour le risque éventuel encouru.

37. Informations sur les parties liées

37.1. Rémunérations des dirigeants (en euros)

	2009	2008
Rémunérations allouées aux Administrateurs non exécutifs (jetons de présence)	53 500	56 500
Rémunérations allouées aux Administrateurs exécutifs	1 129 178	1 714 254
Rémunérations allouées aux membres du Comité de Direction (non Administrateurs)	810 483	835 150
Nombre d'options restant à lever au 31 décembre	105 000	530 000

Par ailleurs, dans le cadre de cession de titres des sociétés Alliance Support Services et Econocom GmbH à des dirigeants, le groupe a accordé, en 2007 et 2008, des prêts gagés sur ces titres. Ces prêts sont rémunérés à des taux comparables à ceux pratiqués sur le marché. Au 31 décembre 2009, le solde de ces prêts s'élève à 181 K€ (hors intérêts capitalisés). La rémunération de ces prêts a représenté en 2009 un montant de 24 K€.

37.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette annexe. Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les principales opérations avec les sociétés dans lesquelles le Président du Conseil d'Administration est membre du Conseil d'Administration.

(en milliers €)	Produits		Charges		Créances		Dettes	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Econocom International NV	70	68	(1 065)	(1 125)	2	2	2 454	3 232
SCI Pergolèse	701	12	(1 123)	(1 054)	1 220	448	278	317
Audevard	20	20			15			
TOTAL	791	100	(2 188)	(2 179)	1 237	450	2 732	3 549

La société Econocom International NV est une société non cotée qui détient 50,09 % du capital d'Econocom Group SA/NV.

La société SCI Pergolèse détient 0,63 % du capital d'Econocom Group SA/NV.

En décembre 2009, l'immeuble de placement situé aux Ulis a été cédé à la SCI Pergolèse pour un montant de 1,2 M€.

Cette cession a été réalisée selon les conditions habituelles du marché de l'immobilier et a permis de dégager une plus-value de cession de 689 K€ (se référer à la note 29 – Autres produits et charges non courants).

Cette créance a été soldée le 4 mars 2010.

38. Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a aucun événement significatif postérieur à la clôture à signaler.

39. Appréciations émises par la Direction et sources d'incertitude

Les matières principales pour lesquelles il y a eu un jugement par la Direction sont :

- Dépréciation des écarts d'acquisition (note 6) : la valeur dans les comptes consolidés du groupe Econocom des écarts d'acquisition est revue annuellement, conformément aux principes mentionnés dans la note 1.14. Ces tests de dépréciation sont notamment sensibles aux prévisions financières à moyen terme ainsi qu'aux taux d'actualisation retenus pour l'estimation de la valeur d'utilité des UGT.
- Évaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière (note 18) : le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué par un actuaire selon la méthode des unités de crédit projetées décrite dans la note 1.22. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.
- Valorisation du plan de stock-options octroyées depuis novembre 2002 : les formules actuarielles retenues sont impactées par les hypothèses de rotation du personnel, d'évolution et de volatilité du cours de Bourse d'Econocom Group SA/NV ainsi que de probabilité d'atteinte des objectifs par les managers (note 16.3.1).
- Appréciation de la probabilité de récupération des reports fiscaux déficitaires de nos filiales.
- Provisions (note 17) : elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers sans contrepartie pour le groupe. Elles comprennent notamment des provisions pour litiges de toute nature dont le montant est estimé en tenant compte des hypothèses de dénouement les plus probables. Pour déterminer ces hypothèses, la Direction du

groupe s'appuie, si nécessaire, sur des évaluations réalisées par des conseils externes.

- Juste valeur des instruments financiers (notes 15 et 21) : elle est déterminée par référence au prix du marché. Pour les instruments financiers dérivés, cette valeur est déterminée et transmise au groupe par ses contreparties bancaires. Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ECONOCOM GROUP SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Econocom Group SA et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2009, le compte de résultats consolidé et les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidée s'élève à EUR (000) 347.139 et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de EUR (000) 20.331.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 9 avril 2010

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises
représenté par

J. Steenwinkel
Réviseur d'Entreprises

PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren
coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid, burgerlijke vennootschap met handelsvorm
PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises
société coopérative à responsabilité limitée, société civile à forme commerciale
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles - ING 310-1381195-01

PricewaterhouseCoopers
Réviseurs d'Entreprises
PricewaterhouseCoopers
Bedrijfsrevisoren
Financial Assurance Services
Woluwe Garden
Woluwedal 18
B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
Téléphone +32 (0)2 710 4211
Facsimile +32 (0)2 710 4299
www.pwc.com

Nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés clos le 31 mars 2010, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Au nom et pour le compte du Conseil d'Administration
Jean-Louis Bouchard, président du groupe Econocom

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.L. Bouchard', written in a cursive style.



États financiers non consolidés simplifiés*

au 31 décembre 2009

Bilan

Compte de résultat

Tableau des flux de trésorerie

** Les comptes non consolidés sont présentés en normes comptables belges.*

Comptes statutaires Econocom Group SA/NV

En application de l'article 105 du Code des sociétés, les précisions suivantes sont apportées : les comptes figurant ci-après sont une version abrégée des comptes annuels dont la version intégrale est disponible au siège de la société et sera déposée à la Banque Nationale de Belgique. Cette version abrégée ne contient pas l'ensemble des annexes ni le rapport du Commissaire, lequel a certifié les comptes annuels sans réserve.

Bilan non consolidé

Au 31 décembre 2009

Actif (en milliers €)	31/12/2009	31/12/2008
Actifs immobilisés	147 743	148 059
II. Immobilisations incorporelles	33	52
III. Immobilisations corporelles	882	959
A. Terrains et constructions	441	465
B. Installations, machines et outillage	418	471
E. Autres immobilisations corporelles	23	23
IV. Immobilisations financières	146 828	147 048
A. Entreprises liées	146 827	146 185
1. Participations	116 958	116 843
2. Créances	29 869	29 342
C. Autres immobilisations financières	1	863
1. Actions et parts	0	862
2. Créances et cautionnements en numéraire	1	1
Actifs circulants	36 319	23 605
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	19	72
A. Stocks	19	72
VII. Créances à un an au plus	5 446	6 341
A. Créances commerciales	2 904	2 169
B. Autres créances	2 542	4 172
IX. Placements de trésorerie	29 927	14 097
A. Actions propres	16 830	1 505
B. Autres placements	13 097	12 592
X. Valeurs disponibles	687	3 038
XI. Comptes de régularisation	240	57
Total de l'actif	184 062	171 664

Passif (en milliers €)	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres	113 315	118 372
I. Capital	16 181	16 181
A. Capital souscrit	16 181	16 181
II. Primes d'émission	55 038	55 038
III. Plus-values de réévaluation	2 520	2 520
IV. Réserves	18 866	3 541
A. Réserve légale	1 618	1 618
B. Réserves indisponibles	16 830	1 505
1. Pour actions propres	16 830	1 505
D. Réserves disponibles	418	418
V. Bénéfice reporté	20 710	41 092
Provisions et impôts différés	131	131
VII. A. Provisions pour risques et charges	131	131
4. Autres risques et charges	131	131
Dettes	70 616	53 161
IX. Dettes à un an au plus	70 616	53 161
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
B. Dettes financières	60 058	44 408
1. Établissements de crédit	12 000	0
2. Autres emprunts	48 058	44 408
C. Dettes commerciales	2 241	1 790
1. Fournisseurs	2 241	1 790
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	713	873
1. Impôts	56	440
2. Rémunérations et charges sociales	657	433
F. Autres dettes	7 604	6 090
XII. Comptes de régularisation		
Total du passif	184 062	171 664

Compte de résultat non consolidé

Au 31 décembre 2009

Charges (en milliers €)	2009	2008
II. Coût des ventes et des prestations	10 776	10 798
B. Services et biens divers	7 083	7 465
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	3 445	3 077
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	233	261
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises-)	(2)	3
F. Provisions risques et charges (dotations +, reprises-)		(15)
G. Autres charges d'exploitation	17	7
V. Charges financières	749	1 995
A. Charges des dettes	489	1 623
B. Réduction de valeur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales		
C. Autres charges financières	260	372
VIII. Charges exceptionnelles	40	560
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	40	560
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, reprises-)		
D. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés		
E. Autres charges exceptionnelles		
X.A. Impôts	31	38
XI. Bénéfice de l'exercice	2 125	4 541
Total	13 721	17 932

Produits (en milliers €)	2009	2008
I. Ventes de prestations	12 196	13 323
A. Chiffre d'affaires	9 906	9 537
D. Autres produits d'exploitation	2 290	3 786
IV. Produits financiers	980	4 046
A. Produits des immobilisations financières	774	3 083
B. Produits des actifs circulants	48	481
C. Autres produits financiers	158	482
VII. Produits exceptionnels	545	563
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	545	17
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		546
Total	13 721	17 932
Affectations et prélèvements		
A. Bénéfice à affecter	43 217	55 784
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	2 125	4 541
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	41 092	51 243
C. Affectations aux capitaux propres	(15 067)	(8 740)
2. À la réserve légale	-	-
3. Aux autres réserves	(15 067)	(8 740)
D. Résultat à reporter	(20 710)	(41 092)
1. Bénéfice à reporter	(20 710)	(41 092)
F. Bénéfice à distribuer	(7 440)	(5 952)
1. Rémunération du capital	(7 440)	(5 952)

Tableau des flux de trésorerie non consolidés

Au 31 décembre 2009

(en milliers €)	2009	2008
Résultat net	2 125	4 541
Charge d'impôts constatée	31	38
Amortissements et réductions de valeurs actés	271	824
Variation des provisions		(15)
Résultat sur cessions d'immobilisations financières		(545)
Dividendes reçus des participations financières		(1 224)
Intérêts reçus des créances financières à plus d'un an	(774)	(1 787)
Résultat sur cessions actions propres	91	276
Marge brute d'autofinancement (a)	1 744	2 108
Variation des créances à un an au plus	895	(2 717)
Variation des autres actifs courants	(128)	25
Variation des dettes commerciales	451	(345)
Variation des dettes fiscales, sociales, ... à un an au plus	(160)	428
Variation des autres passifs courants		(1 105)
Variation du besoin en fonds de roulement (b)	1 058	(3 714)
Charge d'impôt constatée (c)	(31)	(38)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles (a+b+c) = d	2 771	(1 644)

(en milliers €)	2009	2008
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles à usage interne	(137)	(526)
Acquisitions de participations financières	(115)	(1 447)
Cessions de participations financières		2 462
Acquisitions de créances financières à plus d'un an	(40)	(935)
Remboursements de créances financières à plus d'un an	753	1 197
Acquisitions d'autres immobilisations financières	(91)	
Cessions d'autres immobilisations financières	952	1 659
Dividendes reçus des participations financières		1 224
Intérêts reçus des créances financières à plus d'un an	774	1 787
Flux de trésorerie liés aux investissements et désinvestissements (e)	2 096	5 421
Opérations de financement		
Variation des dettes financières à un an au plus	2 370	23 244
Variation des dettes financières à plus d'un an	12 000	
Acquisitions d'actions propres	(18 017)	(9 660)
Cessions d'actions propres	2 601	472
Dividendes payés durant l'exercice	(5 667)	(5 990)
Flux de trésorerie des activités de financement (f)	(6 713)	8 066
Variation de la trésorerie (d+e+f)	(1 846)	11 843

Renseignements à caractère général

1. Renseignements généraux

- Dénomination : Econocom Group SA/NV
- Siège social : 81 avenue Marcel Thiry, Woluwe-Saint-Lambert - 1200 Bruxelles. Le siège social d'Econocom Group SA/NV anciennement situé Clos du Parnasse 13 AB – 1050 Bruxelles (Ixelles) a été transféré par décision du Conseil d'Administration du 22 janvier 2009.
- Forme juridique, constitution, publications

Econocom Group SA/NV a été constituée sous la forme d'une société anonyme de droit belge, acte du notaire Jacques Possoz, le 2 avril 1982, publié aux annexes du *Moniteur Belge* du 22 avril 1982 (n° 820-11).

Elle a, au sens du Code des sociétés, qualité de société faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne.

Elle est inscrite au registre des personnes morales sous le numéro d'entreprise 0422.646.816.

- Durée : la société a été constituée pour une durée illimitée.
- Année comptable : du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Consultation des documents sociaux :
 - à la Banque Nationale de Belgique pour ce qui concerne les comptes annuels et consolidés, ainsi que les rapports y afférents ;
 - au Greffe du Tribunal de Commerce pour les statuts ainsi que pour les comptes et rapports sus-mentionnés ;
 - et également, pour chacun d'eux, au siège social, 81 avenue Marcel Thiry, Woluwe-Saint-Lambert - 1200 Bruxelles.

2. Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger :

- l'achat, la vente, la location ainsi que la fourniture d'ordinateurs et de produits se rattachant à l'équipement de ceux-ci, de même que toutes opérations financières y relatives ;
- la conclusion de tout contrat d'études de développement industriel d'organisation d'entreprise et de tous conseils techniques dans le domaine de l'informatique ;
- la création et la mise en application de services électroniques et de tous systèmes de programmation s'y rapportant.

À cet effet, la société peut acquérir, administrer, exploiter et céder des brevets d'invention, des marques et des connaissances techniques et industrielles.

Elle peut établir des succursales ou fonder des filiales tant en Belgique qu'à l'étranger.

Elle pourra s'intéresser par voie d'apport, de fusion totale ou partielle, de souscription, de participation financière, de cession, de prêt ou de toute autre manière dans toutes entreprises belges ou étrangères ayant des activités similaires ou connexes aux siennes.

Concurrence, recrutement

Concurrence

Le groupe Econocom se distingue de la concurrence par :

- son offre exclusivement dédiée à la gestion des infrastructures distribuées des entreprises ;
- sa double compétence en services informatiques et télécoms ;
- son expérience en matière de financement ;
- son indépendance vis-à-vis des constructeurs et des sociétés financières.

Le groupe Econocom dispose de quatre activités indépendantes et complémentaires que sont le pilotage administratif et financier des actifs informatiques et télécoms (IT Financial Services), l'approvisionnement en produits et solutions IT (Products & Solutions), les services informatiques (Managed Services) et télécoms (Telecom Services). Le groupe n'a pas de concurrent capable de présenter cette palette d'offres dans les domaines de l'informatique et des télécoms. La capacité du groupe à proposer ces quatre offres et à les consolider dans le cadre de solutions d'entreprise transverses à ses quatre métiers représente un différenciateur fort qui répond aux attentes du marché. Le nouveau plan stratégique du groupe Econocom, Horizon 2012, capitalise sur cette position concurrentielle.

Une offre diversifiée

Econocom est aujourd'hui en Europe le seul groupe indépendant (des constructeurs d'équipement informatique et des banques) en mesure de fournir, gérer, administrer et financer les infrastructures informatiques et télécoms des entreprises.

Le groupe s'est lancé, dès 2000, dans les services télécoms, bien avant ses principaux concurrents. Il entend s'appuyer sur ces atouts pour tirer partie de la croissance soutenue attendue du marché de la mobilité, à la croisée du monde informatique et télécoms. Il dis-

pose des compétences pour répondre au fort développement des besoins en solutions de mobilité et de gestion de parcs.

Par ailleurs, Econocom a lancé des offres transversales, impliquant plusieurs de ses métiers, afin de répondre aux besoins croissants des entreprises pour des offres globales. Ces quatre nouvelles offres permettent d'optimiser et de maîtriser l'ensemble du cycle de vie des ressources des entreprises :

- leur parc informatique ;
- leur parc télécom ;
- leur parc d'imprimantes ;
- leurs délais et coûts d'approvisionnement.

Enfin, le groupe dispose avec A2Z d'une offre innovante de prestations de services informatiques et télécoms auprès de PME-PMI, alliant les services d'approvisionnement et de gestion opérationnelle aux services administratifs et financiers. Cette offre de gestion complète est facturée sur la base d'un coût mensuel par utilisateur.

Implantation géographique

Le groupe Econocom dispose depuis plus de 25 ans d'une solide implantation européenne. Ses filiales dans huit pays d'Europe et les partenariats noués à l'international lui permettent de répondre aux besoins de ses grands clients.

Le groupe a, par ailleurs, créé fin 2008 une filiale au Maroc dont l'activité complète l'offre de services et en particulier son offre de services distants multilingues.

Les principaux concurrents

Les principaux concurrents d'Econocom sur chacun de ses métiers sont les suivants, sans qu'aucun n'ait une gamme de produits et services aussi diversifiée :

- **Managed Services** : Cap Gemini, Atos, Steria, EDS, Logica-CMG, GFI, qui ont une implantation internationale mais ne proposent ni services de distribution ni services de location évolutive. Par contre, de nombreuses sociétés de services ont une activité de développement de logiciels d'application (comptabilité, gestion de stocks, gestion commerciale, etc.), domaine dans lequel le groupe Econocom n'est pas actif.
- **Products & Solutions** : Systemat et Realdolmen (Belgique et Luxembourg), Computacenter (France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni) et SCC (France et Royaume-Uni).
- **IT Financial Services** : les filiales financières des constructeurs (IBM, HP, Dell) et les sociétés de leasing filiales des banques (ECS, Arius) ne présentent pas les mêmes caractéristiques d'indépendance ou de spécialisation informatique que le groupe Econocom. CHG (Allemagne) n'a pas d'activités de distribution et de services.
- **Telecom Services** : le groupe Econocom a peu de concurrents dans le domaine des services de télécommunications. Les grandes SSII telles CSC, EDS ou Cap Gemini disposent d'offres d'infogérance dans le domaine de la téléphonie et se positionnent sur la gestion des réseaux alors qu'Econocom assure la gestion des parcs de téléphonie (téléphones, PDA...) et les abonnements associés. Enfin, les distributeurs des opérateurs restent avant tout des sociétés spécialisées dans la vente de matériel de téléphonie mobile et d'abonnements voix et data ; certains commencent à développer des offres de services comme LCO (distributeur Orange) ou encore Mobilitys et Coriolis pour SFR, mais ils ne bénéficient pas du savoir-faire acquis par Econocom notamment dans le domaine des services informatiques aux entreprises depuis plus de 25 ans.

Recrutement

Econocom est un groupe spécialisé dans le domaine des services informatiques et télécoms et sa capacité à attirer des nouveaux talents et à les fidéliser est un facteur clé de son succès.

Le plan stratégique du groupe Econocom, Horizon 2012, met en exergue le projet de développement du groupe et ses objectifs ambitieux en terme de croissance, d'où l'importance accrue attachée au recrutement et au développement des carrières.

Le groupe dispose dans chaque pays important de cellules spécialisées en recrutement.

La présence européenne du groupe, sa notoriété, la variété de ses métiers, sa cotation sur Euronext Bruxelles contribuent à ce que des jeunes diplômés, comme des candidats expérimentés, choisissent chaque année de rejoindre le groupe Econocom.

Le groupe cherche à s'entourer de collaborateurs prêts à s'investir, être force de proposition et partager ses valeurs essentielles : Entreprendre, Rebondir, Savoir, Partager et Être responsable.

Au cours de l'exercice 2009, pour faire face à la croissance de son activité et à l'évolution de ses clients et des technologies, le groupe a recruté 380 salariés tant en France qu'au Benelux et au Maroc, principalement des profils techniques à forte valeur ajoutée et notamment des Ingénieurs et Administrateurs Systèmes et Réseaux, des Chefs de Projet, des Consultants et des Techniciens micro.

Par ailleurs, afin de poursuivre, voire d'accélérer sa croissance et de conforter ainsi sa position concurrentielle, le groupe a également mis l'accent sur le renforcement de ses équipes commerciales et avant-ventes, notamment au sein de ses activités IT Financial Services, Telecom Services et Products & Solutions. À la fin de l'année 2009, le groupe dispose d'une force commerciale de près de 380 collaborateurs et agents commerciaux.

Enfin, le groupe évolue dans un environnement en constante mutation. Il attache donc une attention particulière au développement des compétences, notamment techniques, de ses collaborateurs et en a fait un axe majeur de sa politique de ressources humaines. Il a notamment mis en place avec des partenaires des cycles de formations certifiantes et des programmes de formation à distance (e-learning) particulièrement adaptés aux collaborateurs localisés sur les sites de ses clients. En France, où se situe plus de la moitié des collaborateurs du groupe, les dépenses de formation ont atteint 2,8 % de la masse salariale.

Le développement des carrières est également au cœur des objectifs du groupe. Chaque salarié est suivi individuellement, notamment lors d'entretiens individuels annuels d'évaluation, durant lesquels sont abordés les objectifs et les réalisations, ainsi que les plans de formation.

À la fin de l'année 2009, le groupe Econocom compte 2 266 collaborateurs et agents commerciaux.

Évolution récente et perspectives

La stratégie de croissance du groupe Econocom repose sur un modèle mixte de croissance organique et de croissance externe.

1. Principaux investissements

En plus des investissements en matière de développement de nouveaux produits, outils logiciels et de recrutement de nouveaux commerciaux, d'ingénieurs et de techniciens, Econocom Group SA/NV procède à des opérations de croissance externe, contribuant à acquérir des compétences spécifiques ou à accélérer sa croissance.

Les principaux investissements du groupe au cours des trois dernières années ont été les suivants :

2007

Le groupe a procédé au cours de l'année 2007 à quatre opérations de croissance externe dans l'objectif de renforcer ses compétences et d'accélérer sa croissance dans le domaine des services IT et télécoms en France, ainsi que dans le domaine des services de gestion d'actifs (activité IT Financial Services) en Italie.

Au cours du premier semestre 2007, le groupe a acquis :

- 93,32 % de la société Alliance Support Services, un acteur majeur dans le domaine de la maintenance informatique tierce partie, en France. Cette société a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 34 M€. Forte d'une présence sur tout le territoire hexagonal avec une trentaine de centres techniques, cette société contribue à renforcer l'offre de services IT et télécoms d'Econocom en France.
- La société française de conseil Kentron. Le rapprochement de Kentron et de la société Synopse (acquise en 2003) permet au groupe de renforcer sa position de leader dans le domaine du consulting ITIL (méthodologie d'optimisation de la gouvernance

IT) et de disposer en France d'un pôle de 35 consultants spécialisés auxquels s'ajoute une trentaine de consultants au Benelux.

- Le fonds de commerce Entreprises de la société The Phone House. Econocom accélère ainsi sa diversification dans le domaine des services télécoms aux entreprises. Le groupe assure la gestion de près de 100 000 lignes fixes et mobiles dans le cadre de son activité d'infogérance de parcs de téléphonie en France et au Benelux.

Econocom a par ailleurs acquis au cours du dernier trimestre de l'année la société italienne Tecnolease, active dans le domaine de la location et de la gestion d'actifs informatiques. Le groupe a ainsi accéléré sa croissance dans l'un de ses cinq marchés stratégiques et conforté sa place de second acteur en Italie.

Enfin, Econocom a porté sa participation dans la société belge Econocom Telecom Services (anciennement dénommé CHanSE) de 96,68 % à 100 % et cédé 20 % de sa filiale allemande Econocom GmbH aux managers locaux de cette société.

Ces acquisitions ont représenté un investissement de l'ordre de 11 M€.

Le groupe avait jusqu'alors financé ses opérations de croissance externe pour l'essentiel sur fonds propres. Il a contracté au cours de l'exercice 2007 un emprunt de 10 M€ par l'intermédiaire de sa filiale Econocom Products & Solutions qui a acquis en 2007 la société Alliance Support Services et le fonds de commerce Entreprises de The Phone House. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de 5,6 M€.

2008

Econocom a renforcé l'activité IT Financial Services du groupe en France en procédant à l'acquisition, auprès de la société Arès, de 100 % des titres de la société Databail. Cette acquisition représente un investissement de l'ordre de 4 M€ financé sur fonds propres.

2009

Au cours de l'exercice 2009, Econocom Group SA/NV et ses filiales n'ont pas réalisé d'opération de croissance externe.

Econocom Group SA/NV a porté sa participation dans la société allemande Econocom GmbH de 80 % à 90 % en rachetant à l'un des managers de cette filiale sa participation dans cette dernière.

2. Évolution du capital

Au 31 décembre 2009, le capital social s'élève à 16 180 922,08 € et est représenté par 24 800 000 actions ordinaires, sans mention de valeur nominale, sous forme d'actions nominatives, au porteur ou dématérialisées. Il est entièrement libéré.

Afin de respecter la loi belge du 14 décembre 2005 relative à la suppression des titres au porteur, le Conseil d'Administration d'Econocom Group SA/NV a procédé le 7 décembre 2007 à une modification des statuts de la société de façon à informer les détenteurs de titres au porteur d'Econocom Group SA/NV qu'ils devront avant le 1^{er} janvier 2014 inscrire leurs titres au porteur en

compte-titres, de façon à les convertir en titres dématérialisés. Les titres au porteur déjà inscrits en compte-titres au 31 décembre 2007 existent de plein droit sous forme dématérialisée à partir du 1^{er} janvier 2008.

Le capital autorisé disponible s'élève au 31 décembre 2009 à 15 894 722,08 €.

Les variations de capital intervenues depuis 2002 consistent en des augmentations de capital réalisées dans le cadre de levées d'options par les salariés du groupe.

Au cours de l'exercice 2009, Econocom Group SA/NV n'a pas fait d'opération sur son capital, ni émis ou annulé d'actions. Le nombre d'actions Econocom Group SA/NV et de droits de vote (dénominateur) sont toujours l'un et l'autre de 24 800 000.

Les annulations d'actions réalisées en 2002, 2004, 2005, 2007 et 2008 l'ont été sans modification du capital social.

En synthèse, le capital social et le nombre d'actions, depuis le 1^{er} janvier 2002, ont évolué de la manière suivante :

Date de l'opération	Type d'émission	Variation du nombre d'actions	Variation du capital (€)	Prime d'émission (€)	Total de l'opération (€)	Nombre d'actions	Capital souscrit (€)
01/01/2002						8 149 105	16 018 319,08
30/04/2002	Levée d'options	9 900	19 503,00	96 087,36	115 590,36	8 159 005	16 037 822,08
27/06/2002	Division de l'action par 4					36 636 020	16 037 822,08
18/12/2002	Annulation d'actions propres	(1 136 020)				31 500 000	16 037 822,08
22/12/2004	Annulation d'actions propres	(1 500 000)				30 000 000	16 037 822,08
20/07/2005	Levée d'options	265 000	143 100,00	966 650,00	1 109 750,00	30 265 000	16 180 922,08
22/12/2005	Annulation d'actions propres	(1 265 000)				29 000 000	16 180 922,08
15/05/2007	Annulation d'actions propres	(2 200 000)				26 800 000	16 180 922,08
20/12/2007	Annulation d'actions propres	(1 000 000)				25 800 000	16 180 922,08
22/12/2008	Annulation d'actions propres	(1 000 000)				24 800 000	16 180 922,08
31/12/2009						24 800 000	16 180 922,08

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2005 a renouvelé pour une période de 5 ans l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, pour un montant maximum de 16 037 822,08 €.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2008 a renouvelé, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2009, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à des achats d'actions propres, conformément à la loi belge en la matière, à des cours se situant entre 2 et 18 €, dans la limite de 20 % du nombre total d'actions émises.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2009 a renouvelé pour une période de 3 ans l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acheter en cas de danger grave et imminent, des actions de la société Econocom Group SA/NV sans passer par la voie de l'Assemblée Générale.

En application de sa politique de rachat d'actions propres, Econocom Group SA/NV et ses filiales détenaient, au 31 décembre 2009, 2 209 318 actions Econocom Group SA/NV, représentant 8,91 % du nombre total d'actions émises.

3. Perspectives

Le groupe Econocom a démontré en 2009 l'adéquation de sa stratégie et de son plan Horizon 2012 avec les attentes du marché.

Le dynamisme de l'activité commerciale du quatrième trimestre permet au groupe de démarrer l'exercice 2010 avec des carnets de commandes et des perspectives d'affaires plus fournis qu'il y a un an.

Forte de ces deux constats, la Direction d'Econocom prévoit que 2010 sera une nouvelle année de croissance et étudie plusieurs opportunités d'acquisitions.

La Direction reste toutefois vigilante et continue à mener les actions nécessaires pour améliorer la productivité et la compétitivité des activités du groupe.

Historique des chiffres clés consolidés

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'actions (au 31/12 de l'exercice)						
Ordinaires	30 000 000	29 000 000	29 000 000	25 800 000	24 800 000	24 800 000
AFV	0	0	0	0	0	0
Total	30 000 000	29 000 000	29 000 000	25 800 000	24 800 000	24 800 000
Flottant	43,19 %	43,13 %	40,15 %	41,91 %	40,38 %	20,09 %
Données par action (en €)						
Dividende net (actions ordinaires)	0,112	0,12	0,15	0,18	0,18	0,23
Dividende brut (actions ordinaires)	0,15	0,16	0,20	0,24	0,24	0,30
Pay-out (a)	33 %	33 %	58 %	34 %	32 %	37 %
Résultat opérationnel courant	NS	0,65	0,57	0,95	1,03	1,16
Résultat opérationnel	0,60	0,65	0,50	0,92	1,01	1,16
Résultat avant impôts	0,59	0,66	0,50	0,91	1,00	1,13
Résultat net avant amortissement du goodwill	-	-	-	-	-	-
Résultat net (part du groupe)	0,45	0,49	0,35	0,70	0,76	0,82
Cash-flow consolidé	0,27	0,76	0,70	1,24	1,30	1,45
Capitaux propres du groupe	2,77	3,02	3,04	3,23	3,41	3,41
Rapport cours / résultat net (b)	13	13	19	11	8	13
Rapport cours / cash-flow (b)	22	8	10	6	5	7
Rendement net (c)	1,93 %	1,80 %	2,25 %	2,40 %	2,80 %	2,22 %
Rendement brut (c)	2,59 %	2,42 %	3,00 %	3,20 %	3,72 %	2,90 %

(a) Pay-out = dividende brut / résultat courant consolidé après impôts (part du groupe).

(b) Cours au 31 décembre / cash-flow.

(c) Dividende net (brut) / cours au 31 décembre de l'exercice.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Données boursières (en €)						
Moyen	5,84	6,42	6,35	7,20	7,24	7,12
Au 31 décembre	5,80	6,62	6,66	7,51	6,44	10,35
Le plus haut	6,23	6,92	7,05	9,93	8,74	10,67
Le plus bas	5,03	5,70	5,09	6,69	5,02	4,60
Return annuel (à fin décembre) (d)	16 %	16 %	3 %	15 %	(11,85 %)	64,28 %
Return annuel du marché (e)	38,19 %	28,09 %	26,17 %	(1,95 %)	(47,56 %)	24,63 %
Volume annuel (en unités)	5 880 902	5 127 011	4 833 457	5 862 670	3 021 641	4 103 691
Volume moyen par jour	22 994	19 903	19 098	22 991	11 850	16 030
Volume annuel (en valeur) (M€)	34,32	32,61	30,99	46,61	21,70	29,90
Capitalisation boursière (31/12) (M€)	174	192	193	193	160	257
Place de cotation (f)	TC	TC	TC	TC	TC	TC
Personnel salarié au 31/12	1 700	1 770	2 200	2 307	2 318	2 266

(d) Return annuel = (variation du cours entre le 31/12 de l'exercice et le 31/12 de l'exercice précédent + dividende net) / cours au 31/12 de l'exercice précédent.

(e) Indice return de la Bourse de Bruxelles (Belgian All Shares).

(f) Place de cotation = Bruxelles : SM = Second Marché à partir du 09/06/1988 ; CSF = Marché au Comptant Simple Fixing à partir du 13/12/1996.

CDF = Marché au Comptant Double Fixing à partir du 11/03/1998 ; TSC = Marché à Terme semi-continu à partir du 11/03/1999.

L'action est cotée au Marché à terme continu (TC) depuis le 16/03/2000.



Notes

Conception et réalisation : W & CIE

Crédits photos : Monique Corriol, Gérard Uféras, Getty images, Corbis, Corbis UK LTD,
JL Deru, Jupiterimages, Riser, Uppercut images, Photodisc, Karl Desmoulins (Ad'hoc) et X

Pages 12/13 (de gauche à droite) : Nathalie Van Keirsbilck, Raphaël Bilem,
Chantal De Vrieze, Fabian Makkink et Véronique Speidel

Adresses Econocom

Allemagne

Friedhofstrasse 13
63263 Neu-Isenburg
Tél. : 49 6102 88 483-0
Fax : 49 6102 88 483-199
info.de@econocom.de

Belgique

Avenue Marcel Thiry, 81
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Parc Horizon
Chaussée de Louvain 510/80
1930 Zaventem
Tél. : 32 2 790 81 11
Fax : 32 2 790 81 20
info.be@econocom.be

Espagne

C/ Cardenal Marcelo Spínola, 2
28016 Madrid
Tél. : 34 91 411 91 20
Fax : 34 91 563 92 33
marketing.efs.es@econocom.es

C/Roger de Llúria, 50
08009 Barcelone
Tél. : 34 93 374 14 74
Fax : 34 93 478 14 15
marketing.efs.es@econocom.es

France

42-46 rue Médéric
92582 Clichy Cedex
Tél. : 33 1 47 56 37 00
Fax : 33 1 47 31 03 00
info@econocom.fr

1 rue de Terre Neuve
Zac de Courtabœuf
91940 Les Ulis
Tél. : 33 1 69 18 35 00
Fax : 33 1 69 18 35 01
info@econocom.fr

146 boulevard Voltaire
92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 33 1 56 04 09 49
serviceclient-asystel.fr@econocom.fr

Italie

Via Giorgio Stephenson n. 43/A
20157 Milan
Tél. : 39 02 39 03 04 11
Fax : 39 02 39 03 04 00
info.it@econocom.it

Luxembourg

4 rue d'Arlon
L-8399 Windhof
Tél. : 352 39 55 50
Fax : 352 39 55 88
econocomPSF.lu@econocom.lu

Pays-Bas

Rond het Fort 38
NL-3439 MK Nieuwegein
P.O. Box 264
NL-3430 AG Nieuwegein
KVK 30110081
Tél. : 31 30 63 58 333
Fax : 31 30 63 58 300
info.nl@econocom.nl

Royaume-Uni

3000 Hillswood Drive
Chertsey
Surrey
KT16 ORS
Tél. : 44 20 8948 83 77
info.efs.uk@econocom.co.uk

Contactez-nous au

N°Vert

0800 716 715 (France)

+33 800 716 715 (International)

www.econocom.com



econocom*
mobility on demand